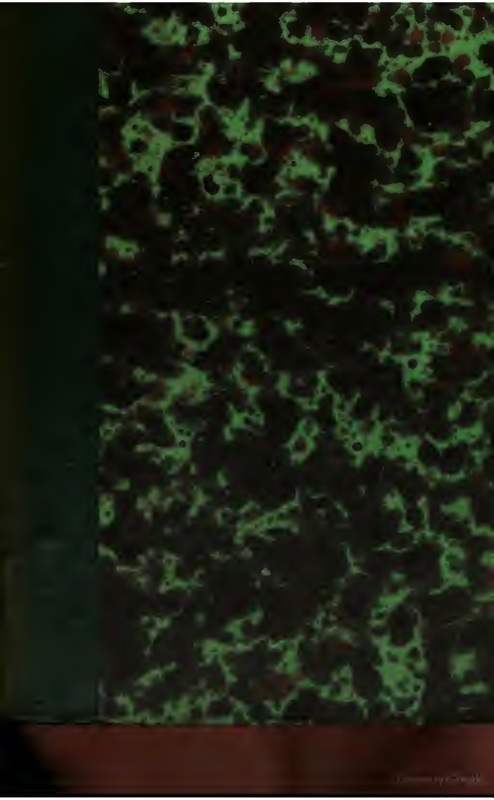
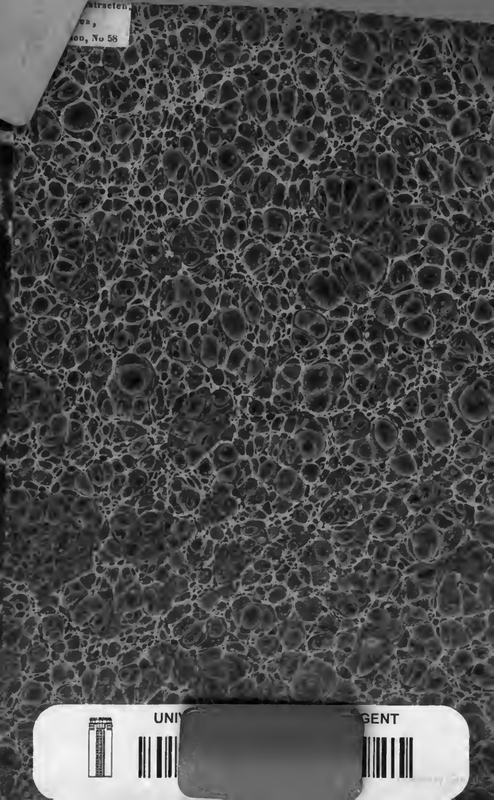
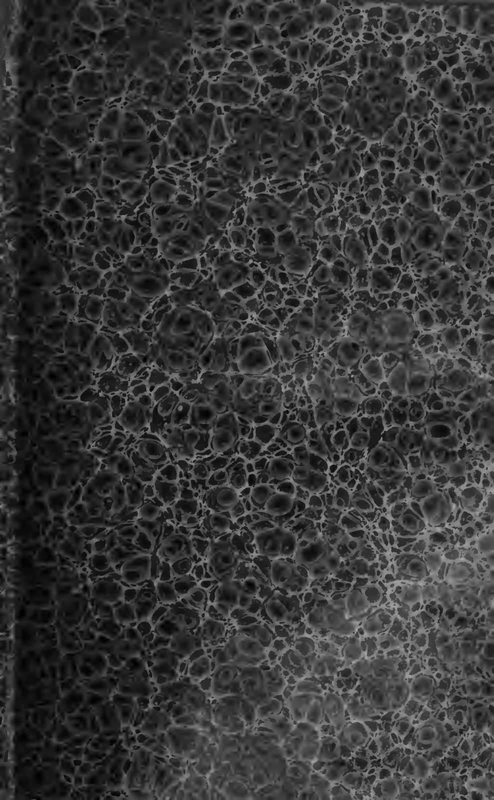






ANECDOTES
LITTÉRAIRES,
OU
HISTOIRE

DE ce qui est arrivé de plus singulier & de plus intéressant aux Ecrivains François, depuis le renouvellement des Lettres sous François I. jusqu'à nos jours.

Nouvelle Edition augmentée.

TOME SECOND.



A PARIS,

Chez { DURAND, rue S. Jacques, au Griffon.
PISSOT, Quay des Augustins, à la Sagesse.

M. DCC. LII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



ANECDOTES LITTÉRAIRES.

SAMUEL SORBIERE, né dans le Diocese d'Uzès l'an 1615, *mort en* 1670.

I.

CLEMENT IX. avant son élévation au Pontificat, étoit en grand commerce de lettres avec Sorbiere; mais il ne le traita jamais que comme son ami, sans avoir soin de sa fortune. Sorbiere s'en plaignoit plaisamment, en disant qu'il avoit plus besoin d'une charretée de pain que d'un bassin de confitures. On envoye, disoit-il, des manchettes à un homme qui n'a point de chemise.

II.

SORBIERE n'étoit pas ſavant. Il cherchoit à avoir commerce de lettres avec tous ceux dont la réputation étoit grande, afin de donner de l'éclat à la ſienne. Il étoit en aſſez grande liaiſon avec Hobbes & Gaſſendi. Hobbes écrivoit à Sorbiere ſur des matieres de Philoſophie. Sorbiere envoyoit ſes lettre à Gaſſendi, & ce que Gaſſendi répondoit lui ſervoit pour répondre aux lettres de Hobbes, qui croyoit Sorbiere grand Philoſophe. A la fin le jeu fut découvert.

III.

SORBIERE appelloit les relations des voyageurs, les Romans des Philoſophes.

PIERRE LE MOINE, Jéſuite, né à Chaumont en Baſſigny, l'an 1602, *mort en* 1671.

I.

LE Pere Sirmond & le P. le Moine, tous deux Jéſuites, ont écrit ſur

des matieres bien différentes. L'un n'a fait que des Livres d'érudition; & l'autre n'a fait que des Livres François à l'usage des Dames; comme, la Gallerie des femmes fortes, ses peintures morales, sa dévotion aisée, & autres de cette nature. Un jour le Frere portier des Jésuites alla dire au P. Sirmond que des Dames le demandoient: Mon Frere, dit le P. Sirmond, songez-vous bien à ce que vous dites? des femmes me demander! Sans doute vous vous méprenez; il faut nécessairement que ce soit le P. le Moine que ces Dames demandent.

II

LE Pere le Moine dit à la tête de ses ouvrages, que l'eau de la riviere au bord de laquelle il a composé ses vers, est si propre à faire des Poëtes, que quand on en feroit de l'eau benite, elle ne chasseroit pas le démon de la Poësie.

III.

QUELQUES Écrivains se sont

efforcés d'imiter Balzac. Le P. le Moine qui avoit de l'esprit & de l'imagination, a passé le but. Le P. Senault de l'Oratoire, disoit par cette raison, que c'étoit Balzac en Pantalon.

IV.

QUELQU'UN demandant à Despréaux pourquoi il n'avoit pas parlé du P. le Moine dans ses écrits, il répondit :

Il s'est trop élevé pour en dire du mal,
Il s'est trop égaré pour en dire du bien.

FRANÇOIS DE LA MOTHE LE VAYER, né à Paris l'an 1588, *mort en* 1672.

I.

QUAND il fut question de donner un Précepteur au Roi Louis XIV, on jetta d'abord les yeux sur M. le Vayer, comme sur celui que le Cardinal de Richelieu avoit destiné à

cette fonction. Mais la Reine ayant pris la résolution de ne donner cet emploi à aucun homme marié, il fallut par néceſſité le donner à un autre. M. le Vayer fut chargé ſeulement de l'éducation de Monſieur, frere du Roi.

II.

LA Mothe le Vayer ayant fait un Livre d'un dur débit, ſon Libraire lui en fit des plaintes : Ne vous mettez pas en peine, lui dit-il, je ſais un ſecret pour le faire acheter. Il employa ſes amis pour le faire défendre. Dès qu'il fut défendu, tout le monde voulut l'avoir, & on fut bien-tôt obligé d'en faire une ſeconde édition.

III.

LE Pere Merſenne, Minime, ſavoit employer ingénieuſement les penſées des autres. Ce qui fit qu'un jour la Mothe le Vayer appella ce Philoſophe *le bon Larron.*

IV.

LA Mothe le Vayer parloit volon-

tiers d'un Ecrivain ſcrupuleux, lequel fut vingt-quatre heures à rêver comment il feroit pour éviter de dire *ce ſeroit*, à cauſe de la reſſemblance des deux premieres ſyllabes.

V.

LES relations des pays éloignés étoient les délices de M. le Vayer. Comme il avoit la mort ſur les levres, Bernier ſon ami l'alla voir. Il ne l'eut pas plûtôt reconnu, qu'il lui dit : Eh bien, quelles nouvelles avez-vous du grand Mogol ? Ce furent preſque ſes dernieres paroles ; il expira peu de tems après.

TANNEGUI LE FEVRE, *né à Caen en* 1615, *mort en* 1672.

I.

TANNEGUI le Fevre, pere de Madame Dacier, apprit le Grec ſans aucun ſecours. On lui a ſouvent entendu dire que quand on a un peu

d'esprit & de jugement on n'a pas besoin de maîtres pour les langues, & que la plus grande difficulté, c'est d'apprendre à les lire.

II.

Le Fevre eut de grands démêlés, avec l'Académie & le Consistoire de Saumur où il étoit Régent, pour avoir écrit dans un de ses ouvrages, qu'il pardonnoit à Sapho d'avoir aimé les femmes, puisque cette fureur lui avoit inspiré une belle Ode sur ce sujet. Ce n'étoit qu'une plaisanterie, que l'on prit sérieusement.

III.

Le Fevre fit un voyage à Paris, où M. Colbert chercha à l'arrêter par des propositions très-avantageuses. Il fut ébranlé; mais tout d'un coup, & lorsque ses amis s'y attendoient le moins, il partit & s'en retourna à Saumur. On veut que ce fut le souvenir de Mademoiselle Liger & l'impatience de la revoir qui le déterminerent à partir si brusquement. Il pensa périr dans ce

voyage sur la Loire, son bateau prenant l'eau de tous côtés. Quand il fut hors de danger, il fit le distique suivant :

Quid juvat haud periisse tuis, Ligerine, sub undis,
Si pereo flammis, ô Ligerina, tuis ?

IV.

LE Fevre dédia son Commentaire sur Lucrece à Pelisson, qui étoit à la Bastille. Pelisson lui faisoit une pension de cent écus qui lui étoit payée par Ménage, parce que Pélisson ne vouloit pas qu'on sût qu'elle venoit de lui. Elle fut payée jusqu'à l'emprisonnement de Pélisson. Ménage fit alors savoir à le Fevre le nom de son bienfaicteur, qui n'étoit plus en état de lui faire du bien.



ANTOINE GODEAU, Evêque de Vence & de Grasse, né à Dreux l'an 1605, mort en 1672.

I.

MONSIEUR Godeau étoit un peu parent de M. Conrard, & logeoit chez lui lorsqu'il venoit à Paris. Les Poësies qu'il y apportoit de Dreux donnerent lieu à M. Conrard d'assembler dans sa maison quelques gens de lettres, pour en entendre la lecture; & ces assemblées furent proprement l'origine de l'Académie Françoise.

II.

MONSIEUR Godeau fut fort goûté à l'Hôtel de Rambouillet; & c'étoit de lui que Mademoiselle de Rambouillet Julie d'Angennes, disoit dans une de ses lettres à Voiture: « Il y a ici » un homme plus petit que vous d'une » coudée, & je vous jure, mille fois » plus galant. » Sa taille, & l'affection que cette Demoiselle lui témoignoit,

lui firent alors donner le nom de *Nain de Julie.* Desſpréaux diſoit auſſi de Godeau, que c'étoit un *Poëte toujours à jeun.*

III.

LORSQUE l'Abbé Godeau préſenta au Cardinal de Richelieu, la Paraphraſe qu'il avoit faite en vers, du Cantique *Benedicite omnia opera Domini Domino*; le Miniſtre lui dit d'un ton gracieux : M. l'Abbé, vous me donnez le *Benedicite*, & moi je vous donnerai *Graſſe.* L'Evêché de Graſſe lui fut en effet conferé quelques jours après.

IV.

MONSIEUR Godeau étant Evêque de Graſſe, fut député de la part des Etats de Provence pour remontrer à la Reine Anne d'Autriche Régente du Royaume, que cette Province ne pouvoit pas payer une ſomme conſidérable qu'elle lui avoit fait demander. Il dit entre autres choſes dans ſa harangue, que la Provence étoit fort pauvre, & que comme elle ne portoit

que des Jaſmins & des Orangers, on la pouvoit appeller une gueuſe parfumée.

V.

MONSIEUR Godeau diſoit des Provenceaux, qu'ils étoient riches de peu de bien, glorieux de peu d'honneur, ſavans de peu de ſcience.

VI.

LORSQUE l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de M. Godeau, deja Evêque, commença à paroître, le P. le Cointe de l'Oratoire ſe trouva chez un Libraire avec quelques Savans. M. Godeau y étoit auſſi. Il avoit eu ſoin de cacher toutes les marques de ſa dignité qui auroient pu le faire connoître. La converſation roula ſur cette nouvelle Hiſtoire; & ſuivant la coûtume aſſez ordinaire aux Savans, on en parla avec beaucoup de liberté. Le P. le Cointe convint qu'il y avoit des choſes excellentes dans cet ouvrage; qu'on ne pouvoit rien lire de plus judicieux que ſes réflexions: mais il

ajoûta qu'il auroit souhaité plus d'exactitude dans les faits, & plus de critique. Il fit ensuite remarquer quelques endroits qui l'avoient le plus frappé. M. Godeau écoutoit sans rien dire. Après le départ de ce Pere, il eut grand soin de savoir son nom & sa demeure. Le même jour il se rendit à l'Oratoire, & se fit annoncer. On peut s'imaginer quelle fut la surprise du P. le Cointe lorsqu'il le vit. Il lui fit des excuses de son indiscrétion. Le Prélat le remercia au contraire de sa sincérité, le pria de continuer ce qu'il avoit commencé le matin, & lui fit cette priere avec tant d'instance, qu'il ne put lui refuser sa demande. Ils lûrent ensemble cette Histoire sur laquelle le le P. Cointe fit d'amples remarques. Le Prélat après l'en avoir remercié, en profita dans une nouvelle édition. Depuis ce tems il honora le P. le Cointe de son amitié.

VII.

LORSQUE M. Godeau eut fait imprimer la vie de S. Paul en vers,

il la porta au Ministre Daillé qui étoit son intime ami. Cette vie étant contenue dans un Poëme assez court, M. Daillé le lut sur-le-champ, & en sa presence: lorsqu'il vint à l'endroit dont il est parlé au ch. 23 des actes des Apôtres, il se mit à sourire en voyant la maniere avec laquelle M. Godeau décrivoit S. Paul attendant dans l'antichambre du souverain Sacrificateur, & s'amusant à regarder les tableaux qui y étoient. M. Godeau s'étant apperçu que M. Daillé sourioit, lui en demande la raison. Celui ci lui répondit: Vous, Monsieur, qui avez si bien fait l'Histoire de l'Eglise, & qui la possédez si bien, y avez-vous vû que les Juifs depuis le retour de la captivité ayent eu des tableaux chez-eux? M. Godeau reconnut sa faute & la corrigea.

VIII.

MONSIEUR Godeau disoit que le Paradis d'un Auteur, c'étoit de composer; que son Purgatoire, c'étoit de relire & de retoucher ses compositions; mais que son Enfer étoit de

corriger les épreuves de l'Imprimeur.

JEAN-BAPTISTE POCQUELIN de Moliere, né à Paris l'an 1620, *mort en* 1673.

I.

MOLIERE avoit un grand-pere qui l'aimoit éperdument; & comme le bon-homme avoit de la paſſion pour la Comédie, il l'y menoit ſouvent. Le pere qui craignoit que ce plaiſir ne diſſipât ſon fils, & ne lui ôtât l'attention qu'il devoit à ſon métier, demanda un jour au bon-homme pourquoi il menoit ſi ſouvent cet enfant au Théatre. Avez-vous envie, lui dit-il avec indignation, d'en faire un Comédien ? Plut à Dieu, lui répondit le grand-pere, qu'il fut auſſi bon Comédien que Belle Roſe ! Cette réponſe frappa le jeune homme, le dégoûta de la profeſſion de Tapiſſier, & lui donna du goût pour la Comédie.

I I.

ON prétend que le Prince de Conti

voulut faire le jeune Moliere ſon Secrétaire, & qu'heureuſement pour la gloire du Théatre François, Moliere eut le courage de préferer ſon talent à un poſte honorable. Si ce fait eſt vrai, il fait également honneur au Prince & au Comédien.

III.

LES Mouſquetaires, les Gardes du Corps, les Gendarmes, les Chevaux-legers entroient à la Comédie ſans payer, & le Parterre en étoit toûjours rempli; de ſorte que Moliere preſſé par les Comédiens, obtint du Roi un ordre pour qu'aucune perſonne de ſa maiſon n'entrât à la Comédie ſans payer. Ces Meſſieurs indignés, forcerent la porte de la Comédie, tuerent les portiers, & cherchoient la troupe entiere pour lui faire éprouver le même traitement. Mais Béjart qui étoit habillé en Vieillard pour la piece qu'on alloit jouer, ſe préſenta ſur le Théatre: *Eh! Meſſieurs*, leur dit-il, *épargnez du moins un pauvre vieillard de ſoixante & quinze ans, qui n'a plus que*

quelques jours à vivre. Le compliment de ce jeune Comédien qui avoit profité de son habillement pour parler à ces mutins, calma leur fureur. Moliere tint ferme, & l'ordre du Roi fut depuis observé.

IV.

MOLIERE avoit le cœur admirable; Baron lui annonça un jour à Auteuil un homme que l'extrême misere empêchoit de paroître : Il se nomme Mondorge, ajoûta-t-il. Je le connois, dit Moliere, il a été mon camarade en Languedoc. C'est un honnête-homme. Que jugez-vous qu'il faille lui donner ? Quatre pistoles, dit Baron, après avoir hésité quelque tems. Hé bien, repliqua Moliere, je vais les lui donner pour moi; donnez lui pour vous ces vingt autres que voilà. Mondorge parut; Moliere l'embrassa, le consola, & joignit au présent qui lui faisoit un magnifique habit de Théatre pour jouer les rôles Tragiques.

V.

V.

MOLIERE revenoit d'Auteuil avec le fameux muſicien Charpentier. Il donna l'aumône à un pauvre, qui un inſtant après fit arrêter le carroſſe, & lui dit: Monſieur, vous n'avez pas eu deſſein de me donner une piece d'or. Où la vertu va-t-elle ſe nicher ? s'écria Moliere, après un moment de réflexion : Tiens, mon ami, en voilà une autre.

VI.

MOLIERE diſoit que le mepris étoit une pilule qu'on pouvoit bien avaler, mais qu'on ne pouvoit guere la mâcher ſans faire la grimace.

VII.

MOLIERE étoit déſigné pour remplir la premiere place vacante à l'Académie Françoiſe. La compagnie s'étoit arrangée au ſujet de ſa profeſſion. Moliere n'auroit plus joué que dans les rôles du haut comique. Mais ſa mort

précipitée le priva d'une place bien méritée, & l'Académie d'un ſujet ſi propre à la remplir.

VIII.

MOLIERE ſe préſenta un jour pour faire le lit du Roi. Un autre Valet-de-Chambre qui le devoit faire avec lui ſe retira bruſquement, en diſant qu'il ne le feroit point avec un Comédien. Bellocq, autre Valet-de-Chambre, homme de beaucoup d'eſprit, & qui faiſoit de très-jolis vers, s'approcha dans le moment, & dit: M. de Moliere vous voulez bien que j'aye l'honneur de faire le lit du Roi avec vous. Cette aventure vint aux oreilles du Roi, qui fut très-mécontent qu'on eût témoigné du mépris à Moliere.

IX.

MOLIERE avoit commencé à traduire Lucrece dans ſa jeuneſſe, & il auroit achevé cet Ouvrage ſans un malheur qui lui arriva. Un de ſes domeſtiques prit un cahier de cette Tra-

duction pour faire des papillotes. Moliere, qui étoit facile à irriter, fut si piqué de ce contre-tems, que dans sa colere, il jetta sur le champ le reste au feu. Pour mettre plus d'agrément dans cette Traduction, il avoit rendu en Prose les raisonnemens Philosophiques, & il avoit mis en Vers toutes les belles descriptions qui se trouvent dans le Poëme de Lucrece.

X.

MOLIERE lisoit ses Comédies à une vieille servante nommée Laforêt; & lorsque les endroits de plaisanterie ne l'avoient point frappée, il les corrigeoit, parce qu'il avoit plusieurs fois éprouvé sur son Théatre que ces endroits ne réussissoient point. Un jour Moliere pour éprouver le goût de cette servante, lui lut quelques scenes d'une Comédie qu'il disoit être de lui, mais qui étoit de Brecourt Comédien. La servante ne prit point le change, & après en avoir oüi quelques mots, elle soûtint que son maître n'avoit pas fait cette piece.

X I.

PERRAULT dit dans ſes Hommes illuſtres, que le pere de Moliére fâché du parti que ſon fils avoit pris d'aller dans les Provinces jouer la Comédie, le fit ſolliciter inutilement par tout ce qu'il avoit d'amis, de quitter cette penſée. Enfin il lui envoya le maître chez qui il l'avoit mis en penſion pendant les premieres années de ſes études, eſperant que par l'autorité que ce maître avoit eûe ſur lui pendant ce tems-là, il pourroit le ramener à ſon devoir; mais bien-loin que ce bon-homme lui perſuadât de quitter ſa profeſſion, le jeune Moliere lui perſuada de l'embraſſer lui-même, & d'être le Docteur de leur Comédie; lui ayant repréſenté que le peu de Latin qu'il ſavoit, le rendroit capable d'en bien faire le perſonnage, & que la vie qu'ils meneroient ſeroit bien plus agréable que celle d'un homme qui tient des penſionnaires.

XII.

RACINE regarda toujours Moliere comme un homme unique ; & le Roi lui demandant un jour quel étoit le premier des grands Ecrivains qui avoient honoré la France pendant ſon regne, il lui nomma Moliere : Je ne le croyois pas, répondit le Roi ; mais vous vous y connoiſſez mieux que moi.

XIII.

SUR la fin de ſes jours Moliere ne vivoit que de lait : mais lorſqu'il alloit à ſa maiſon d'Auteuil, il engageoit Chapelle à faire les honneurs de ſa table, & lui laiſſoit le choix des convives. Moliere s'étant allé coucher un ſoir, laiſſa ſes amis à table. La converſation tomba inſenſiblement ſur la Morale vers les trois heures du matin. Que notre vie eſt peu de choſe, dit Chapelle ! qu'elle eſt remplie de traverſes ! nous ſommes à l'affut pendant trente ou quarante ans pour jouir d'un moment de plaiſir que nous ne

trouvons jamais. Notre jeûnesse est harcellée par de maudits parens qui veulent que nous nous mettions un fatras de fariboles dans la tête : Je me soucie morbleu bien, ajoûta-t-il, que la Terre tourne ou le Soleil ; que ce fou de Descartes ait raison, ou cet extravagant d'Aristote. J'avois pourtant un enragé Précepteur, qui me rebatoit toujours de ces fadaises-là, & qui me faisoit sans cesse retomber sur son Epicure ; encore passe pour ce Philosophe là, c'étoit lui qui avoit le plus de raison. Nous ne sommes pas débarrassés de ces fous là, qu'on nous étourdit les oreilles d'un établissement. Toutes ces femmes sont des animaux qui sont ennemis jurés de notre repos. Oui, morbleu, chagrins, injustices, malheurs de tous côtés dans cette vie-ci. Tu as parbleu raison, mon cher ami, répondit J.... en l'embrassant. La vie est un pauvre partage ; quittons-là, de peur qu'on ne sépare d'aussi bons amis que nous le sommes ; allons nous noyer de compagnie ; la riviere est à notre

portée. Cela eſt vrai, dit N.... nous ne pouvons jamais mieux prendre notre tems pour mourir bons amis, & dans la joie; & notre mort fera du bruit. Ainſi ce glorieux deſſein fut approuvé tout d'une voix. Ces yvrognes ſe levent, & vont gaiement à la riviere. Baron courut avertir du monde, & éveiller Moliere, qui fut effrayé de cet extravagant projet, parce qu'il connoiſſoit le vin de ſes amis. Pendant qu'il ſe levoit, la troupe avoit gagné la riviere, & ils s'étoient déjà ſaiſis d'un bateau pour prendre le large, afin de ſe noyer en plus grande eau. Des domeſtiques & des gens du lieu furent promptement à ces débauchés qui étoient déjà dans l'eau, & les repêcherent. Indignés du ſecours qu'on venoit de leur donner, ils mettent l'épée à la main, courent ſur leurs ennemis, les pourſuivent juſques dans Autuil, & les vouloient tuer: ces pauvres gens ſe ſauvent la plûpart chez Moliere, qui voyant ce vacarme, dit à ces furieux: Qu'eſt-ce donc que ces coquins-là vous ont fait,

Meſſieurs ? Comment, ventrebleu ; dit J.... qui étoit le plus opiniâtre à ſe noyer, ces malheureux nous empêchent de nous noyer ? Ecoute, mon cher Moliere, tu as de l'eſprit, voi ſi nous avons tort. Fatigués des peines de ce monde-ci, nous avons fait deſſein de paſſer en l'autre pour être mieux. La riviere nous a paru le plus court chemin pour nous y rendre, ces marauds nous l'ont bouché. Pouvons-nous faire moins que de les en punir ? Comment ! Vous avez raiſon, répondit Moliere : ſortez d'ici coquins, que je ne vous aſſomme, dit-il à ces pauvres gens, paroiſſant en colere ; je vous trouve bien hardis de vous oppoſer à de ſi belles actions. Ils ſe retirerent marqués de quelques coups d'épée.

Comment, Meſſieurs, pourſuit Moliere, que vous ai-je fait pour former un ſi beau projet ſans m'en faire part ? Quoi ! vous voulez vous noyer ſans moi ? Je vous croyois plus de mes amis. Il a parbleu raiſon, dit Chapelle, voilà une injuſtice que nous lui

faiſons. Viens donc te noyer avec nous. Oh ! doucement, répondit Moliere, ce n'eſt point ici une affaire à entreprendre mal-à-propos ; c'eſt la derniere action de la vie, il n'en faut pas manquer le mérite. On feroit aſſez malin pour lui donner un mauvais jour ; ſi nous nous noyons à l'heure qu'il eſt, on diroit à coup ſûr que nous l'aurions fait la nuit comme des deſeſpérés ou comme des gens ivres. Saiſiſſons le moment qui nous faſſe le plus d'honneur. Demain ſur les huit à neuf heures du matin, bien à jeun, & devant tout le monde, nous irons nous jetter la tête devant dans la riviere. J'approuve fort ſes raiſons, dit N..... & il n'y a pas le petit mot à dire. Morbleu, j'enrage, dit L.... Moliere a toujours cent fois plus d'eſprit que nous. Voilà qui eſt fait, remettons la partie à demain, & allons nous coucher, car je m'endors. Sans la préſence d'eſprit de Moliere, il ſeroit infailliblement arrivé du malheur, tant ces Meſſieurs étoient ivres & animés contre ceux qui les avoient empêchés de ſe noyer.

XIV.

MOLIERE n'étoit pas ſeulement bon Auteur & excellent Acteur ; il avoit toujours eu ſoin de cultiver la Philoſophie. Chapelle & lui ne ſe paſſoient rien ſur cet article-là : celui là pour Gaſſendi ; celui-ci pour Deſcartes. Un jour qu'i's revenoient d'Auteuil, ils firent naître une diſpute. Ils prirent un ſujet grave pour ſe faire valoir devant un Minime qu'ils trouverent dans leur bateau. J'en fais juge le bon Pere, dit Moliere, ſi le ſyſtème de Deſcartes n'eſt pas cent fois mieux imaginé que tout ce que M. Gaſſendi a débité pour nous faire paſſer les rêveries d'Epicure. Paſſe pour ſa morale, mais le reſte ne vaut pas la peine qu'on y faſſe attention. N'eſt-il pas vrai, mon Pere, ajouta Moliere ? Le Religieux répondit par un *hom*, *hom*, qui faiſoit entendre aux Philoſophes qu'il étoit connoiſſeur en cette matiere ; mais il eut la prudence de ne ſe point mêler dans une converſation ſi échauffée. Oh ! parbleu,

mon Pere, dit Chapelle, qui se crut affoibli par l'apparente approbation du Minime, il faut que Moliere convienne que Descartes n'a formé son systême que comme un Méchanicien, qui imagine une belle machine sans faire attention à l'exécution. Le systême de ce Philosophe est contraire à une infinité de Phénomenes de la nature que le bon homme n'avoit pas prévus. Le Minime sembla se ranger du côté de Chapelle par un second *hom, hom.* Moliere outré de ce qu'il triomphoit, redouble ses efforts avec une chaleur de Philosophe pour détruire Gassendi par de si bonnes raisons, que le Religieux fut obligé de s'y rendre par un troisieme *hom hom* obligeant, qui sembloit décider la question en sa faveur. Chapelle s'échauffe, & criant à pleine tête pour convertir son juge, il ébranla son équité par la force de ses poumons : Je conviens que c'est l'homme du monde qui a le mieux rêvé, ajoûta Chapelle; mais morbleu il a pillé ses rêveries partout, & cela n'est pas

bien. N'eſt-il pas vrai, mon Pere; dit-il au Minime? Le Moine qui convenoit de tout obligeamment, donna auſſitôt un ſigne d'approbation, ſans proférer une ſeule parole. Moliere, ſans ſonger qu'il étoit au lait, ſaiſit avec fureur le moment de retorquer l'argument de Chapelle. Les deux Philoſophes en étoient aux convulſions & preſque aux invectives d'une diſpute Philoſophique, quand ils arriverent devant les Bons-hommes. Le Religieux les pria qu'on le mît à terre : il les remercia gracieuſement, & applaudit fort à leur profond ſavoir. Mais avant que de ſortir du bateau, il alla prendre ſous les piés du batelier ſa beſace qu'il y avoit miſe en entrant. C'étoit un Frere lay : les deux Philoſophes n'avoient point vû ſon enſeigne; & honteux d'avoir perdu le fruit de leur diſpute devant un homme qui n'y entendoit rien, ils ſe regarderent l'un l'autre ſans ſe rien dire. Moliere revenu de ſon abbatement, dit à Baron, qui étoit de la compagnie, mais d'un âge à négliger

une pareille converſation : Voyez, petit garçon, ce que fait le ſilence quand il eſt obſervé avec conduite. Voilà comme vous faites toûjours, Moliere, dit Chapelle ; vous me commettez ſans ceſſe avec des ânes qui ne peuvent ſavoir ſi j'ai raiſon. Il y a une heure que j'uſe mes poumons, & je n'en ſuis pas plus avancé.

XV.

MOLIERE étoit fort ami du céle-bre Avocat Furcroi, homme redoutable par la capacité & par la grande étendue de ſes poumons ; ils eurent une diſpute à table en préſence de Deſpréaux. Moliere ſe tourna du côté du Satyrique, & dit : *Qu'eſt-ce que la raiſon avec un filet de voix, contre une gueule comme cela ?*

XVI.

J'ÉTOIS à la premiere repréſentation des *Précieuſes Ridicules* de Moliere, dit Ménage, & tout l'Hôtel de Rambouillet s'y trouva. La piece fut

jouée avec un applaudiſſement général. Au ſortir de la Comédie, prenant M. Chapelain par la main : Monſieur, lui dis-je, nous approuvions, vous & moi, toutes les ſottiſes qui viennent d'être critiquées ſi finement & avec tant de bon ſens ; mais croyez-moi, pour me ſervir de ce que Saint Remi dit à Clovis : *Il nous faudra brûler ce que nous avons adoré, & adorer ce que nous avons brûlé.*

XVII.

Un jour que l'on repréſentoit cette piece, un vieillard s'écria du milieu du parterre : *Courage, courage, Moliere, voilà la bonne Comédie.*

XVIII.

Un bon Bourgeois de Paris, vivant bien noblement, s'imagina que Moliere l'avoit pris pour l'originale de ſon *Cocu imaginaire.* Il crut devoir en être offenſé, & il en marqua ſon reſſentiment à un de ſes amis : Comment, lui dit-il, un petit Comédien aura l'audace de mettre impunément

ſur le Théatre un homme de ma ſorte ! Je me plaindrai, ajoûta-t-il; en bonne police on doit réprimer l'inſolence de ces gens-là. Ce ſont les peſtes d'une Ville ; ils obſervent tout, pour le tourner en ridicule. L'ami, qui étoit homme de bon ſens, lui dit : Eh ! Monſieur, ſi Moliere a eu intention ſur vous en faiſant ſon Cocu imaginaire, de quoi vous plaignez-vous ? Il vous a pris du beau côté, & vous ſeriez bienheureux d'en être quitte pour l'imagination. Le Bourgeois, quoique peu ſatisfait de la réponſe de ſon ami, ne laiſſa pas d'y faire quelque réflexion, & ne retourna plus au Cocu imaginaire.

XIX.

Le Roi, en ſortant de la premiere repréſentation des *Fâcheux*, dit à Moliere, en voyant paſſer le Comte de Soyecourt, inſupportable chaſſeur : Voilà un grand original que tu n'as pas encore copié. C'en fut aſſez : la ſcene du Fâcheux chaſſeur fut faite & appriſe en moins de 24 heures ; &,

comme Moliere n'entendoit rien au jargon de la chasse, il pria le Comte de Soyecourt lui-même de lui indiquer les termes dont il devoit se servir.

XX.

L'ÉCOLE des femmes éprouva dans sa naissance de grandes contradictions. Plapisson qui passoit pour un grand Philosophe, étoit sur le Théatre pendant la représentation, & à tous les éclats de rire que le parterre faisoit, il haussoit les épaules & regardoit le parterre en pitié ; & quelquefois aussi le regardant avec dépit, il disoit tout haut : Ri donc, parterre, ri donc. Le Duc de .... ne fut pas un des moins zélés censeurs de cette piece. Qu'y trouvez-vous à redire d'essentiel, lui dit un connoisseur ? Ah, parbleu, ce que j'y trouve à redire est plaisant ! s'écria le Duc : *Tarte à la crême.* Mais *tarte à la crême*, n'est point un défaut, répondit le bel esprit, pour la décrier comme vous faites. *Tarte à la crême* est exécrable, repliqua

qua le Courtisan : *Tarte à la crême*, bon Dieu ? Avec du sens commun peut-on soûtenir une piece où l'on ait mis *Tarte à la crême* ? Cette expression fut bientôt répétée par tout le monde. Moliere fit jouer peu de tems après la Critique de l'École des femmes. *La Tarte à la crême* n'y fut pas oubliée ; & quoique ce mot étant devenu proverbe, la raillerie que Moliere en fit dans la critique, fût partagée entre ceux qui l'avoient employé ; le Seigneur qui savoit en être l'original, fut si vivement piqué d'être mis sur le Théatre, qu'il s'avisa d'une vengeance aussi indigne d'un homme de sa qualité, qu'elle étoit imprudente. Un jour qu'il vit passer Moliere par un appartement où il étoit, il l'aborda avec les démonstrations d'un homme qui vouloit lui faire caresse. Moliere s'étant incliné, il lui prit la tête, & en lui disant : *Tarte à la crême, Moliere, Tarte à la crême*, il lui frotta le visage contre ses boutons qui étant fort durs & fort tranchans, le mirent en sang. Le Roi qui

vit Moliere le même jour, apprit la chose avec indignation, & le marqua au Duc d'une maniere assez vive.

XXI.

MADEMOISELLE de Brie avoit joüé d'original le rolle d'Agnès dans l'Ecole des femmes. Les Comédiens la voyant vieillir, l'engagerent à céder ce rolle à Mademoiselle Ducroisi qui épousa depuis Poisson second. Dès que la jeune Actrice parut sur le Théatre, tout le Parterre demanda si hautement Mademoiselle de Brie, qu'on fut obligé de l'aller chercher chez elle; & elle joüa en son habit de ville avec des applaudissemens qui ne finissoient point. Elle garda le rolle jusqu'à 65 ans.

XXII.

LE fameux Comte de Grammont a fourni à Moliere l'idée de son *Mariage forcé*. Ce Seigneur, pendant son séjour à la Cour d'Angleterre, avoit fort aimé Mademoiselle Hamilton. Leurs amours même avoient fait du

bruit, & il repassoit en France sans avoir conclu avec elle. Les deux freres de la Demoiselle le joignirent à Douvres, dans le dessein de faire avec lui le coup de pistolet. Du plus loin qu'ils l'apperçûrent, ils lui crierent: Comte de Grammont, n'avez-vous rien oublié à Londres? Pardonnez moi, répondit le Comte qui devinoit leur intention; j'ai oublié d'épouser votre sœur, & j'y retourne avec vous pour finir cette affaire.

XXIII.

L'AMOUR Medecin est le premier ouvrage dans lequel Moliere ait attaqué les Medecins. Il logeoit chez un Medecin dont la femme extrêmement avare, dit à Mademoiselle Moliere, qu'elle vouloit augmenter le loyer de la portion de maison qu'elle occupoit. Celle-ci ne daigna pas seulement l'écouter; & son appartement fut loué à un autre. Moliere épousa en cette occasion la passion de sa femme, & attaqua le Medecin. Depuis ce tems-là, il n'a cessé de tourner en ridicule

la Medecine. Il définissoit un Medecin : Un homme que l'on paye pour conter des fariboles dans la chambre d'un malade, jusqu'à ce que la nature l'ait guéri, ou que les remedes l'ayent tué.

XXIV.

TOUT le monde sait que le Misantrope fut d'abord mal reçû, & qu'il ne se soûtint au Théatre qu'à la faveur du Medecin malgré lui. On rapporte un fait singulier qui peut avoir contribué à la disgrace de la meilleure Comédie qui ait été jamais faite. A la premiere représentation, après la lecture du Sonnet d'Oronte, le Parterre applaudit : Alceste démontre dans la suite de la scene, que les pensées & les vers de ce Sonnet étoient

De ces colifichets dont le bon sens murmure.

Le Public confus d'avoir pris le change, s'indisposa contre la Piece.

XXV.

LORSQUE Moliere donna son Mi-

santrope, il étoit brouillé avec Racine. Un flateur crut faire plaisir au dernier, après la premiere représentation, en lui disant : La piece est tombée, rien n'est si froid ; vous pouvez m'en croire, j'y étois. Vous y étiez? reprit Racine, & moi je n'y étois pas : cependant je n'en croirai rien, parce qu'il est impossible que Moliere ait fait une mauvaise piece ; retournez-y, & examinez la mieux.

XXVI.

On sait que les ennemis de Moliere voulurent persuader au Duc de Montausier, fameux par sa vertu sauvage, que c'étoit lui que Moliere jouoit dans le Misantrope. Le Duc de Montausier alla voir la piece, & dit en sortant, qu'*il auroit bien voulu ressembler au Misantrope de Moliere.*

XXVII.

Il y a une anecdote assez plaisante au sujet de la chanson *Qu'ils sont doux, bouteille ma mie, &c.* que chante Sganarelle dans le Medecin malgré lui.

M. Rose, de l'Académie Françoise & Sécretaire du cabinet, fit des paroles Latines sur cet air, d'abord pour se divertir, & ensuite pour faire une petite piece à Moliere, à qui il reprocha chez le Duc de Montausier d'être plagiaire ; ce qui donna lieu à une fort vive & plaisante dispute. M. Rose soûtint toujours en chantant les paroles Latines, que Moliere les avoit traduites en François d'une épigramme Latine imitée de *l'Anthologie* ; voici ces paroles.

Quam dulces,
Amphora amœna,
Quam dulces
Sunt tuæ voces !
Dum fundis merum in calices,
Utinam semper esses plena !
Ah, ah, cara mea lagena,
Vacua cur jaces !

XXVIII.

LA premiere représentation du Tartuffe fit un bruit étonnant dans

Paris : les dévots poufferent les hauts cris, & le Parlement défendit de jouer cette Comédie. On étoit affemblé pour la feconde repréfentation, lorfque la défenfe arriva. Meffieurs, dit Moliere en s'adreffant à l'affemblée, nous comptions aujourd'hui avoir l'honneur de vous donner le Tartuffe ; *mais M. le premier Préfident ne veut pas qu'on le joue.*

XXIX.

CE même mot fut tourné d'une maniere un peu différente par des Comédiens de Province. Ils étoient dans une ville dont l'Evêque étoit mort depuis peu. Le Succeffeur moins favorable au Spectacle donna ordre que les Comédiens partiffent avant fon entrée. Ils jouerent encore la veille; & comme s'ils euffent dû jouer le lendemain, celui qui annonça dit : Meffieurs, vous aurez demain le Tartuffe.

XXX.

HUIT jours après que le Tartuffe eut été défendu, on repréfenta à la

Cour une piece intitulée *Scaramouche Hermite* ; & le Roi en sortant dit au Grand Condé : Je voudrois bien savoir pourquoi les gens qui se scandalisent si fort de la Comédie de Moliere, ne disent rien de celle de *Scaramouche* ; à quoi le Prince répondit : La raison de cela est, que la Comédie de *Scaramouche* joue le Ciel & la Religion, dont ces Messieurs là ne se soucient point ; mais celle de Moliere les joue eux-mêmes, ce qu'ils ne peuvent souffrir.

XXXI.

LORSQUE Moliere fit jouer son Tartuffe, on lui demanda de quoi il s'avisoit de faire des Sermons. Pourquoi sera-t-il permis, répondit-il, au Pere Maimbourg de faire des Comédies en Chaire, & qu'il ne me sera pas permis de faire des Sermons sur le Théatre ?

XXXII.

UN jour qu'on représentoit le Tartuffe, Champmélé qui n'étoit point

encore alors dans la troupe, fut voir Moliere dans sa loge qui étoit proche du Théatre. Comme ils en étoient aux complimens, Moliere s'écria : Ah, chien ! ah, bourreau ! & se frappoit la tête comme un possédé. Champmélé crut qu'il tomboit de quelque mal ; & il étoit fort embarrassé. Mais Moliere qui s'apperçut de son étonnement, lui dit : Ne soyez pas surpris de mon emportement ; je viens d'entendre un Acteur déclamer faussement & pitoyablement quatre vers de ma piece : & je ne saurois voir maltraiter mes enfans de cette force-là, sans souffrir comme un damné.

XXXIII.

MADAME Dacier qui a fait honneur à son sexe par son érudition, & qui lui en eût fait davantage, si avec la science des Commentateurs, elle n'en eût pas eu l'esprit, fit une dissertation pour prouver que l'Amphitrion de Plaute étoit fort au-dessus du moderne ; mais ayant oui dire que Moliere vouloit faire une Comédie

des Femmes ſavantes, elle ſupprima ſa diſſertation.

XXXIV.

LORSQUE Moliere ſe préparoit à donner ſon George-Dandin, un de ſes amis lui fit entendre qu'il y avoit dans le monde un Dandin qui pourroit ſe reconnoître dans la piece, & qui étoit en état par ſa famille, non ſeulement de la décrier, mais encore de le deſſervir dans le monde. Vous avez raiſon, dit Moliere à ſon ami; mais je ſais un moyen ſûr de me concilier l'homme dont vous parlez: j'irai lui lire ma piece. Au ſpectacle, où il étoit aſſidu, Moliere lui demanda une de ſes heures perdues pour lui faire une lecture. L'homme en queſtion ſe trouva ſi honoré de ce compliment, que toutes affaires ceſſantes, il donna parole pour le lendemain, & il courut tout Paris pour tirer vanité de la lecture de cette piece. Moliere, diſoit-il à tout le monde, me lit ce ſoir une Comédie, voulez-vous en être? Moliere trouva une nombreuſe aſſem-

blée & ſon homme qui préſidoit. La piece fut trouvée excellente ; & lorſqu'elle fut jouée, perſonne ne la faiſoit mieux valoir que celui qui auroit pu s'en fâcher, une partie des ſcenes que Moliere avoit traitées dans ſa piece, lui étant arrivées. Ce ſecret de faire paſſer ſur le Théatre des traits un peu hardis, a été trouvé ſi bon, que pluſieurs Auteurs l'ont mis en uſage depuis avec ſuccès.

XXXV.

LE Bourgeois Gentil-homme fut joué la premiere fois à Chambord : le Roi n'en dit pas un mot, & tous les Courtiſans en parlerent avec le dernier mépris. Le déchaînement étoit ſi grand, que Moliere n'oſoit ſe montrer : il envoyoit ſeulement Baron à la découverte, qui lui rapportoit toujours de mauvaiſes nouvelles. Au bout de cinq ou ſix jours on joua cette piece pour la ſeconde fois. Après la repréſentation, le Roi qui n'avoit pas encore porté ſon jugement, dit à Moliere : Je ne vous ai point parlé

de votre piece à la premiere repréſentation, parce que j'ai appréhendé d'être ſéduit par la maniere dont elle avoit été repréſentée ; mais en vérité, Moliere, vous n'avez encore rien fait qui m'ait mieux diverti, & votre piece eſt excellente. Auſſitôt l'Auteur fut accablé de louanges par les Courtiſans, qui répétoient, tant bien que mal, ce que le Roi venoit de dire à l'avantage de cette piece.

XXXVI.

LA ſcene 5e de l'acte 3e eſt l'endroit des Femmes ſavantes qui a fait le plus de bruit. Triſſotin & Vadius y ſont peints d'après nature. Car l'Abbé Cotin étoit véritablement l'auteur du Sonnet à la Princeſſe Uranie. Il l'avoit fait pour Madame de Nemours, & il étoit allé le montrer à *Mademoiſelle*, Princeſſe qui ſe plaiſoit à ces ſortes de petits ouvrages, & qui d'ailleurs conſidéroit fort l'Abbé Cotin, juſques là même qu'elle l'honoroit du nom de ſon ami. Comme il achevoit de lire ſes vers, Ménage en-

tra; Mademoiselle les fit voir à Ménage sans lui en nommer l'auteur: Ménage les trouva, ce qu'effectivement ils étoient, détestables. Là-dessus nos deux Poëtes se dirent à peu près l'un à l'autre les douceurs que Moliere a si agréablement rimées. Peu de tems après la mort du pauvre Cotin, on fit ces quatre vers:

Savez-vous en quoi Cotin
Differe de Trissotin?
Cotin a fini ses jours,
Trissotin vivra toujours.

XXXVII.

DANS le Malade imaginaire, la derniere piece que Moliere ait mise au Théatre, il y a un M. Fleurant Apothicaire, brusque jusqu'à l'insolence, qui vient une seringue à la main pour donner un lavement au malade. Un honnête homme frere de ce prétendu malade, qui se trouve là dans ce moment, le détourne de le prendre, dont l'Apothicaire s'irrite, & lui dit toutes les impertinences dont les gens de sa

ſorte ſont capables. La premiere fois que cette piece fut jouée, l'honnête homme répondit à l'Apothicaire : *Allez, Monſieur, on voit bien que vous n'avez coûtume de parler qu'à des culs.* Tous les auditeurs qui étoient à la premiere repréſentation, s'en indignerent ; au lieu qu'on fut ravi à la ſeconde d'entendre dire : *allez, Monſieur, on voit bien que vous n'avez pas accoûtumé de parler à des viſages.*

XXXVIII.

DESPRÉAUX n'approuvoit pas le jargon que Moliere mettoit dans la bouche de ſes payſans, & de quelques autres de ſes perſonnages. Vous ne voyez pas, diſoit-il, que Plaute ni ſes confreres ayent eſtropié la langue en faiſant parler des villageois ; ils leur font tenir des diſcours proportionnés à leur état, ſans qu'il en coute rien à la pureté du langage. Otez cela à Moliere, continuoit-il, je ne lui connois point de ſupérieur pour l'eſprit & le naturel : ce grand homme l'emporte de beau-

coup ſur Corneille, ſur Racine & ſur moi ; car, ajoutoit-il en riant, il faut bien que je me mette de la partie.

XXXIX.

MOLIERE étant mort, les Comédiens ſe diſpoſoient à lui faire un convoi magnifique : mais M. de Harlai, Archevêque de Paris, ne voulut pas permettre qu'on l'inhumât. La femme de Moliere alla ſur le champ à Verſailles ſe jetter aux piés du Roi, pour ſe plaindre de l'injure que l'on faiſoit à la mémoire de ſon mari, en lui refuſant la ſépulture. Mais le Roi la renvoya, en lui diſant que cette affaire dépendoit du miniſtere de M. l'Archevêque, & que c'étoit à lui qu'il falloit s'adreſſer. Cependant Sa Majeſté fit dire à ce Prélat qu'il fît en ſorte d'eviter l'éclat & le ſcandale. M. l'Archevêque révoqua donc ſa défenſe, à condition que l'enterrement ſeroit fait ſans pompe & ſans bruit. Il fut fait par deux Prêtres qui accompagnerent le corps ſans chanter ; & on l'enterra dans le Cimetiere qui eſt

derriere la Chapelle de S. Joseph dans la rue Montmartre. Tous ses amis y assisterent ayant chacun un flambeau à la main. Mademoiselle Moliere s'écrioit par-tout : *Quoi, l'on refuse la sépulture à un homme qui mérite des autels ?*

X L.

UN Abbé crut faire sa cour au Grand Condé, en lui présentant l'épitaphe qu'il avoit fait pour Moliere : Ah, lui dit ce Prince, que celui dont tu me présentes l'épitaphe n'est-il en état de faire la tienne !

X L I.

DEUX ou trois ans après la mort de Moliere, il fit un hiver très-rude. La veuve de ce grand homme fit porter cent voies de bois sur la tombe de son mari, & les y fit brûler pour chauffer les pauvres du quartier. La grande chaleur du feu fendit en deux la pierre qui couvroit la tombe.

X L I I.

DANS une préface que les Anglois ont mise à la tête de la traduction de Moliere,

Moliere. Ils comparent les ouvrages de ce grand comique à un gibet. Le vice, dit-on, & le ridicule y ont été exécutés, & y demeurent exposés comme sur le grand chemin, pour servir d'exemple aux Auteurs.

XLII.

On voit aujourd'hui des Auteurs qui, parce qu'ils sont jeunes, voudroient nous faire croire que Moliere a vieilli. La chose est risible, dit un fort bel esprit; mais il manque de rieurs.

HENRIETTE DE COLIGNI, depuis Madame de la Suze, morte en 1673.

I.

La jalousie que Monsieur de la Suze conçut contre elle, lui fit prendre la résolution de la mener à une de ses Terres. On prétend que la Comtesse pour éviter de l'y suivre ab-

jura la Religion Proteſtante qu'elle profeſſoit comme ſon mari, ce qui donna occaſion à ce bon mot de la Reine de Suede, que Madame la Suze s'étoit fait Catholique pour ne voir ſon mari ni en ce monde ni en l'autre. La déſunion augmenta entre eux, ou par le changement de Religion, ou par la jalouſie continuelle du Comte, ce qui inſpira à la Comteſſe le deſſein de ſe démarier, en quoi elle réuſſit, ayant offert à ſon mari vingt-cinq mille écus pour n'y pas mettre d'oppoſition, ce qu'il accepta. Le mariage fut ainſi caſſé par Arrêt du Parlement. On dit encore un bon mot à ce ſujet; que la Comteſſe avoit perdu cinquante mille écus dans cette affaire, parce que ſi elle avoit attendu encore quelque tems, au lieu de donner vingt-cinq mille écus, elle les auroit reçus de lui pour s'en défaire.

II.

ON trouvoit quelquefois Madame de la Suze habillée & parée de grand matin. Quand on lui demandoit la

raison, elle répondoit simplement : *C'est que j'ai écrit*, pour faire connoître qu'elle mettoit d'ordinaire tous ses atours avant d'écrire.

III.

On ne pouvoit pas voir des affaires plus dérangées que celles de Madame de la Suze. Un Exempt accompagné de quelques Archers, vint un jour chez elle sur les huit heures du matin pour saisir ses meubles : sa femme de chambre l'alla avertir aussitôt. Elle fit entrer l'Exempt étant encore dans son lit, & le pria avec instance de vouloir bien la laisser reposer encore deux heures, parce qu'elle n'avoit point dormi de la nuit, ce qui lui fut accordé. Elle se rendormit jusqu'à dix heures qu'elle s'habilla pour aller dîner en ville, & passa ensuite dans son antichambre où elle fit de grands complimens à l'Exempt, & le remercia fort de son honnêteté, en lui disant tranquillement : Je vous laisse le maître, & elle sortit ainsi de sa maison.

IV.

MADAME de Chatillon plaidoit au Parlement de Paris contre Madame la Comtesse de la Suze. Ces deux Dames se rencontrant tête à tête dans la Salle du Palais, M. de la Feuillade qui donnoit la main à Madame de Chatillon, dit d'un ton Gascon à Madame de la Suze qui étoit accompagnée de Benserade & de quelques autres Poëtes de réputation : *Madame, vous avez la rime de votre côté, & nous avons la raison.* Madame de la Suze piquée de cette raillerie, repartit fierement & faisant la mine : *Ce n'est donc pas, Monsieur, sans rime ni raison que nous plaidons.*

JEAN CHAPELAIN, né à Paris en 1595, mort en 1674.

I.

LA réputation de Chapelain étoit si grande, que le Cardinal de Ri-

chelieu voulant faire la réputation d'un ouvrage, pria ce Poëte de lui prêter ſon nom en cette occaſion, ajoûtant qu'en récompenſe il lui prêteroit ſa bourſe en quelqu'autre.

II.

LE Cardinal de Richelieu avoit fourni aux Auteurs qui travailloient enſemble ſous ſes ordres aux pieces de Théatre, le ſujet de *la grande Paſtorale*, où il y avoit juſqu'à cinq cens vers de ſa façon. Lorſqu'il fut dans le deſſein de la donner, il voulut que Chapelain la revît, & qu'il y fît des obſervations exactes. Ces obſervations lui furent apportées par Bois-Robert; & quoiqu'elles fuſſent écrites avec beaucoup de diſcrétion & de reſpect, elles le choquerent tellemen ou par leur nombre, ou par la connoiſſance qu'elles lui donnoient de ſes fautes, que ſans achever de les lire, il les mit en pieces; mais la nuit ſuivante, comme il étoit au lit, & que tout dormoit chez lui, ayant penſé à

la colere qu'il avoit témoignée, il fit une chose sans comparaison plus estimable que la plus belle Comédie du monde; il se rendit à la raison: car il commanda qu'on ramassât & qu'on collât ensemble les pieces de ce papier déchiré; & après l'avoir lû d'un bout à l'autre, & y avoir fait grande réflexion, il envoya éveiller Bois-Robert pour lui dire qu'il voyoit bien que Messieurs de l'Académie s'entendoient mieux que lui à ces matieres, & qu'il ne falloit plus parler de cette impression.

III.

UN jour Chapelain lisoit son Poëme chez M. le Prince. On y applaudissoit, & chacun s'efforçoit de le trouver beau: mais Madame de Longueville à qui un des admirateurs demanda si elle n'étoit pas touchée de la beauté de cet ouvrage, répondit: *Oui, cela est parfaitement beau; mais il est bien ennuyeux.*

IV.

MONSIEUR Godeau, Evêque de Grasse, estimoit beaucoup la Pucelle de Chapelain; jusques là qu'un de ses amis lui proposant de faire un Poëme épique, il répondit par une mauvaise pointe qu'il n'avoit pas le poumon assez fort pour la trompette, & qu'en cette occasion l'Evêque cédoit la place au Chapelain.

V.

CHAPELAIN fit attendre long-tems son Poëme, parce qu'il recevoit une forte pension de M. de Longueville. Les rieurs de ce tems-là disoient que la *Pucelle* étoit une fille entretenue par un grand Prince. Dès-que l'ouvrage parut, Liniere fit l'épigramme suivante:

Nous attendons de Chapelain,
Ce noble & fameux Ecrivain,
Une incomparable Pucelle;
La Cabale en dit force bien,
Depuis vingt ans on parle d'elle;
Dans six mois on n'en dira rien.

VI.

La prévention qu'on avoit pour Chapelain étoit si forte, qu'on n'osa pas voir d'abord le ridicule de sa Pucelle. Il s'en fit jusqu'à six éditions en moins de dix-huit mois. La Ménardiere & Liniere furent les premiers qui l'attaquerent.

VII.

Puimorin frere de Despréaux s'avisa un jour devant Chapelain de parler mal de la Pucelle : *C'est bien à vous à en juger*, lui dit Chapelain, *vous qui ne savez pas lire.* Je ne sai que trop lire, depuis que vous faites imprimer, lui répondit Puimorin.

VIII.

Dans la place du Cimetiere Saint Jean à Paris, il y avoit un Traiteur fameux chez qui s'assembloit tout ce qu'il y avoit de jeunes Seigneurs des plus spirituels de la Cour, avec Messieurs Despréaux, Racine, la Fontaine, Chapelle, Furetiere, & quel-

ques autres perſonnes d'élite: & cette troupe choiſie avoit une chambre particuliere du Logis qui lui étoit affectée. Il y avoit ſur la table un exemplaire de la Pucelle de Chapelain qu'on y laiſſoit toûjours. Quand quelqu'un d'entre eux avoit commis une faute, ſoit contre la pureté du langage, ſoit contre la juſteſſe du raiſonnement, il étoit jugé à la pluralité des voix, & la peine ordinaire qu'on impoſoit étoit de lire un certain nombre de vers de ce Poëme. Quand la faute étoit conſidérable, on condamnoit le délinquant à en lire juſqu'à vingt. Il falloit qu'elle fût énorme pour être condamné à lire la page entiere.

IX.

En voyant l'exceſſive avarice de Chapelain, les rieurs diſoient que c'étoit pour marier ſa Pucelle à un enfant de bonne maiſon; & les autres vouloient que ce fût pour la canoniſer.

X

Nous étions mal avec Chapelain, Péliſſon & moi, dit Ménage. Péliſſon après ſa converſion voulant ſe reconcilier avec lui, vint me prendre pour l'accompagner, me diſant qu'il falloit auſſi que je me reconciliaſſe. Nous allâmes chez lui, & je vis encore à la cheminée de M. Chapelain les mêmes tiſons que j'y avois vû il y avoit douze ans.

X I.

Chapelain pouſſoit l'avarice juſqu'à acheter tous les Livres défectueux qu'il pouvoit trouver ; il les avoit à bon marché, & en tranſcrivoit ou faiſoit tranſcrire les imperfections.

X I I.

Chapelain étoit appellé par quelques Académiciens, *le Chevalier de l'Ordre de l'Araignée*, parce qu'il avoit un habit ſi rapiécé & ſi recouſu, que le fil formoit deſſus comme

une représentation de cet animal. Etant un jour chez M. le Prince où il y avoit une grande assemblée, il vint à tomber du lambris une araignée qui étonna la compagnie par sa grosseur. On crut qu'elle ne pouvoit venir de la maison, parce que tout étoit d'une grande propreté. Aussitôt toutes les Dames se mirent à dire d'une commune voix, qu'elle ne pouvoit sortir que de la perruque de M. Chapelain, ce qui pouvoit bien être, puisqu'il n'avoit jamais eu qu'une seule perruque. Chapelain à l'avarice joignoit la malpropreté. Balzac contoit qu'ayant été dix ans sans le voir, parce qu'ils étoient brouillés, il se raccommoda avec lui, & que l'étant allé visiter, il le trouva dans sa chambre, où il apperçut une même toile d'araignée qui la traversoit, & qu'il y avoit vûe avant que d'être brouillé avec lui. Chapelain, pour épargner ses serviettes, avoit un balai de jonc sur lequel il s'essuyoit les mains.

XIII.

CHAPELAIN portoit un manteau

au cœur de l'Eté. Quand on lui en demandoit la cause, il répondoit toujours qu'il étoit indisposé. Conrart lui dit un jour : Je crois que c'est plutôt votre habit qui est indisposé.

XIV.

CHAPELAIN, après s'être brouillé avec Ménage, disoit : *Il y avoit entre nous des obligations actives & passives.* Les actives, disoit on, étoient-elles de votre côté ou du côté de Ménage ? De notre côté, disoit-il. En quoi consistoient-elles ? Est-ce en lui faisant du bien, en défendant son honneur, ou en quelque autre maniere que vous l'avez obligé ? J'allois quelquefois, répondoit-il, à ses assemblées. N'est-ce pas là une grande obligation que lui avoit Ménage ?

XV.

CHAPELAIN évitoit, autant qu'il pouvoit, d'être Directeur de l'Académie, par la crainte qu'il avoit que quelqu'un de la compagnie ne mou-

rut pendant le cours de ſa charge, & qu'il ne lui en coutât vingt livres pour les frais du Service. Cependant on eut l'adreſſe de le faire Directeur dans le tems de la maladie du Chancelier Séguier, Protecteur de l'Académie. Vers la fin des trois mois, Chapelain ſachant qu'on continuoit ſouvent le Directeur, il eut grand ſoin de demander qu'on lui donnât un ſucceſſeur. On différa de quelques jours ſous divers prétextes. Le Chancelier étant mort dans cet intervalle, Chapelain étoit inconſolable : Me voilà ruiné, diſoit-il, mon bien n'y ſuffira pas. Je me conſolerois, ſi c'étoit un ſimple Académicien ; mais c'eſt le Protecteur de l'Académie : cette dépenſe va me reduire à l'aumône. Enfin il preſſa tant, qu'il obtint que chaque membre de la compagnie contribueroit aux frais de ce Service ; de ſorte que les uns donnerent un écu d'or, & d'autre un écu, chacun à ſa fantaiſie ; par-là Chapelain n'y contribua que de ce qu'il voulut, & peut-être y gagna-t-il encore.

XVI.

DUPERRIER, Gentil-homme Provençal, qui se trouvoit quelquefois court d'argent, s'étant adressé un jour à Chapelain pour en avoir quelque secours, il crut lui faire une grande libéralité en lui donnant un écu. Après avoir fait cet effort, il disoit: Nous devons secourir nos amis dans leurs nécessités; mais nous ne devons pas contribuer à leur luxe.

XVII.

CHAPELAIN s'étoit mis en pension chez son héritier; & quand il dînoit ou soupoit en ville, il rabattoit tant par repas sur sa pension. Dans la maladie dont il mourut, il avoit chez lui cinquante mille écus comptant; & le divertissement qu'il prenoit de tems en tems, c'étoit de faire ouvrir son coffre-fort qui étoit prêt de son lit, & de faire apporter tous ses sacs pour voir son argent. Le jour qu'il mourut, tous ces sacs étoient encore ran-

gés autour de lui ; & un Savant dit à M. de Valois : Vous ſaurez, Monſieur, que notre ami M. Chapelain vient de mourir comme un meûnier au milieu de ſes ſacs.

XVIII.

L'AVARICE de Chapelain fut cauſe de ſa mort. S'étant mis en chemin un jour d'Académie pour ſe rendre à l'aſſemblée, & gagner deux ou trois jettons, il fut ſurpris par un orage affreux. Ne voulant pas payer un double pour paſſer le ruiſſeau ſur une planche que l'on y avoit jettée, il attendoit que l'eau fût écoulée ; mais ayant vû qu'il étoit près de trois heures, il paſſa au travers de l'eau, & en eut juſqu'à mi-jambe. La crainte qu'il eut qu'on ne ſoupçonnât ce qui étoit arrivé, l'empêcha de s'approcher du feu à l'Académie ; il s'aſſit à un bureau, & cacha ſes jambes deſſous. Le froid le ſaiſit, & il eut une oppreſſion de poitrine dont il mourut.

XIX.

CHAPELAIN, malgré ſon avarice a fait un acte d'une grande généroſité. Dès que M. de Montauſier eut été nommé Gouverneur de M. le Dauphin, il jetta les yeux ſur Chapelain pour la place de Précepteur, & même obtint l'agrément du Roi avant d'en avoir parlé à Chapelain. Qu'arriva-t-il? Que Chapelain réſiſta à M. de Montauſier, & refuſa obſtinément ce glorieux emploi, alléguant que ſon grand âge le rendoit trop ſérieux & trop infirme pour qu'il pût ſe flater d'être agréable à un Prince encore ſi jeune.

XX.

CHAPELAIN n'étoit pas prévenu en faveur du ſexe. Il diſoit ſouvent que les femmes les plus ſpirituelles n'avoient pas la moitié de la raiſon.

JACQUES

JACQUES DE VALLE'E DESBARREAUX, né à Paris en 1602, mort en 1674.

I.

DESBARREAUX étoit Conseiller au Parlement de Paris. Il se chargea une fois d'être rapporteur ; se voyant pressé par les parties, il les fit venir, brûla le procès en leur présence, & paya de son argent ce qui étoit demandé.

II.

DESBARREAUX changeoit de domicile selon les saisons de l'année. Il passoit l'hyver à Marseille. La maison qu'il appelloit sa favorite étoit dans le Languedoc ; c'étoit celle du Comte de Clermont-Lodeve, où il disoit que la bonne chere & la liberté étoient sur leur thrône. Il avoit en Anjou la maison du Lude, où étoit autrefois l'abord des plus beaux esprits & des plus honnêtes gens. Il alloit voir quel-

quefois Balzac sur les bords de la Charante. Mais la maison où il se plaisoit davantage, c'étoit Chenailles sur la Loire, lieu aujourd'hui agréable, & autrefois séjour de plaisir & de bonne chere.

III.

DESBARREAUX passoit pour un homme sans religion. Un jour de Carême que ce débauché & M. d'Elbene étoient ensemble, ils voulurent manger de la viande, & ne trouverent que des œufs dont on leur fit une aumelette. Dans le tems qu'ils la mangeoient, il survint un orage & un tonnerre si terrible, qu'il sembloit qu'il allât renverser la maison où ils étoient. Desbarreaux sans se troubler prit le plat, & le jetta par la fenêtre, en disant: Voilà bien du bruit pour une aumelette. Il est horrible de faire des plaisanteries sur des choses aussi respectables.

IV.

DESBARREAUX & M. d'Elbene,

mangeant un jour ensemble, Desbarreaux présenta un bon morceau à M. d'Elbene, qui s'excusa de le manger, disant qu'il étoit excellent s'il consultoit son goût, mais que son estomac seroit incommodé s'il le mangeoit. Desbarreaux lui repartit : Etes-vous de ces fats qui s'amusent à digérer ?

JEAN DESMARETS DE SAINT-SORLIN, né à Paris l'an 1595, mort en 1676.

I.

ON a dit de Desmarets, qu'il étoit le plus fou de tous les Poëtes, & le meilleur Poëte qui fût entre les fous.

II.

DESMARETS étoit si enchanté de son *Clovis*, qu'il en renvoye la gloire à Dieu, & assûre dans ses *Délices de l'esprit*, qu'il l'a sensiblement assisté

pour finir un si beau Livre. Les *Délices de l'esprit* sont un ouvrage mystique qu'il fit au tems de son Fanatisme, dont un homme d'esprit s'est moqué, en disant qu'il falloit mettre dans l'*errata : Délices*, lisez *Délires*.

III.

Un étranger disoit de nos Poëmes épiques : le Moyse sauvé est un Poëme bas & rampant ; le Clovis de Desmarais, Poëme sec & plat ; la Pucelle de Chapelain, Poëme dur & glacé ; l'Alaric de Scudéri, Poëme fanfaron ; le Charlemagne de le Laboureur, Poëme lâche & sans Poësie ; le Childebrand, Poëme aussi barbare que le nom du héros ; le Saint Paulin de Perrault, Poëme doucereux ; le Saint Louis du Pere le Moine, Poëme hyperbolique & plein d'un feu déreglé ; la Pharsale de Brebeuf, Gazette où regne une enfleure perpétuelle.

I V.

Desmarets avoit fait avec le Cardinal de Richelieu la Tragicomé-

die de Mirame, pour laquelle fut bâtie la salle qui sert aujourd'hui à l'Opéra, & dont la représentation lui coûta un million. Elle eut cependant un succès médiocre à la premiere réprésentation. Le Cardinal qui y avoit assisté s'étant retiré seul le soir à Ruel, envoya chercher Desmarets. Ce Poëte se doutant que l'entrée seroit orageuse, pria *Petit* son ami de l'accompagner. Ils concerterent en chemin ce qu'ils diroient au Cardinal. Dès qu'il les vit entrer: Eh bien, leur dit-il, les François n'auront jamais du goût pour les belles choses! ils nont point été charmés de Mirame. Monseigneur, répondit Petit, ce n'est pas la faute de l'ouvrage qui est admirable, mais celle des Comédiens. Votre Eminence ne s'est-elle pas apperçue que non-seulement ils ne savoient pas leurs rôles, mais qu'ils étoient tous ivres? Effectivement, reprit le Cardinal, je me rappelle qu'ils ont joué d'une maniere pitoyable. Après quelques autres discours, le Ministre reprit sa belle hu-

meur, & fit mettre les deux Poëtes à table avec lui. De retour à Paris, ils ne manquerent pas d'aller prévenir les Comédiens, & de s'aſſûrer des ſuffrages de pluſieurs Spectateurs, en ſorte qu'à la ſeconde repréſentation de Mirame, on n'entendit que des applaudiſſemens.

V.

DESMARETS accuſant un jour publiquement Deſpréaux d'avoir volé dans Juvénal & dans Horace, les richeſſes qui brillent dans ſes Satyres: Qu'importe, répondit un homme fort ſpirituel à Deſmarets? avouez du moins que ſes larcins reſſemblent à ceux des partiſans du tems paſſé; ils lui ſervent à faire une belle dépenſe, & tout le monde en profite.

VI.

ON diſoit que Deſmarets encore jeune avoit perdu ſon ame en écrivant des Romans, & que vieux il avoit perdu l'eſprit à écrire de la *Myſtiquerie*.

FRANÇOIS HEDELIN D'AUBIGNAC, né à Paris l'an 1604, *mort en* 1676.

I.

LE Cardinal de Richelieu chargea l'Abbé d'Aubignac de l'éducation du Duc de Fronsac. Le Précepteur sut si bien gagner les bonnes graces de son éleve, que dès qu'il fut majeur, il lui donna une pension viagere de quatre mille livres à prendre sur tous ses biens. Après la mort prématurée de ce jeune Seigneur, l'Abbé d'Aubignac fut obligé, pour être payé de cette pension, d'avoir un procès contre le Prince de Condé, seul héritier du Duc, qui refusoit de la continuer. Ce Procès fut terminé par une grande & savante Requête que l'Abbé d'Aubignac adressa à M. le Prince, & par laquelle il le fit seul juge de leur contestation. Cette action de générosité piqua d'honneur ce grand Prince, qui après avoir lû la

Requête, ordonna que le Procès demeureroit fini, & se condamna lui-même à payer sa pension.

II.

MÉNAGE ayant eu une dispute vive avec l'Abbé d'Aubignac touchant une Comédie de Térence, écrivit contre son adversaire tout ce qu'il put imaginer de plus sanglant. Si on l'en croit, il auroit répondu à ce que l'Abbé d'Aubignac répliqua, si dans la dédicace de ses Aménités de droit, il n'eût solemnellement protesté de ne lire jamais cette replique : & comme, ajoûte-t-il, je suis très-religieux observateur de ma parole, je consultai plusieurs célebres Casuistes de la Maison de Sorbonne, & du Collége de Louis le Grand, pour savoir si je la pouvois lire. Ils me traiterent de scrupuleux pour en avoir douté. Ménage rassûré de la sorte crut pouvoir lire sans péché la replique de l'Abbé d'Aubignac. Il la lut donc ; mais il ne répondit qu'après la mort de son adversaire.

III.

L'ABBÉ d'Aubignac a fait une differtation fur l'Iliade, dans laquelle il entreprit de foûtenir qu'il n'y a jamais eu d'homme nommé Homere qui ait compofé les Poëmes que nous avons fous le nom de l'Iliade & de l'Odyffée. Selon ce critique, ces deux Poëmes ne font qu'une compilation de vieilles Tragédies qui fe chantoient anciennement dans la Grece.

IV.

RICHELET étant fort ami de l'Abbé d'Aubignac, loua extrêmement un mauvais Roman de cet Abbé, intitulé *Macarife*. Ces amis s'étant brouillés pour quelques matieres d'érudition, d'Aubignac invectiva publiquement contre Richelet avec une violence extraordinaire. Celui-ci qui en fut averti, crut lui devoir envoyer ces quatre vers.

Hedelin, c'eſt à tort que tu te plains de
moi :
N'ai-je pas loué ton ouvrage ?
Pouvois-je faire plus pour toi
Que de rendre un faux témoignage ?

V.

L'ABBÉ d'Aubignac, après avoir donné d'excellens préceptes ſur la Tragédie, voulut entrer en concurrence avec Corneille. Il donna ſa Zénobie, qui prouva invinciblement qu'une piece très-réguliere peut être ſans intérêt & remplie de caracteres inutiles. Les Auteurs qu'il avoit cenſurés dans ſa Pratique du Théatre, furent ravis de trouver cette occaſion de le mépriſer. Il eut même le deſagrément de ſe voir raillé à la Cour où il ſe vantoit d'être le ſeul de nos Ecrivains qui eût bien ſuivi les regles d'Ariſtote. Sur quoi le grand Condé dit un jour, qu'il ſavoit bon gré à l'Abbé d'Aubignac d'avoir ſi bien ſuivi les regles d'Ariſtote ; mais qu'il ne pardonnoit pas aux regles d'Ariſ-

tote d'avoir fait faire une si méchante Tragédie à l'Abbé d'Aubignac. Ce ne fut point là le seul bon mot qui rabaissa sa fierté. Dans une conversation où il disoit pour vanter sa piece, que le Comte de Fiesque avoit coûtu-d'appeller sa Zénobie la femme de Cinna, un Courtisan prit la parole, & lui dit, qu'il ne prenoit pas garde que c'étoit avouer qu'il étoit autant au-dessous de Corneille, que la femme est au-dessous de l'homme.

HENRY DE VALOIS, *né à Paris l'an 1603, mort en 1676.*

I.

COMME les livres de sa Bibliotheque ne suffisoient pas à M. de Valois, il en empruntoit de toutes parts, & avoit coûtume de dire à ce sujet, que les livres prêtés étoient ceux dont il tiroit le plus de profit, parce qu'il les lisoit avec plus de soin,

& qu'il en faisoit des extraits, dans la crainte de ne pouvoir plus les revoir.

II.

L'APPLICATION continuelle de M. de Valois à la lecture, altéra si fort sa vûe, d'ailleurs assez foible, qu'il perdit tout à fait l'œil droit, & ne voyoit presque point de l'autre. Cet accident le mettoit dans l'obligation de discontinuer ses études, ou de prendre un Lecteur. Il aimoit trop le travail pour pouvoir se résoudre à l'abandonner, mais aussi n'étoit-il guere en état de faire la dépense d'un Lecteur. Le Président Henri de Mesmes averti de tout cela, offrit à M. de Valois une pension de deux mille livres, s'il vouloit lui faire part de ses collections & de ses remarques. Ce savant n'aimoit pas trop à communiquer ses recueils; mais la situation où il se trouvoit le détermina à accepter le parti qu'on lui proposoit

ISAAC LA PEYRERE, né à Bordeaux l'an.... mort en 1677.

I.

LA Peyrere, si célebre par son Livre des Préadamistes, lisoit un jour le 5e. Chapitre de saint Paul aux Romains ; il lui vint dans l'esprit qu'on pourroit démontrer par les Versets 12, 13, 14, qu'il y a eu des hommes au monde avant Adam. Cette opinion bisarre, qu'il ne regardoit d'abord que comme un jeu d'esprit, lui entra tellement depuis dans la tête, qu'on n'a jamais pû l'en desabuser. C'est en Flandres où il avoit suivi le Grand Condé, qu'il publia son ouvrage. Il y fut arrêté dans un tems où il étoit encore huguenot. L'Anecdote de cela est que M. le Prince entra dans cette affaire par le moyen d'un Jésuite son Confesseur, qui aimoit la Peyrere à sa Religion près, dont il vouloit qu'il changeât. On re-

mua donc la machine du Préadamiſte : on l'arrêta, & on lui fit craindre les ſuites de ce Livre, s'il ne changeoit de Religion. Le bon-homme qui n'étoit pas obſtiné ſur ces matieres, ſe rendit bien-tôt, & ſon maître lui donna de quoi aller querir ſon abſolution à Rome.

II.

LORSQUE le Livre des Préadamiſtes parut, il fut condamné à être brûlé par la main du bourreau. Ménage pria l'Auteur qui étoit de ſes amis, de le lui envoyer avant qu'il fût mis *en lumiere.* Il comprit la raillerie, & le lui envoya avec ce vers d'Ovide, en changeant le mot *Urbem* en celui d'*ignem* :

Parve, nec invideo, ſine me, liber, ibis in ignem.

III.

LA Peyrere a fait une hiſtoire fort eſtimée du Groenland; on lui demandoit pourquoi il y avoit tant de for-

tiers dans le Nord : C'eſt, diſoit-il, que les biens de ces prétendus ſorciers que l'on fait mourir, ſont en partie confiſqués au profit de leurs juges.

IV.

LA PEYRERE ſe retira au Séminaire de Notre-Dame des Vertus près de Paris, qui eſt dirigé par les Peres de l'Oratoire. J'ai appris, dit M. Simon, qu'étant à l'article de la mort, un Théologien de l'Oratoire le preſſa un peu vivement ſur ſes Préadamiſtes, & voulut l'obliger à ſe rétracter : mais il évita de le faire ; & comme il ſe vit un peu preſſé il dit au Théologien ces paroles de l'Epître de Saint-Jude, *Hi quæcumque ignorant blaſphemant.*

V.

LORSQUE La Peyrere mourut, on lui fit cette Epitaphe :

La Peyrere ici giſt, ce bon Iſraélite,
Huguenot, Catholique, enfin Préadamiſte.

Quatre Religions lui plurent à la fois ;
Et son indifférence étoit si peu commune,
Qu'après quatre-vingt ans qu'il eut à faire
un choix,
Le bon-homme partit, & n'en choisit
pas une.

JEAN DE LAUNOI, né dans le Diocèse de Coutance l'an 1603, *mort en* 1678.

I.

COMME Launoi n'avoit point de talent pour prêcher ni pour chanter, il ne voulut jamais accepter de Bénéfice. *Je me trouverois bien de l'Eglise, mais l'Eglise ne se trouveroit pas bien de moi*, disoit-il à ceux qui vouloient lui inspirer de l'ambition.

II.

LAUNOI avoit la confiance du Pere Sirmond qu'il consultoit perpétuellement. Aussi ce Jésuite disoit-il : Quand M. de Launoi m'a entendu dire

dire quelque chose de bon, il va faire un Livre.

III.

PENDANT la vacance du siége de Paris, un Monsieur Morel prêcha à Notre-Dame, & n'eut point d'auditeurs; M. de Launoi dit qu'il prêchoit *sede vacante.*

IV.

J'AVERTISSOIS un jour Launoi, dit Ménage, qu'il avoit choqué tous les Jacobins dans les écrits qu'il avoit faits contre le Pere Nicolaï, & qu'ils écrivoient tous contre lui. Il me répondit malicieusement: je crains bien plus leur canif que leur plume.

V.

MONSIEUR Billaud Evêque de Boulogne, ayant écrit contre M. de Launoi; celui-ci mit ces paroles à la tête de la réponse qu'il lui fit: *Jacobus Bilialdus non disponit sermones suos in judicio*

La réponse du Cardinal de Richelieu à un Savant qui lui avoit envoyé

son Livre, est bien mieux. *Accepi, legi, probavi.*

VI.

MONSIEUR Godefroi Historiographe de France, étant sorti de son logis de grand matin, le premier jour de l'an, rencontra M. de Launoi qui s'en alloit en Sorbonne. Il l'aborda, & lui dit en l'embrassant : bon jour & bon an, Monsieur ; quel Saint dénicherez-vous du Ciel cette année ? M. de Launoi surpris de la demande, lui répondit : Je ne déniche point du Ciel les véritables Saints que Dieu & leur mérite y ont placés, mais bien ceux que l'ignorance & la superstition des peuples y ont fait glisser sans l'aveu de Dieu & des Savans.

VII.

LE Curé de saint Eustache de Paris disoit : Quand je rencontre le Docteur Launoi, je le salue jusqu'à terre, & ne lui parle que le chapeau à la main, & avec bien de l'humilité, tant

j'ai peur qu'il ne m'ôte mon saint Eustache, qui ne tient à rien.

VIII.

M. de Launoi étant à Basville chez le Premier Président de Lamoignon, ce Magistrat lui dit : au moins ne faites point de mal à notre Saint Yon. Le Docteur lui répondit : comment lui ferois-je du mal ? je n'ai pas l'honneur de le connoître

IX.

L'INDIFFÉRENCE que M. de Launoi eut pour le bien, l'empêcha de s'enrichir. Il commença son testament par ces paroles : *J'aurai bien-tôt fait ; car je n'ai pas beaucoup de bien.*

MICHEL DE MAROLLES, né en Touraine l'an 1600, *mort en* 1681.

I.

MONSIEUR de Lestang, auteur des Regles de bien traduire,

avoit pris tous les exemples de bonnes Traductions dans les Livres de M. d'Ablancourt, ou de Port Royal, & ceux des méchantes dans les Livres de l'Abbé de Marolles. Celui-ci en fut fort en colere & s'en plaignit à tout le monde. M. de Lestang ayant jugé à propos de l'appaiser, choisit pour cela le jour que M. de Marolles alloit faire ses Pâques; & se présentant devant lui, comme il alloit se mettre à genoux pour communier: Monsieur, lui dit-il, vous êtes en colere contre moi: je crois que vous avez raison; mais, Monsieur, ajoûta-t-il, voici un tems de miséricorde, je vous demande pardon. De la maniere dont vous vous y prenez, lui répondit M. de Marolles, il n'y a pas moyen de s'en défendre: allez, Monsieur, je vous pardonne. Quelques jours après M. de Marolles rencontrant M. de Lestang, lui dit: croyez-vous en être quitte? vous m'avez excroqué un pardon que je n'avois pas envie de vous accorder. Monsieur, Monsieur, lui répliqua M. de Lestang, ne faites

pas tant le difficile; on peut bien, quand on a besoin d'un pardon général, en accordêr un particulier.

II.

MAROLLES disoit à Liniere: Mes Vers me coûtent peu. Ils vous coûtent ce qu'ils valent, répliqua Liniere; & l'Auteur ne s'en offensa pas.

III.

L'ABBÉ de Marolles fit une Traduction des Epigrammes de Martial, dans laquelle il n'avoit rien conservé du sel de son Auteur; c'est ce qui engagea Ménage à mettre à la tête de son Exemplaire ces mots: *Epigrammes contre Martial.*

IV.

L'ABBÉ de Marolles prétendoit que la multitude de mauvaises Traductions qu'il avoit faites devoit le mettre au niveau de ceux qui n'en avoient fait que peu, mais de bonnes. J'aimerois autant la vanité d'un manœuvre qui prétendroit avoir

droit de prendre place parmi les plus habiles Architectes, parce qu'il auroit bâti un grand nombre de chaumieres.

V.

L'ABBÉ de Marolles ne traduisoit pas seulement des Poëtes, il faisoit lui même des Vers ; & en parlant de l'injustice du siecle, il dit qu'en dépit du Public, il avoit publié de compte fait cent trente-trois mille cent vingt-quatre Vers.

OLIVIER PATRU,
né à Paris l'an 1604, *mort en* 1681.

I.

LORSQUE Patru fut reçu en 1640, à l'Académie Françoise, il y fit un remerciment qui donna lieu à la Compagnie d'ordonner que tous ceux qui y seroient admis dans la suite feroient un discours pour remercier l'assemblée; ce qui ne s'étoit

point fait auparavant, & ce qui s'eſt toujours pratiqué depuis. Perſonne n'a été diſpenſé de cet uſage, que M. Colbert & M. d'Argenſon.

II.

PATRU étoit également un Cenſeur éclairé & ſevere. Sa réputation de rigidité étoit ſi bien établie, que quand Racine faiſoit à Deſpréaux quelques obſervations un peu trop ſubtiles ſur ſes ouvrages, le Satirique, au lieu de lui dire le Proverbe Latin, *ne ſis Patruus mihi*, lui diſoit, *ne ſis Patru mihi*.

III.

PATRU ne fut jamais riche ; ce qui fit dire à un Magiſtrat, que cet Avocat qui plaidoit ſi bien la cauſe de l'Académie & de la Langue Françoiſe, n'entendoit rien à plaider la cauſe de ſa fortune.

IV.

PATRU réduit à une extrême indigence & preſſé par un créancier im-

pitoyable, se vit obligé de vendre ses Livres, le seul bien qui lui restoit. Despréaux ayant appris l'extrémité où il se trouvoit, & sachant qu'il étoit sur le point de les donner pour une somme assez modique, alla aussitôt offrir près d'un tiers davantage. Mais l'argent compté, il mit dans le marché une condition qui surprit agréablement M. Patru; ce fut qu'il garderoit ses Livres comme auparavant, & que sa Bibliotheque ne seroit qu'en survivance à Despréaux.

V.

PATRU disoit à Despréaux : Vous écrivez trop négligemment votre Prose : il s'y est glissé quelques Vers. Croyez-vous, lui dit le Poëte, que vous ne tombez pas quelquefois dans la même faute ? Non, répondit Patru. Sur cela Despréaux ouvrit les plaidoyers de son ami, & tomba d'abord sur un Vers :

Onzieme Plaidoyer pour un jeune Alle
mand.

VI.

MONSIEUR Conrart, qu'on peut regarder comme le fondateur de l'Académie Françoiſe, étant mort ; un des plus grands Seigneurs de la Cour, mais qui ne s'étoit que médiocrement cultivé l'eſprit, ſe propoſa pour la place vacante. De le recevoir, ou de le refuſer, l'embarras étoit égal. Ce fut dans cette occaſion que Patru ouvrit l'aſſemblée par un Apologue. Meſſieurs, dit-il, un ancien Grec avoit une Lyre admirable ; il s'y rompit une corde : au lieu d'en remettre une de boyau, il en voulut une d'argent ; & la lyre avec ſa corde d'argent perdit ſon harmonie.

VII.

LINIERE voyant Patru & Chapelain qui ſe promenoient enſemble, dit à ceux qui étoient avec lui : Voilà un pauvre Auteur & un Auteur pauvre.

VIII.

MONSIEUR Boſſuet étant allé voir Patru qui étoit mourant, lui dit : On vous a regardé juſqu'ici, Monſieur, comme un eſprit fort ; ſongez à détromper le Public par des diſcours ſinceres & religieux. Il eſt plus à propos que je me taiſe, répondit Patru, on ne parle dans ces derniers momens que par foibleſſe ou par vanité.

CHARLES LE COINTE, de l'Oratoire, né à Troyes en 1611, *mort en* 1681.

I.

LE Pere Bourgoin Général de l'Oratoire, n'avoit de l'eſtime que pour ceux qui s'appliquoient à la Théologie ou à la Prédication, & étoit au contraire prévenu contre ceux qui donnoient du côté de l'hiſtoire. Cette prévention alloit ſi loin, que lorſqu'il vouloit déſigner un ignorant, il diſoit : C'eſt un Hiſtorien.

Avec ce préjugé, il regardoit le Pere le Cointe comme un homme inutile à sa Congrégation, & le donna pour Aumônier à Madame Servien, qui alloit à Munster avec M. Servien qui y étoit Plénipotentiaire.

II.

MONSIEUR Simon ayant représenté au Pere le Cointe que tout le monde se plaignoit de l'étendue de ses Annales Ecclésiastiques de France, il lui répondit ingénuement, qu'il le savoit fort bien, mais qu'il craignoit que la pension qu'il recevoit de la Cour ne finît avec son Ouvrage. Vous savez, ajoûta-t-il, ce que Biron le pere répondit à son fils: Quand nous n'aurons plus rien à faire, nous irons planter des choux à Biron.

III.

DOM Mabillon alla prier un jour le Pere le Cointe d'assister avec d'autres habiles gens à l'examen de certaines Chartres, qui se devoit faire à S. Germain des Prez. Il s'en excusa, &

il dit ensuite à un de ses amis, que quand on alloit à l'Abbaye, les Moines faisoient si bonne chere à ceux qu'ils convioient, & les pressoient d'une maniere si obligeante, qu'on ne pouvoit pas leur refuser ce qu'ils demandoient.

CHARLES COTIN,
né à Paris .... mort en 1682.

I.

C'EST la fatale nécessité de la rime qui attira à l'Abbé Cotin tous les brocards répandus contre lui dans les satyres de Despréaux. Ce Poëte récitoit à Furetiere la satyre du repas, & se trouvoit arrêté par un hemistiche qui lui manquoit :

Si l'on n'est plus à l'aise assis en un festin,
Qu'aux sermons de Cassagne....

Vous voilà bien embarrassé lui dit Furetiere, & que ne placez vous l'Abbé Cotin ? Il ne fallut pas le dire deux

fois ; ce qui justifia la vérité des deux Vers suivans :

Et malheur à tout nom, qui propre à la censure,
Peut entrer dans un vers, sans rompre la mesure.

II.

MONSIEUR le premier Président de Lamoignon refusa de lire un Libelle que l'Abbé Cotin avoit publié contre Despréaux, parce que ce premier Magistrat accusoit en riant Despréaux de l'avoir composé lui-même pour rendre l'Abbé ridicule.

III.

L'ABBÉ Cotin fatigué de l'administration de son bien qui lui attiroit des chagrins & des procès, le donna à un des ses amis qui s'engagea à lui fournir ce dont il auroit besoin. Ses proches présenterent aussitôt une requête pour lui faire nommer un curateur, prétendant qu'un homme ne pouvoit pas faire une plus grande fo-

lie que de donner ſon bien. L'Abbé Cotin, au lieu de répondre juridiquement, va voir ſes Juges, & les prie de venir à quelques-unes de ſes Prédications, conſentant de recevoir un curateur, ſi l'on jugeoit qu'il en eût beſoin après l'avoir entendu. Les Juges accepterent ſa propoſition, & revinrent ſi ſatisfaits de ſes Sermons, & ſi indignés de l'inſolence de ſes parens, qu'ils les condamnerent aux dépens & à l'amende.

I V.

BAYLE agite une aſſez plaiſante queſtion dans ſes Lettres. Il ſuppoſe que Deſpréaux eût été choiſi pour remplir la place de l'Abbé Cotin à l'Académie, & paroît en peine de quelle maniere le ſucceſſeur ſe feroit tiré de l'éloge de fondation dû à ſon prédéceſſeur ſuivant les Statuts Académiques. Je rapportai, dit Montcheſnai, la choſe à Deſpréaux qui me dit; qu'à la vérité il auroit fallu marcher un peu ſur la cendre chaude, mais qu'à la faveur des défilés de l'art

oratoire, il ſe ſeroit échappé d'un pas ſi délicat. Il n'y a rien, diſoit-il, dont la Rhétorique ne vienne à bout: un bon Orateur eſt une eſpece de Charlatan, qui ſait mettre à propos du baume dans les plaies.

FRANÇOIS EUDES DE MEZERAI, né en Baſſe-Normandie l'an 1610, *mort en* 1683.

I.

MEZERAI paroiſſoit chagrin dans tous ſes ouvrages contre les Traitans, & il avoit coûtume de dire, qu'il reſervoit deux écus d'or frappés au coin de Louis XII, ſurnommé le pere du peuple, dont il deſtinoit l'un à louer une place en Greve lors de l'exécution de quelques-uns d'eux, & l'autre à boire à la vûe de leur ſupplice. Il s'aviſa auſſi en travaillant au Dictionnaire de l'Académie Françoiſe, d'ajoûter cette phraſe au mot *comptable*, tout *comptable eſt pendable*, phraſe que les au-

tres Académiciens ne voulurent jamais lui paſſer, & qu'il fut obligé d'effacer ; ce qu'il ne fit cependant qu'en ajoûtant par dépit à la marge de ſon manuſcrit : *Rayé quoique véritable.*

II.

LE Cardinal Mazarin ayant lû un jour dans la Vie de Louis XI. que ce Prince étoit mauvais fils, mauvais pere, mauvais ami & mauvais mari, dit à l'Hiſtorien : Monſieur de Mezerai, vous traitez bien mal un de nos Rois Louis XI. Monſeigneur, lui répondit cet écrivain, comme écrivain, je ſuis interprete de la vérité.

III.

MEZERAI demanda un jour au P. Pétau, que l'on conſultoit comme un oracle ſur tous les points d'érudition, ce qu'il penſoit en général de la nouvelle Hiſtoire de France : celui-ci lui répondit durement, qu'il y avoit découvert mille fautes groſſieres. Un autre que Mezerai ſe ſeroit déconcerté

certé d'une repartie si imprévûe : mais il n'en fit que rire, & dit d'un ton ironique : j'ai été plus sévere observateur que vous, car j'en ai trouvé deux mille.

IV.

LES hardiesses que Mezerai se permettoit dans ses histoires, déterminerent la Cour à supprimer une pension de quatre mille livres qu'elle lui faisoit. Mezerai cessa dès-lors d'écrire ; & afin qu'on n'ignorât pas les motifs de son silence, il mit à part dans une cassette les derniers appointemens qu'il avoit reçus en qualité d'Historiographe, & y joignit un billet sur lequel il écrivit de sa main ces paroles : Voici le dernier argent que j'ai reçu du Roi ; il a cessé de me payer, & moi de parler de lui, soit en bien soit en mal.

V.

MEZERAI avoit un frere célebre par sa piété, nommé le Pere Eudes. Il abusa de sa simplicité pour l'enga-

ger à traiter dans un Sermon, qu'il devoit faire devant la Reine mere, Régente du Royaume, les matieres du Gouvernement les plus délicates; & non content de l'avoir engagé dans ce mauvais pas, il se mit dans un coin de l'Eglise durant le Sermon, & y rioit de tout son cœur, de la témérité de son frere qui menaçoit des jugemens de Dieu & des peines de l'enfer *ces sangsues malheureuses, venues d'au-de-là des Monts*. Encore lui alla-t-il reprocher au sortir de l'Eglise, qu'il n'en avoit pas dit assez.

VI.

MEZERAI donnoit toujours une boule noire dans le scrutin à tous ceux qui aspiroient aux places vacantes dans l'Académie. On fut long-tems à deviner de qui pouvoit venir une résolution si constante de nuire. A la fin le caractere de Mezerai fit soupconner que c'étoit de lui, & cela se trouva vrai. On lui demanda la raison d'une conduite si bisarre; & il répondit que c'étoit pour laisser à la posté-

rité un monument de la liberté de l'Académie dans les élections.

VII.

MEZERAI étoit si négligé dans sa personne, qu'on le prenoit pour un mendiant plutôt que pour ce qu'il étoit. Il lui arriva même un matin d'être arrêté par les archers des pauvres. La bévûe, au lieu de l'irriter, le charma; car il aimoit les aventures singulieres. Il leur dit, qu'il étoit trop incommodé pour aller avec eux à pié, mais qu'aussitôt qu'on auroit mis une nouvelle roue à son carrosse, ils s'en iroient de compagnie où il leur plairoit.

VIII.

UNE des bisarreries de Mezerai étoit de ne travailler qu'à la chandelle, même en plein jour au cœur de l'été; & comme s'il se fût alors persuadé qu'il n'y avoit plus de Soleil au monde; il ne manquoit jamais de reconduire jusqu'à la porte de la rue;

le flambeau à la main, ceux qui lui rendoient visite.

IX.

MEZERAI affecta durant tout le cours de sa vie un pyrrhonisme qui étoit plus dans sa bouche que dans son cœur, comme il le fit paroître durant sa derniere maladie : car ayant fait venir ceux de ses amis qui avoient été les témoins les plus ordinaires de ses licences à parler sur les choses de la Religion, il en fit devant eux une espece d'amende honorable, qu'il termina, en priant d'oublier ce qu'il avoit pû leur dire autrefois de contraire, & de se souvenir que Mezerai mourant étoit plus croyable que Mezerai en santé.

X.

DE tous les travers où Mezerai donna, aucun ne lui fit plus de tort dans le Public, que l'attachement qu'il prit pour un cabartier de la Chapelle, petit village sur le chemin de S. Denis, nommé *le Faucheur*, chez

lequel quelques-uns de ses amis le menerent un jour. Il prit tant de goût à la franchise de cet homme & à ses discours, que malgré tout ce qu'on pût lui dire, il passoit les journées entieres chez lui; il le fit même à sa mort son légataire universel, excepté pour les biens patrimoniaux qui étoient peu de chose, & qu'il laissa à sa famille.

PIERRE CORNEILLE, né à Rouen l'an 1606, *mort en* 1684.

I.

CORNEILLE se mit d'abord au Barreau sans goût & sans succès. Mais une petite occasion fit éclater en lui un génie tout différent, & ce fut l'amour qui le fit naître. Un jeune homme de ses amis, amoureux d'une Demoiselle de Rouen, le mena chez elle. Le nouveau venu se rendit plus agréable que l'introducteur. Le plai-

ſir de cette aventure excita dans Corneille un talent qu'il ne connoiſſoit pas, & ſur ce léger ſujet il fit une Comédie.

II.

CORNEILLE ſe maria ſingulierement. Il ſe préſenta un jour plus rêveur qu'à l'ordinaire devant le Cardinal de Richelieu, qui lui demanda s'il travailloit toujours : Il lui répondit qu'il étoit bien éloigné de la tranquillité néceſſaire pour la compoſition, & qu'il avoit la tête renverſée par l'amour. Il en fallut venir à un plus grand éclairciſſement, & il dit au Cardinal, qu'il aimoit paſſionnément une fille du Lieutenant Général d'Andely, & qu'il ne pouvoit l'obtenir de ſon pere. Le Cardinal voulut que ce pere ſi difficile vînt lui parler à Paris. Il arriva tout tremblant d'un ordre ſi imprévû, & s'en retourna bien content d'en être quitte pour avoir donné ſa fille *à un homme qui avoit tant de crédit.*

La premiere nuit de ſes nôces qui

ſe firent à Rouen, Corneille fut ſi malade que l'on écrivit à Paris qu'il étoit mort. Beaucoup de gens ont cru que Ménage avoit fait courir ce bruit, pour pouvoir mettre dans ſon Epitaphe tout ce qu'il avoit recueilli dans les Anciens, ſur la mort d'un grand Poëte.

III.

CORNEILLE eſt Auteur de la piece intitulée, *l'Occaſion perdue & recouvrée.* Cet ouvrage étant parvenu juſqu'au Chancelier Séguier, ce Magiſtrat envoya chercher Corneille, & lui dit; que cette piece ayant porté ſcandale dans le public, & lui ayant acquis la réputation d'un homme débauché, il falloit qu'il lui fit connoître que cela n'étoit pas, en venant à confeſſe avec lui. Il l'avertit du jour: Corneille y alla. Le Pere Paulin du Tiers-Ordre de Saint François, lui donna pour pénitence, de traduire en vers quelque choſe de l'Imitation de J. C. Charpentier donne cette origine à cette traduction. La plûpart

des Ecrivains lui en donnent une autre.

IV.

L'ABBÉ d'Aubignac rapporte que Corneille lut une de ses Tragédies à Colletet. Celui-ci, tout mauvais Poëte qu'il étoit, condamna plusieurs Vers comme rudes, obscurs, ou mal construits. Corneille en demeura d'accord, sans néanmoins vouloir les corriger, parce, disoit-il, qu'ils étoient payés comme les autres.

V.

CORNEILLE lisoit tout à fait mal ses Vers. Il reprochoit un jour à Bois-Robert qu'il avoit mal parlé d'une de ses pieces étant sur le Théatre. Comment pourrois-je avoir mal parlé de vos Vers sur le Théatre, lui dit Bois-Robert, les ayant trouvés admirables dans le tems que vous les barbouilliez en ma présence ?

VI.

LA conversation de Corneille étoit

pesante & sans agrément; ce qui fit dire à une grande Princesse qui avoit désiré de le voir & de l'entretenir, qu'il ne falloit point l'écouter ailleurs qu'à l'Hôtel de Bourgogne.

VII.

CORNEILLE parloit peu, même sur la matiere qu'il entendoit parfaitement; & quand on lui reprochoit qu'il se négligeoit un peu trop dans la conversation, il répondoit ordinairement: je n'en suis pas moins Pierre Corneille.

VIII.

CE grand Poëte jouit des honneurs les plus singuliers. Il avoit sa place marquée au Théatre. Lorsqu'il y alloit, tout le monde se levoit par respect, & le Parterre frappoit des mains.

IX.

UNE espece de Gouverneur qu'on avoit envoyé d'Allemagne à Paris, avec deux Gentilshommes de dis-

tinction, pour veiller à leur conduite, écrivit à leur pere : Je laisse lire Moliere à vos fils, parce qu'il est assez divertissant ; mais je leur ai conseillé de laisser Corneille & Racine, pour s'attacher au Théatre de Gherardi, à cause de la belle morale.

X.

La devise de Corneille étoit : *Et mihi res non me rebus submittere conor.*

XI.

Jamais piece de Théatre n'eut un aussi grand succès que le Cid. Je me souviens, dit M. de Fontenelle, d'avoir vû en ma vie un homme de guerre & un Mathématicien, qui de toutes les Comédies du monde ne connoissoient que le Cid. L'horrible barbarie où ils vivoient n'avoit pu empêcher le nom du Cid, d'aller jusqu'à eux. Corneille avoit dans son cabinet cette piece traduite en toutes les langues de l'Europe, hormis l'Esclavone & la Turque. On la faisoit apprendre aux enfans ; & en plusieurs Provinces

du Royaume, il étoit passé en proverbe de dire : *Cela est beau comme le Cid.* Le Cardinal de Richelieu souhaita de passer pour Auteur de cette piece ; Corneille qui aimoit la gloire plus que l'argent, n'y voulut pas consentir. Le tout-puissant Ministre prit alors le parti de la faire examiner par l'Académie. Toutes les critiques qu'on a faites du Cid ont abouti à dire, que toutes les regles du Théatre y étoient violées. Les Partisans de Corneille en conviennent : mais de-là même ils tirent un argument invincible contre ses adversaires. Cette piece, malgré ses énormes défauts, disent-ils, regne sur nos Théatres depuis plus d'un siecle ; il faut donc qu'il y ait des beautés supérieures à tout ce qui a jamais paru.

XII.

LORSQUE Corneille publia *les Horaces*, il courut un bruit qu'on feroit encore des observations & un nouveau jugement sur cette piece. Horace, dit l'Auteur, fut condamné par

par les Duumvirs ; mais il fut abſous par le peuple.

XIII.

MADEMOISELLE Duclos a joué avec ſuccès le rolle de Camille. Un jour qu'après ſes imprécations contre Rome victorieuſe, elle ſortoit du Théatre avec une ſorte de précipitation elle s'embarraſſa dans la queue traînante de ſa robe, & tomba. L'Acteur plus civil qu'il ne convenoit à la fureur d'Horace, outré de tous les propos injurieux de ſa ſœur, ôta ſon chapeau d'une main, & lui préſenta l'autre pour la relever & pour la conduire avec une grace affectée dans la couliſſe, où ayant remis ſon chapeau, & tiré ſon épée, il parut la tuer avec brutalité. Baron, dit l'Abbé Nadal, qui rapporte l'anecdote, n'eût pas fait certainement la même faute que Beaubourg; il eût profité de l'occaſion en grand Comédien qui jouoit avec nobleſſe, & il n'eût pas manqué de la tuer dans la chûte même. La ſingularité de l'accident eût

corrigé peut être l'atrocité de l'action, & la faute même du Poëte.

XIV.

La Tragédie de Cinna a fait sur le cœur de Louis XIV, une impression bien honorable à ce beau Poëme. Tout le monde sait que le Chevalier de Rohan avoit conspiré contre l'Etat, & que le Roi refusa constamment sa grace. Ce grand Prince vit représenter Cinna la veille du jour où l'on devoit exécuter le Chevalier; & il en fut si frappé, qu'il a avoué depuis que si on eût saisi cet instant pour lui parler en faveur du criminel, il auroit accordé tout ce qu'on auroit voulu.

Corneille avoit destiné la dédicace de Cinna au Cardinal Mazarin; mais ayant sû que ce Ministre ne lui feroit point de présent, il prit le parti de l'adresser à M. de Montoron qui lui donna mille pistoles. On a depuis appellé les épitres dédicatoires qui sont lucratives, des épitres à la Montoron.

XV.

AVANT que l'on joüât Polieucte, Corneille le lut à l'Hôtel de Rambouillet, souverain tribunal des affaires d'esprit en ce tems-là. La piece y fut applaudie autant que le demandoit la bienséance & la grande réputation que l'Auteur avoit déja. Mais quelques jours après, Voiture vint trouver Corneille, & prit des tours fort délicats, pour lui dire que Polieucte n'avoit pas réussi comme il pensoit, que sur-tout le Christianisme avoit déplu. Corneille allarmé, voulut retirer sa piece d'entre les mains des Comédiens qui l'apprenoient: mais enfin il la leur laissa sur la parole d'un d'entre eux qui n'y jouoit point.

XVI.

MADAME la premiere Dauphine disoit en admirant Pauline dans Polieucte: Eh bien! ne voilà-t-il pas la plus honnête femme du monde, qui n'aime point du tout son mari?

XVII.

PEU de tems après que Corneille eut donné Polieucte, la Serre si connu par les satyres de Despréaux, fit représenter sa Tragédie de Thomas Morus. On y suoit, dit la Serre, au mois de Décembre, & l'on tua quatre portiers de compte fait, la premiere fois qu'elle fut jouée; voilà ce qu'on appelle de bonnes pieces: M. Corneille n'a point des preuves si puissantes de l'excellence des siennes, & je lui céderai volontiers le pas, quand il aura fait tuer cinq portiers en un seul jour.

Ce la Serre est le même, qui, étant un jour aux conférences que Richesource faisoit sur l'éloquence, l'alla embrasser, en lui disant: Ah, Monsieur, je vous avoue que depuis vingt ans, j'ai bien débité du galimathias; mais vous venez d'en dire plus en une heure que je n'en ai écrit en toute ma vie!

XVIII.

LA plus ingénieuſe critique qui ait été faite de Pompée, eſt celle d'une Dame très-ſpirituelle, qui diſoit que cette piece lui paroiſſoit belle, & qu'elle n'y trouvoit qu'une choſe à reprendre, c'eſt qu'il y avoit trop de héros. Cette expreſſion ſinguliere, renferme une penſée fort délicate. Elle entendoit par ce mot de Héros, des perſonnages qui attiroient ſon admiration & ſa pitié; l'émotion qu'elle recevoit de chacun d'eux n'étoit ni aſſez diſtincte ni aſſez vive pour l'attacher autant qu'elle l'auroit voulu.

XIX.

CORNEILLE a écrit que pour trouver la plus belle de ſes pieces, il falloit choiſir entre Rodogune & Cinna; & ceux à qui il en a parlé ont démêlé ſans beaucoup de peine, qu'il étoit pour Rodogune.

XX.

L'ABBÉ Pelegrin diſoit qu'Héraclius

clius étoit le desespoir de tous les Auteurs Tragiques. Despréaux appelloit la Tragédie d'Héraclius *un Logogriphe.*

XXI.

MONSIEUR de Turenne, s'étant trouvé à une représentation de Sertorius, s'écria à deux ou trois endroits de la piece : Où donc Corneille a-t-il appris l'art de la guerre ?

XXII.

LE Maréchal de Grammont dit à l'occasion d'Othon, que Corneille devroit être le Breviaire des Rois. Et M. de Louvois, qu'il faudroit un parterre composé de Ministres d'Etat pour juger cette piece.

XXIII.

CORNEILLE eut à se louer & à se plaindre du Cardinal de Richelieu. Aussi fit-il à la mort de ce grand Ministre des vers où il l'envisageoit d'un côté comme son ennemi, & de l'au- comme son bienfaicteur ;

Qu'on parle bien ou mal du fameux Cardinal,
Ma prose ni mes vers n'en diront jamais rien ;
Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal,
Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien.

XXIV.

Qui sera assez hardi pour nous dire que nous vieillissons. Corneille, quoique chargé de lauriers, ne vouloit pas croire que l'heure de la retraite fût arrivée pour lui, & il prit en mauvaise part ces deux Vers de l'art Poëtique :

Que Corneille pour lui ranimant son audace,
Soit encore le Corneille & du Cid & d'Horace.

Ne le suis-je pas toujours, disoit-il ?

Cinq ou six ans avant sa mort, Corneille disoit à Chevrau : J'ai pris congé du Théatre, & ma Poësie s'en est allée avec mes dents.

XXV.

Lorsqu'il meurt un Académicien, on lui fait un Service aux frais de ceux qui sont actuellement Directeur & Chancelier. Il arriva que Corneille étant mort la nuit du dernier de Septembre au premier Octobre; l'Abbé de Lavau & Racine se disputerent l'honneur de lui rendre les devoirs funebres. J'étois encore Directeur quand Corneille est mort, disoit l'Abbé de Lavau; & moi, disoit Racine, j'ai été nommé Directeur le jour même de sa mort, avant que le Service pût être fait. On décida en faveur de l'Abbé de Lavau; & c'est ce qui donna lieu à ce mot de Benserade où le double sens est assez visible. *Si quelqu'un de nous*, dit-il à Racine, *avoit pû prétendre d'enterrer Corneille, c'étoit vous, Monsieur; cependant vous ne l'avez pas fait.*

XXVI.

Monsieur le Duc de Bourgogne disoit que Corneille étoit *plus homme de génie*: Racine *plus homme d'esprit.*

XXVII.

CORNEILLE est presque le seul de nos Poëtes auquel les Anglois rendent justice. Ils regardent Moliere, Lafontaine, Racine, Despréaux, Rousseau, plutôt comme de grands Ecrivains que comme de grands Poëtes. Corneille seul leur paroît parler véritablement le langage des Dieux. Nos Compatriotes, disoit un Lord, sont aussi mauvais politiques que les François sont mauvais Poëtes. Nous de notre côté nous appliquons aux Anglois le mot de Pétrone; vous parlez plus en Poëtes qu'en hommes: *Plus Popetice quam humane locutus es;* & nous disons d'eux en particulier ce que le Duc de Bukingham dit de tous les Poëtes en général:

Pour un seul d'inspiré, dix seront possédés.

CLAUDE EMANUEL LULLIER, surnommé CHAPELLE, né près de Paris l'an 1621, mort en 1686.

I.

CHAPELLE étoit l'homme le plus agréable & le plus voluptueux de son siecle. Un jour qu'il étoit à table chez un de ses amis à Paris, un Seigneur qui revenoit de la Cour arriva au milieu du repas, & prit brusquement sa place auprès de Chapelle qu'il serroit un peu. Ce Seigneur, après avoir débité quelques nouvelles, vint à parler des Poëtes qui avoient la hardiesse de faire des chansons contre quelques personnes de condition, & dit en même tems : Si je les connoissois, je leur donnerois volontiers vingt coups de canne. Chapelle fatigué de ces discours, & inquiet de n'être pas à son aise à table, se leve en présentant le dos, & lui dit : Frappe & va-t-en. Ce Sei-

gneur étonné du ton dont Chapelle avoit prononcé ces paroles, en sentit la force ; il lui fit beaucoup d'honnêtetés & le serra moins.

II.

UN jour que Chapelle dînoit en nombreuse compagnie chez le Marquis de Marsilli, dont le Page pour tout domestique servoit à boire, il souffroit qu'on ne lui versât pas aussi souvent qu'on le faisoit ailleurs ; la patience lui échappa à la fin : Eh, je vous prie, dit-il, Marquis, donnez-nous la monnoie de votre Page !

III.

DESPRÉAUX qui étoit ami de Chapelle, l'ayant rencontré un jour auprès du Palais, lui dit que le penchant qu'il avoit pour le vin lui faisoit tort. Chapelle parut touché du discours de Despréaux : il le remercia de ses conseils ; mais malheureusement il se trouva un cabaret vis-à-vis l'endroit de leur conférence, & Cha-

pelle invita Despréaux d'y entrer pour s'asseoir, & pour suivre plus commodément la conversation qu'ils avoient commencée. Despréaux ne put s'en dispenser pour achever la conversion de Chapelle. Il fallut bien en entrant au cabaret demander au moins une bouteille de vin, laquelle fut suivie de plusieurs autres. Enfin ces Messieurs, l'un en prêchant, l'autre en écoutant, s'enivrerent si bien qu'il fallut les porter chez eux.

IV.

CHAPELLE avoit pris de l'inclination pour Mademoiselle Chouars qui avoit de l'esprit, de l'érudition, & du bon vin; il alloit souvent souper chez elle. Un jour la femme-de-chambre étant entrée après un long repas dans la salle pour desservir, elle trouva sa maîtresse toute en pleurs, & Chapelle d'une tristesse extrême. Elle parut curieuse d'en savoir la raison; & Chapelle lui dit qu'ils pleuroient la mort du Poëte Pindare, que les Medecins avoient tué par des remedes

contraires à son état. Il recommença alors le détail des belles qualités de Pindare, d'un air si pénétré, que la femme-de-chambre oublia ce qu'elle étoit venue faire, & se mit à pleurer avec eux.

V.

Le Duc de Brissac voulant aller passer quelques tems dans ses terres, fit si bien qu'il engagea Chapelle à l'y suivre. Ils arriverent le quatrieme jour à Angers, sur le midi, avec dessein d'y passer le reste de la journée. Chapelle avoit dans cette ville un Chanoine de ses amis chez lequel il alla faire un long & agréable dîné. Le lendemain comme le Duc étoit prêt de monter en carosse pour continuer son voyage, Chapelle lui signifia qu'il ne pouvoit le suivre; qu'il avoit trouvé un vieux Plutarque sur la table de son ami, où il avoit lû à l'ouverture du Livre, *qui suit les grands, serf devient.* Le Duc de Brissac eut beau lui dire qu'il le regardoit comme son ami, & qu'il seroit absolument le maître

chez lui ; il n'en put tirer d'autre réponse, sinon que Plutarque l'avoit dit, & que ce n'étoit pas sa faute. Sur cela il quitta le Duc, & s'en revint à Paris.

VI.

CHAPELLE revenant de chez Moliere à Auteuil, après avoir bû largement à son ordinaire, eut querelle au milieu de la petite prairie d'Auteuil, avec un valet nommé Godemer, qui le servoit depuis plus de trente ans. Ce vieux domestique avoit l'honneur d'être toujours dans le carrosse de son maître. Il prit fantaisie à Chapelle en descendant d'Auteuil, de lui faire perdre cette prérogative, & de le faire monter derriere son carrosse. Godemer accoûtumé aux caprices que le vin causoit à son maître, ne se mit pas beaucoup en peine d'exécuter ses ordres. Celui-ci se met en colere : l'autre se moque de lui ; ils se prennent dans le carrosse. Le cocher descend de son siege pour aller les séparer. Moliere qui étoit à la fenêtre apper-

çut les combattans. Il crut que ses domestiques de Chapelle l'assommoient, & il accourut au plus vîte : Ah, Moliere, lui dit Chapelle, puisque vous voilà, jugez si j'ai tort ! Ce coquin de Godemer s'est lancé dans mon carrosse, comme si c'étoit à un valet de figurer avec moi. Vous ne savez ce que vous dites, répondit Godemer ; Monsieur sait que je suis en possession du devant de votre carrosse depuis plus de trente ans, pourquoi voulez-vous me l'ôter aujourd'hui sans raison ? Vous êtes un insolent qui perdez le respect, reprit Chapelle ; si j'ai voulu vous permettre de monter dans mon carrosse, je ne le veux plus : je suis le maître, & vous irez derriere ou à pié. Y a-t-il de la justice à cela, répliqua Godemer ? Me faire aller à pié présentement que je suis vieux, & que je vous ai bien servi pendant si longtems ! Il falloit m'y faire aller pendant que j'étois jeune, j'avois des jambes alors ; mais à présent je ne puis plus marcher. En un mot, comme en cent, vous m'avez accoûtumé au

carroſſe, je ne puis plus m'en paſſer, & je ſerois deshonoré ſi l'on me voyoit aujourd'hui derriere. Jugez-nous, Moliere, je vous prie, ajoûta Chapelle; j'en paſſerai par tout ce que vous voudrez. Eh bien, puiſque vous vous en rapportez à moi, dit Moliere, je vais tâcher de mettre d'accord deux ſi honnêtes gens. Vous avez tort, dit-il à Godemer, de perdre le reſpect envers votre maître qui peut vous faire aller comme il voudra; il ne faut pas abuſer de ſa bonté. Ainſi je vous condamne à monter derriere ſon carroſſe juſqu'au bout de la prairie; & là vous lui demanderez fort honnêtement la permiſſion d'y rentrer; je ſuis ſûr qu'il vous la donnera. Parbleu, s'écria Chapelle, voilà un jugement qui vous fera honneur dans le monde: tenez, Moliere, vous n'avez jamais donné une marque d'eſprit ſi brillante. Oh bien, ajoûta-t-il, je fais grace entiere à ce maraut, en faveur de l'équité avec laquelle vous venez de nous juger. Ma foi, Moliere, ajoûta-t-il, je vous

ſuis obligé ; car cette affaire là m'embarraſſoit, elle avoit ſa difficulté. Adieu, mon cher ami, tu juges mieux qu'homme de France.

VII.

CHAPELLE ſoupoit un ſoir tête à tête avec le Maréchal de * *. Quand ils eurent un peu bû ils ſe mirent à faire des réflexions ſur les miſeres de cette vie, & ſur l'incertitude de ce qui la doit ſuivre. Ils convinrent que rien au monde n'étoit ſi dangereux que de vivre ſans Religion : mais ils trouvoient en même tems qu'il n'étoit pas poſſible de paſſer en bon Chrétien un grand nombre d'années, & que les Martyrs avoient été bienheureux de n'avoir eu que des momens à ſouffrir pour gagner le Ciel. Là-deſſus Chapelle imagina qu'ils feroient fort bien l'un & l'autre de s'en aller en Turquie prêcher la Religion Chrétienne. On nous prendra, diſoit-il, on nous conduira à quelque Bacha. Je lui répondrai avec fermeté ; vous ferez comme moi, M. le Maré-

chal : on m'empalera, on vous empalera après moi, & nous voilà en Paradis. Le Maréchal trouva mauvais que Chapelle se mît ainsi avant lui : C'est moi, dit-il, qui suis Maréchal de France & Duc & Pair, à parler au Bacha, & à être martyrisé le premier, & non pas à un petit compagnon comme vous. Je me moque du Maréchal & du Duc, répliqua Chapelle. Sur cela Monsieur de * *. lui jette son assiette au visage. Chapelle se jette sur le Maréchal ; ils renversent tables, buffets, sieges ; on accourt au bruit. On peut penser quelle scene ce fut de leur entendre expliquer le sujet de leur querelle, & conter chacun leurs raisons.

VIII.

Un jour que Chapelle soupoit chez Ségrais avec plusieurs gens de Lettres, Despréaux y lut quelques morceaux de son Lutrin. Dans la chaleur du repas ; Chapelle critiqua fortement Despréaux ; celui-ci lui dit : *Tais tois, Chapelle, tu es ivre. Je ne*

suis pas si ivre de vin que tu es ivre de tes vers, répliqua Chapelle.

RENE' RAPIN, *né à Tours l'an* 1621, *mort en* 1687.

I.

LE Pere Rapin Jésuite, écrivoit au Comte de Bussi ce mot de Cicéron : Si vous vouliez jetter les yeux sur le manuscrit que je vous envoie, je pourrois mériter des applaudissemens : *Si te haberemus otiosum, clamores faceremus*. Le Comte lui répondit : Vous avez bien lû au moins votre Cicéron : *Habuisti illum otiosum, idcirco clamores facis*.

II.

DUPERRIER & Santeuil parierent un jour à qui feroit mieux des Vers Latins. Ménage n'ayant pas voulu être leur juge, ils convinrent de s'en rapporter au Pere Rapin. Ils le trouverent qui sortoit de l'Eglise. Ce Jé-

ſuite après leur avoir fait honte de leur vanité, leur dit que les Vers ne valoient rien, rentra dans l'Egliſe d'où il ſortoit, & jetta dans le Tronc l'argent qu'ils lui avoient conſigné.

III.

LE Pere Rapin publioit alternativement des Ouvrages de Littérature & de Piété : cette varieté a fait dire à l'Abbé de la Chambre, que ce Jéſuite ſervoit Dieu & le monde par ſemeſtre.

JEAN-BAPTISTE LULLY, né à Florence l'an 1633, mort en 1687.

I.

LULLY vint en France à l'âge de douze ans. Il y fut mené par le Chevalier de Guiſe, que Mademoiſelle avoit prié de lui choiſir un petit Italien qui pût l'amuſer. Quand cette Princeſſe l'eut vû, elle ne le trouva

pas à son gré, & elle le relégua dans sa cuisine. Lully qui avoit appris autrefois un peu de musique, y trouva par hasard un violon & s'en amusa. Le Comte de Nogent l'entendit un jour, lui trouva du talent & de la main, & en informa aussitôt la Princesse qui lui donna un Maître pour le perfectionner. Dans ces circonstances Mademoiselle lâcha un pet qui fit grand bruit, qui occasionna les Vers suivans :

Mon cœur outré de déplaisir
Etoit si gros de ses soupirs,
Voyant votre cœur si farouche,
Que l'un d'eux se voyant réduit
A ne pas sortir par la bouche,
Sortit par un autre conduit.

Lully eut l'imprudence de faire un air sur ces paroles. La chose devint publique ;& ceMusicien fut congédié. Ce narré ne s'accorde pas avec celui qu'on va voir, & qui est rapporté par un Auteur qui paroît bien instruit.

II.

II.

Lully étant jeune & simple page de Mademoiselle, entendit que cette Princesse qui se promenoit dans les jardins de Versailles, disoit à d'autres Dames: Voilà un pié-d'estal vuide sur lequel on auroit dû mettre une statue. La Princesse ayant continué son chemin; Lully se deshabilla entierement, cacha ses habits derriere le pié-d'estal, & se plaça dessus, attendant dans l'attitude d'une statue que la Princesse repassât. Elle revint en effet quelque tems après; & ayant apperçu de loin une figure dans l'endroit où elle souhaitoit qu'on en mit une, elle ne fut pas médiocrement surprise. Est-ce un enchantement, dit-elle, que ce que nous voyons? Elle avança insensiblement, & ne reconnut la vérité de cette aventure, que lorsqu'elle fut très-proche de la figure. Les Dames & les Seigneurs qui accompagnoient la Princesse, voulurent faire punir sévérement la statue; mais elle lui par-

donna en faveur de la faillie finguliere : & cette folie qui fembloit devoir perdre Lully, fut le premier pas qui le conduifit à la fortune.

III.

LE Roi devoit danfer dans un balet de la compofition de Lully. Ce Prince qui étoit alors dans fa plus grande jeuneffe, s'étoit rendu au lieu de l'affemblée, & n'y avoit rien trouvé de prêt. Plufieurs Valets-de-pied envoyés coup fur coup au Muficien, n'avoient point produit d'effet. Le Roi impatienté, envoya dire qu'il vouloit abfolument qu'on commençât, & qu'il ne pouvoit plus attendre. Lully fongeant moins aux ordres qu'on lui portoit, qu'à ce qu'il avoit à faire, répondit d'un grand fens-froid : *Le Roi eft le maître, il peut attendre tant qu'il lui plaira.*

IV.

LULLY réuffiffoit admirablement dans les contes obfcènes : hors de-là, il n'avoit point de converfation. Mo-

ſiere le regardoit comme un excellent pantomime, & lui diſoit aſſez ſouvent, *Lully*, fais nous rire.

V.

LULLY diſoit d'un air qu'il avoit fait pour l'Opéra, & qu'on chantoit à la Meſſe: Seigneur je vous demande pardon, je ne l'avois pas fait pour vous.

VI.

ON donna à Lully un Prologue d'Opéra que l'on trouvoit excellent. La perſonne qui lui préſenta, le pria de le vouloir bien examiner devant elle. Lorſque Lully fut au bout, la perſonne lui demanda s'il n'y trouvoit rien à redire. Je n'y trouve qu'une lettre de trop, répondit-il; c'eſt qu'au lieu qu'il y a *fin du Prologue*, il devroit y avoir *fi du Prologue*.

VII.

LORSQUE Lully eut été choiſi pour Sur-Intendant de la Muſique du Roi, il négligea ſi fort le violon, qu'il n'en

avoit pas même chez lui. Il n'y avoit que M. le Maréchal de Grammont, qui trouvât le secret de lui en faire jouer quelquefois, par le moyen d'un domestique qui en jouoit mal en présence de Lully. Aussitôt celui-ci lui arrachoit le violon des mains, il s'échauffoit & ne le quittoit qu'à regret.

VIII.

Louis XIV. fut si content de l'Opéra d'Isis, qu'il fit rendre un Arrêt du Conseil, par lequel il est permis à un homme de condition de chanter à l'Opéra & d'en retirer des gages sans déroger. Cet Arrêt a été enregistré au Parlement de Paris.

IX.

Les ennemis de Lully l'accusoient de devoir le succès de sa musique à Quinaut. Ce reproche lui fut fait un jour par ses amis mêmes qui lui dirent en plaisantant, qu'il n'avoit pas de peine à mettre en chant des vers foibles; mais qu'il éprouveroit bien plus de difficulté si on lui donnoit des

vers pleins d'énergie. Lully animé par cette plaiſanterie, & comme ſaiſi d'enthouſiaſme, court à un clavecin, & après avoir cherché un moment ſes accords, chante ces quatre vers d'Iphigénie qui ſont des images; ce qui les rend plus difficiles pour la muſique, que des vers de ſentiment:

Un Prêtre environné d'une foule cruelle
Portera ſur ma fille une main criminelle,
Déchirera ſon ſein, & d'un œil curieux,
Dans ſon cœur palpitant conſultera les Dieux.

Un des auditeurs a raconté, qu'ils ſe crurent tous préſens à cet affreux ſpectacle, & que les tons que Lully ajoûtoit aux paroles leur faiſoien dreſſer les cheveux à la tête.

X.

L'AUTEUR de la vie de Quinaut rapporte le fait qui va ſuivre & dans les mêmes termes. Il y avoit longtems que le Roi avoit donné des Lettres de nobleſſe à Lully. Quelqu'un

lui alla dire qu'il étoit bienheureux que le Roi l'eût ainsi exempté de suivre la route commune, qui est qu'on aille à la Gentil-hommerie par une charge de Secrétaire du Roi; que s'il avoit eu à passer par cette porte, elle lui auroit été fermée, & qu'on ne l'auroit pas reçu. Un homme de cette Compagnie s'étoit vanté qu'on refuseroit Lully s'il se présentoit, à quoi les grands biens qu'il amassoit faisoit juger qu'il pourroit songer un jour. Lully avoit moins d'ambition, que de noble fierté à l'égard de ceux qui le méprisoient. Pour avoir le plaisir de morguer ses ennemis & ses envieux, il garda ses Lettres de Noblesse, sans les faire enregistrer, & ne fit semblant de rien. En 1681, on rejoua à Saint Germain la Comédie & le Ballet du Bourgeois-Gentil-homme, dont il avoit composé la Musique. Il chanta lui-même le personnage de Mufti qu'il exécutoit à merveille. Toute sa vivacité, tout le talent naturel qu'il avoit pour déclamer, se déployerent là; & quoiqu'il n'eût

qu'un filet de voix, il vint à bout de le remplir au gré de tout le monde. Le Roi qu'il divertit infiniment, lui en fit des complimens. Lully prit cette occasion : Mais Sire, dit-il, j'avois dessein d'être Secrétaire du Roi; vos Secrétaires ne voudront plus me recevoir. Ils ne voudront plus vous recevoir, repartit le Monarque? ce sera bien de l'honneur pour eux: allez, voyez Monsieur le Chancelier. Lully alla du même pas chez Monsieur le Tellier, & le bruit se répandit qu'il alloit devenir Secrétaire du Roi. Cette Compagnie & mille gens commencerent à en murmurer : Voyez-vous, disoit-on, le moment qu'il prend : à peine a-t-il quitté le chapeau de Mufti, qu'il ose prétendre à une charge, à une qualité honorable : ce farceur encore essouflé des gambades qu'il vient de faire sur le théatre, demande à entrer au sceau. M. de Louvois sollicité par Messieurs de la Chancellerie, & qui étoit de leur corps, parce que tous les Secrétaires d'Etat doivent être Secré-

taires du Roi, s'en offenſa fort. Il reprocha à Lully ſa témérité, qui ne convenoit pas à un homme comme lui, qui n'avoit de recommandations & de ſervices que d'avoir fait rire. Hé, tête-bleu, repondit Lully, vous en feriez autant ſi vous le pouviez ? La ripoſte étoit gaillarde. Il n'y avoit dans le Royaume que le Maréchal de la Feuillade & Lully, qui euſſent répondu à M. de Louvois de cet air. Enfin le Roi parla à M. le Tellier. Les Secrtéaires du Roi étant venus faire des remontrances à ce Miniſtre, ſur ce que Lully avoit traité d'une charge parmi eux, & ſur l'intérêt qu'ils avoient qu'on le refuſât pour la gloire du corps; M. le Tellier leur répondit en des termes encore plus deſagréables que ceux dont le Roi s'étoit ſervi. Quand ſe vint aux proviſions, elles furent expédiées à Lully avec des agrémens inouis. Le reſte de la cérémonie s'accomplit avec la même facilité. Auſſi fit-il les choſes noblement de ſon côté. Le jour de ſa réception, il donna

un magnifique repas aux anciens & aux gens importans de ſa Compagnie ; & le ſoir un plat de ſon métier, l'Opéra où l'on jouoit le triomphe de l'Amour. Ils étoient vingt ou trente, qui y avoient ce jour-là, comme de raiſon, les bonnes places ; de ſorte qu'on voyoit deux ou trois rangs de gens graves en manteau noir & en grand chapeau de caſtor aux premiers bancs de l'amphithéatre qui écoutoient d'un ſérieux admirable les menuets & les gavotes de leur confrere le Muſicien. L'Opéra apprit ainſi publiquement, que ſon Seigneur s'étant voulu donner un nouveau titre, n'en avoit pas eu le démenti. M. de Louvois même ne crut pas devoir garder ſa mauvaiſe humeur. Suivi d'un gros de Courtiſans, il rencontra bien-tôt Lully à Verſailles : Bon jour, mon confrere, lui dit-il, en paſſant : ce qui s'appella un bon mot de M. de Louvois.

XI.

LULLY a laiſſé à ſes héritiers ſix cens trente mille livres tout en or. Il avoit acquis tous ſes biens dans ſa profeſſion ; auſſi s'en occupoit-il entierement : il formoit lui-même ſes Acteurs & ſes Actrices. Son oreille étoit ſi fine, que d'un bout de théatre à l'autre, il diſtinguoit le violon qui jouoit faux. Dans la colere que cela lui cauſoit, il briſoit l'inſtrument ſur le dos du Muſicien. La répétition faite, il l'appelloit, lui payoit ſon inſtrument plus qu'il ne valoit, & l'emmenoit dîner avec lui. Il étoit ſi paſſionné pour ſa Muſique, que de ſon propre aveu, il auroit tué un homme qui lui auroit dit qu'elle étoit mauvaiſe. Il fit jouer pour lui ſeul un de ſes Opéras que le public n'avoit pas goûté. Cette ſingularité fut rapportée au Roi, qui jugea que puiſque Lully trouvoit ſon Opéra bon, il l'étoit. Il le fit exécuter. La Cour & la Ville changerent de ſentiment : cet Opéra étoit Armide.

XII.

LULLY conserva son humeur enjouée jusqu'à la fin. Lorsqu'il étoit à l'extrémité, le Chevalier de Lorraine l'étant venu voir, & lui marquant la tendre amitié qu'il avoit pour lui, Madame Lully lui dit : Oui vraiment, Monsieur, vous êtes fort de ses amis; c'est vous qui l'avez enivré le dernier, & qui êtes cause de sa mort : *Tais-toi*, lui dit Lully, *ma chere femme ; tais-toi, M. le Chevalier m'a enivré le dernier, & si j'en réchappe, ce sera lui qui m'enivrera le premier.*

XIII.

LULLY se blessa un jour au petit doigt du pié en battant la mesure avec sa canne. Cette blessure qu'on négligea d'abord, devint si considérable, que son Médecin lui conseilla de se faire couper le doigt. Malheureusement on retarda l'opération, & le mal gagna insensiblement la jambe. Son Confesseur qui le vit en danger, lui dit qu'à moins de jetter au feu ce

qu'il avoit noté de son Opéra nouveau, pour montrer qu'il se repentoit de tous ses Opéras, il n'y avoit point d'absolution à espérer. Il le fit. Le Confesseur s'étant retiré, Monsieur le Duc vint le voir & lui dit: Quoi, tu as jetté au feu ton Opéra? que tu es fou d'en croire un Janséniste qui rêvoit! Paix, Monseigneur, paix, lui répondit Lully à l'oreille: je savois bien ce que je faisois: j'en avois une seconde copie. Par malheur cette plaisanterie fut suivie d'une rechute qui l'emporta.

XIV.

DESPREAUX disoit à Lully en lui parlant de sa Musique; non seulement vous êtes le premier, mais vous êtes le seul.

X V.

MONSIEUR le Cardinal d'Estrées étant à Rome, & louant Corelli sur la belle composition de ses Sonnates: C'est, Monseigneur, lui répondit le Musicien, que j'ai étudié Lully.

PHILIPPE QUINAUT, né à Paris l'an 1635, mort en 1688.

I.

LES Comédiens, depuis leur établissement à Paris, étoient dans l'usage d'acheter des Auteurs les Piéces de théatre qu'on leur présentoit, au moyen de quoi le profit de la recette étoit en entier pour eux. Cet usage avoit son inconvénient; car il arrivoit assez souvent que la piece ne faisoit pas fortune dans le public. Aussi les Comédiens mettoient-ils un prix assez modique à leurs empletes. Quelquefois la réputation de l'Auteur faisoit acheter plus cher l'ouvrage. Tristan, pour rendre service à son éleve Quinaut, se chargea de lire aux Comédiens la piece des Rivales. Elle fut acceptée avec de grands éloges de la part des Acteurs, qui convinrent d'en donner cent écus. Alors Tristan leur apprit que cette Comédie n'étoit

point de lui, mais d'un jeune homme appellé Quinault, qui avoit beaucoup de talent. Cet aveu fit rétracter les Comédiens. Ils dirent à Triſtan que la Comédie dont il avoit fait la lecture, n'étant point de ſa compoſition, ils ne pouvoient haſarder plus de cinquante écus ſur ſa réuſſite. Triſtan inſiſta en-vain pour faire revenir les Comédiens à leur premiere propoſition. Enfin il s'aviſa d'un expédient pour concilier les intérêts de ces derniers & de Quinaut; il propoſa d'accorder à l'auteur de la Comédie le neuvieme de la recette de chaque repréſentation pendant le tems que cette piece ſeroit repréſentée dans ſa nouveauté, & qu'enſuite elle appartiendroit aux Comédiens. Ce moyen fut accepté de part & d'autre, & parut ſi judicieux, que les Comédiens & les Auteurs ont toujours depuis ſuivi cette regle. Lorſque les Pieces en un acte & en trois, ſe ſont dans la ſuite introduites au Théatre, les Auteurs ſont convenus avec les Comédiens d'un dix-huitieme.

II.

TRISTAN engagea Quinaut à entrer chez un Avocat, lequel le chargea un jour de mener une de ses parties, Gentil-homme d'esprit & de mérite, chez son Rapporteur pour l'instruire de son affaire. Le Rapporteur ne s'étant point trouvé chez lui & ne devant revenir que fort tard, Quinaut proposa au Gentil-homme de le mener à la Comédie en attendant. A peine furent-ils sur le Théatre, que tout ce qu'il y avoit de gens de la plus haute qualité vint embrasser Quinaut, & le féliciter sur la beauté de sa piece (c'étoit l'Amant indiscret) qu'ils venoient de voir représenter, disoient ils, pour la troisieme ou quatrieme fois. Le Gentil-homme étonné de ce qu'il entendoit, le fut encore davantage quand on joua la Comédie, qui fut également applaudie par les loges & par le parterre. Quelque grande que fût sa surprise, elle fut encore toute autre, lorsqu'étant chez son Rapporteur, il entendit Quinaut

lui expliquer son affaire avec une netteté incroyable ; mais avec des raisons si solides, qu'il ne douta presque plus du gain de sa cause.

III.

J'AI vû Quinaut Clerc d'un Avocat au Conseil, dit Ménage. Lorsqu'il fit ses premieres Pieces, elles étoient si goutées & si applaudies, que l'on entendoit les brouhaha à deux rues de l'Hôtel de Bourgogne. Un marchand qui aimoit la Comédie conçut tant d'estime pour lui, qu'il l'obligea de prendre un appartement dans sa maison. Ce marchand quelque tems après vint à mourir ; Quinaut fit les affaires de la famille, & épousa ensuite la veuve de son ami, de laquelle il a eu plus de quarante mille écus.

IV.

QUINAUT se voyant riche voulut occuper une charge, & il en acheta une d'Auditeur des Comptes. Lorsqu'il croyoit s'en mettre en possession,

ſion, on fit quelque difficulté de le recevoir. Meſſieurs de la Chambre diſoient qu'il n'étoit pas de l'honneur d'une Compagnie auſſi grave que la leur, de recevoir dans leur Corps un homme qui avoit fait des Tragédies & des Comédies. Cet incident fut cauſe qu'un Anonyme fit les vers ſuivans :

Quinaut, le plus grand des Auteurs,
Dans votre corps, Meſſieurs, a deſſein de paroître.
Puiſqu'il a fait tant d'Auditeurs,
Pourquoi l'empêchez-vous de l'être ?

Cette oppoſition ne dura pas long-tems ; & Quinaut fut reçu.

V.

SELON le jugement de M. Remond de Saint-Mard, jamais Quinaut ne s'eſt mépris, jamais il n'a mis un ſentiment à la place d'un autre : bien plus le ſentiment n'a jamais parlé un langage qui fût ſi vrai, qui fût ſi bien à lui ; & c'eſt ce qui lui fait le plus

d'honneur, parce que le langage du ſentiment eſt peut être plus difficile à attraper que le ſentiment même.

VI.

Il eſt certain que Quinaut a pouſſé trop loin dans ſes Prologues, les louanges qu'il donnoit au Roi. Après la bataille d'Hochſtet, un Prince Allemand dit malignement à un priſonnier François : Monſieur, fait-on maintenant des Prologues d'Opéra en France ?

VII.

Un certain nombre de perſonnes d'eſprit & d'un mérite diſtingué, ne pouvant ſouffrir le ſuccès des Opéra de Quinaut, ſe mirent en fantaiſie de les trouver mauvais, & de les faire paſſer pour tels dans le monde. Un jour qu'ils ſoupoient enſemble, ils s'en vinrent ſur la fin du repas vers Lully qui étoit du repas, le verre à la main, & lui appuyant le verre ſur la gorge, ſe mirent à crier : *Renonce à Quinaut, ou tu es mort.* Cette plaiſanterie ayant fait beaucoup rire, on

vint à parler férieufement, & l'on n'omit rien pour dégoûter Lully de la Poëfie de Quinaut; mais comme ils avoient à faire à un homme fin & éclairé, leur ftratagème ne fervoit de rien. On parla de Perraut dans cette rencontre, & l'un de ces Meffieurs dit, que c'étoit une chofe fâcheufe, qu'il s'opiniâtrât toujours à vouloir foûtenir Quinaut; qu'il étoit vrai qu'il étoit fon ancien ami, mais que l'amitié avoit fes bornes; & que Quinaut étant un homme noyé, Perraut ne feroit autre chofe que fe noyer avec lui. Le galant homme chez qui fe donnoit le repas fe chargea d'en avertir charitablement Perraut. Lorfqu'il lui eut fait fa falutaire remontrance, Perraut, après l'en avoir remercié, lui demanda ce que ces Meffieurs trouvoient tant à reprendre dans les Opéra de Quinaut. Ils trouvent, lui répondit-il, que les penfées ne font pas affez nobles, affez fines, ni affez recherchées; que les expreffions dont il fe fert font trop communes & trop ordinaires, & enfin que

son style ne consiste que dans un certain nombre de paroles qui reviennent toujours: Eh, ne voyez-vous pas, Monsieur, lui répondit Perraut, que si l'on se conformoit à ce que ces Messieurs disent, on feroit des paroles que les Musiciens ne pourroient chanter, & que les Auditeurs ne pourroient entendre ! Vous savez que la voix, quelque nette qu'elle soit, mange toujours une partie de ce qu'elle chante ; & que quelques naturelles & communes que soient les pensées & les paroles d'un air, on en perd toujours quelque chose. Que seroit-ce si ces pensées étoient bien subtiles & bien recherchées, & si les mots qui les expriment étoient des mots peu usités & de ceux qui n'entrent que dans la grande & sublime Poësie ? On n'y entendroit rien du tout. Il faut que dans un mot qui se chante, la syllable qu'on entend fasse deviner celle qu'on n'entend pas ; que dans une phrase quelques mots qu'on a ouis fassent suppléer à ceux qui ont échapé à l'oreille, & enfin qu'une partie du discours suffise

ſeulement pour le faire comprendre tout entier. Or cela ne ſe peut faire, à moins que les expreſſions & les penſées ne ſoient fort naturelles, fort connues & fort uſitées. Ainſi, Monſieur, on blâme Quinaut par l'endroit où il mérite le plus d'être loué, qui eſt d'avoir ſu faire, avec un certain nombre d'expreſſions ordinaires & de penſées fort naturelles, tant d'ouvrages ſi agréables, & tous ſi différens les uns des autres.

VIII.

DESPRÉAUX étant à la ſalle de l'Opéra à Verſailles, dit à l'Officier qui plaçoit : mettez-moi dans un endroit où je n'entende point les paroles : j'eſtime fort la Muſique de Lully ; mais je mépriſe ſouverainement les vers de Quinaut.

IX

QUINAUT rechercha l'amitié de Deſpréaux, & l'alloit enſuite voir ſouvent ; mais ce n'étoit que pour avoir occaſion de lui faire voir ſes ouvrages : *Il n'a voulu ſe raccommoder*

avec moi, disoit Despréaux, *que pour me parler de ses vers ; & il ne me parle jamais des miens.*

X.

QUINAUT s'appercevant qu'une de ses Tragédies étoit mal reçue, dit à un Courtisan, que la scene étoit en Cappadoce, qu'il falloit se transporter dans ce Pays là, & entrer dans le génie de la Nation. Vous avez raison, répondit le Courtisan, franchement je crois qu'elle n'est bonne qu'à être jouée sur les lieux.

ANTOINE FURETIERE,
né à Paris, mort en 1688.

I.

BENSERADE étant à l'Académie, y prit la place de Furetiere qu'il n'aimoit pas, & dit en s'y mettant : Voilà une place où je dirai bien des sottises : *Courage*, lui répondit Furetiere, *vous avez fort bien commencé.*

II.

TOUTES les fois que je voyois Furetiere, dit Charpentier, il me prioit ſimplement de lui dire le jour que j'aurois le tems de venir dîner chez lui ; ce qui n'étoit qu'un vain compliment de civilité, qu'il continua de me faire pendant un très long tems. Laſſé de m'entendre demander le jour, je le priai lui même, en plaiſantant, de me dire *l'année* : ce qu'il n'a jamais fait.

III.

UN jour que je revenois de Lyon par la diligence, dit Furetiere, nous arrivâmes le Mardi-gras à la derniere couchée : comme premiers venus, nous voulions choiſir les morceaux, nous étions huit perſonnes en humeur de nous réjouir, le jour nous y invitoit ; mais l'Hôteſſe ne le voulut point. Nous ne pûmes jamais gagner ſur elle de nous donner ce qu'elle avoit de meilleur ; cela nous chagrina d'autant plus qu'il n'y avoit

pas d'autre Hôtellerie. Ce que vous voyez de viandes ſi bien apprêtées, dit l'Hôteſſe, c'eſt pour la Diligence de Paris à Lyon qui doit arriver dans une heure ou deux ; c'eſt la coûtume de lui garder les meilleures pieces préférablement à celle de Lyon à Paris. L'artifice, l'emportement, la douceur, les menaces, tout fut employé pour fléchir cette cruelle Hôteſſe, que nous ne pûmes jamais gagner ; il nous fallut mal ſouper un jour de Mardi-gras. Comme nous étions à notre mauvais deſſert, la Diligence de Paris arriva, nous mîmes la tête à la fenêtre ; quel plaiſir pour nous de voir deſcendre du carroſſe huit Moines qui alloient à Rome pour l'élection d'un Général, & qui faiſoient maigre, leur carême ayant commencé dès le Dimanche ! L'Hôteſſe nous offrit ſon ſouper à tel prix que nous le voudrions ; mais nous n'en voulumes plus, & nous nous en tinmes pour la punir au mauvais repas qu'elle nous venoit de faire faire.

IV.

FURETIERE difoit que l'inventeur des Dédicaces fut un mendiant.

V.

FURETIERE demandoit à un de fes amis, qui avoit pris foin de lui durant une grande maladie, à combien pouvoit monter la dépenfe. Cet ami prit le mémoire, & fe mit à lire: tant pour la viande de vos bouillons, tant pour vos Medecins, tant pour votre Chirurgien, tant pour l'Apothicaire, tant pour le porte-Dieu & fon compagnon, & tant pour les deux Prêtres qui vous ont adminiftré l'Extrême-onction. A ces deux derniers articles, Furetiere s'écria: Abbé, Abbé, vous m'avez ruiné en Sacremens.

VI.

FURETIERE ayant reproché à la Fontaine qu'il ne favoit ce que c'étoit que bois en grume, & bois marmenteau; & le bruit ayant couru

que Furetiere avoit essuyé une volée de coups de bâton, la Fontaine lui envoya cette Epigramme :

Toi, qui de tout as connoissance entiere,
Ecoute, ami Furetiere ;
Lorsque certaines gens,
Pour se vanger de tes dits outrageans,
Frappoient sur toi, comme sur une enclume,
Avec un bois porté sous le manteau ;
Dis moi si c'étoit bois en grume,
Ou si c'étoit bois marmenteau.

Le bois en grume est du bois de charpente débité avec son écorce; le bois marmenteau est un bois de haute futaye, qui est conservé pour la décoration d'une maison. Voici la réponse de Furetiere :

Dangereux inventeur de cent vilaines fables,
Sachez que pour livrer de médisans assauts,
Si vous ne voulez pas que le coup porte à faux,
Il doit être fondé sur les faits véritables.

ça disons nous tous deux nos vérités :
Il est du bois de plus d'une maniere ,
Je n'ai jamais senti celui que vous citez ;
Notre ressemblance est entiere ,
Car vous ne sentés point celui que vous
portez.

Ce dernier vers fait allusion aux galanteries de Madame de la Fontaine.

VII.

DESPRÉAUX condamnoit vivement la foiblesse que Lafontaine avoit eue, de donner sa voix pour exclure de l'Académie Françoise l'Abbé Furetiere son ancien ami. On dit pourtant pour la justification de Lafontaine, qu'il avoit bien résolu d'être favorable à Furetiere; mais que par distraction, il lui avoit donné une boule noire, qui avoit été cause de son exclusion.

VIII.

A la mort de Furetiere il fut délibéré à l'Académie Françoise, si l'on

feroit un Service au défunt felon l'ufage pratiqué depuis fon établiffement. Defpréaux y alla exprès le jour que la chofe devoit être décidée : mais voyant que le gros de l'Académie prenoit parti pour la négative; lui feul ofa parler ainfi à cette Compagnie : Meffieurs, il y a trois chofes à confidérer ici, *Dieu*, le *Public*, & *l'Académie*. A l'égard de Dieu, il vous faura fans doute très-bon gré de lui facrifier votre reffentiment & de lui offrir des prieres pour un mort, qui en auroit befoin plus qu'un autre, quand il ne feroit coupable que de l'animofité qu'il a montrée contre vous. Devant le Public, il vous fera très-glorieux de ne pas pourfuivre votre ennemi par-de là le tombeau: & pour ce qui regarde l'Académie, fa modération fera très-eftimable quand elle répondra à des injures par des prieres, & qu'elle n'enviera pas à un Chrétien les reffources qu'offre l'Eglife pour appaifer la colere de Dieu; d'autant plus qu'outre l'obligation indifpenfable de prier Dieu

pour vos ennemis, vous vous êtes fait uneLoi particuliere de prier pour vos Confreres.

CHARLES DUCANGE,
né à Paris, mort en 1688.

I.

ON rapporte de M. Ducange une chose fort singuliere. Il fit venir un jour quelques Libraires dans son cabinet ; & leur montrant un vieux coffre qui étoit placé dans un coin, il leur dit, qu'ils y pourroient trouver dequoi faire un Livre, & que s'ils vouloient l'imprimer, il étoit prêt à traiter avec eux. Ils accepterent l'offre avec joie ; mais s'étant mis à chercher le manuscrit, ils ne trouverent qu'un tas de petits morceaux de papier qui n'étoient pas plus grands que le doigt, & qui paroissoient avoir été déchirés, parce qu'ils n'étoient plus d'aucun usage. Ducange rit de leur embarras, & les assûra de nouveau que son manuscrit étoit dans le coffre. Enfin

l'un d'eux ayant confidéré plus attentivement quelques-uns de ces petits lambeaux, y trouva des remarques qu'il reconnut pour le travail de M. Ducange. Il s'apperçut même qu'il ne lui feroit pas impoffible de les mettre en ordre, parce que commançant tous par le mot que le favant Auteur entreprenoit d'expliquer, il n'étoit queftion que de les ranger fuivant l'ordre alphabétique. Avec cette clé, & fur la connoiffance qu'il avoit de l'érudition de M. Ducange, il ne balança point à faire marché pour le coffre, & pour toutes les richeffes qui étoient dedans. Ce traité fut conclu fans autre explication; & telle eft, dit-on, l'origine du Gloffaire.

II.

LE P. Vavaffeur Jéfuite, parlant du Dictionnaire de la baffe Latinité de M. Ducange lorfqu'il commença à paroître: Il y a, dit-il, plus de foixante ans que je m'étudie à ne me fervir d'aucun des mots qu'il a recherchés. Il difoit cela, parce qu'il ne s'étoit jamais

appliqué qu'à la lecture des anciens Auteurs de la bonne Latinité.

III.

Un étranger qui voyageoit en France, cherchoit à y connoître les Savans qui avoient le plus de réputation, & demanda à qui il devoit s'adresser pour s'instruire de l'ancienne Histoire de France. On lui indiqua M. Ducange; il va le trouver, & lui apprend le sujet de sa visite. M. Ducange, qui disoit que pour faire des ouvrages tels que les siens il ne falloit que des yeux & des doigts, répondit à cet étranger: La matiere sur laquelle vous venez me consulter, n'a jamais fait l'objet de mes études. Je n'en sai que ce que j'ai retenu en lisant les ouvrages dont j'avois besoin pour composer mon Dictionnaire de la basse Latinité. Pour trouver ce que vous cherchez, allez voir Dom Mabillon. L'étranger croit ce qu'on lui dit, & va chez le savant Benedictin, qui lui dit: On vous a trompé quand on vous a adressé à moi; cette matiere

n'a point été celle de mes études, je n'en ſai que ce que j'en ai appris en liſant les ouvrages dont j'avois beſoin pour compoſer l'Hiſtoire de mon Ordre. Pour trouver un homme capable de vous ſatisfaire, allez trouver M. Ducange. Ceſt lui-même qui m'envoye à vous, répliqua l'étranger. Il eſt mon maître, pourſuivit Dom Mabillon; cependant ſi vous m'honorez de vos viſites, je vous communiquerai le peu que je ſai.

IV.

MONSIEUR Ducange étoit un parfaitement honnête homme. Il quittoit librement & à toute heure ſes livres pour recevoir ſes amis. C'eſt pour mon plaiſir, diſoit-il, que j'étudie, & non pour faire peine à perſonne.



RAIMOND

RAIMOND POISSON,
mort en 1690.

I.

POISSON, dit Furetiere, étoit bien venu partout; M. de Colbert avoit tenu un de ses enfans sur les Fonts Baptismaux, ce qui lui avoit donné entrée chez ce Ministre. Il y fut un jour pour lui présenter des vers. Le Ministre rebuté de pareilles pieces, les refusa, & ajoûta : Vous n'êtes faits, vous autres, que pour nous incommoder de la fumée de votre encens. Monseigneur, dit Poisson, je vous assûre que celui-ci ne vous montera pas à la tête. M. de Maulevrier & toute la Compagnie, impatiens de voir les vers de Poisson, prierent instamment M. de Colbert de les lui laisser dire; ce qu'il permit, à condition qu'il n'y auroit point de loüanges. Poisson commença ainsi :

Ce grand Miniſtre de la Paix,
Colbert que la France revere,
Dont le nom ne mourra jamais . . . .

Poiſſon, dit M. Colbert, vous ne me tenez pas parole, ainſi finiſſez: la Compagnie inſiſta; & Poiſſon le pria de ſi bonne grace, qu'il permit d'achever.

Eh bien, tenez, c'eſt mon compere:
Fier d'un honneur ſi peu commun,
On eſt ſurpris ſi je m'étonne,
Que de deux mille emplois qu'il donne,
Mon fils n'en puiſſe obtenir un.

Monſieur de Colbert accorda ſur le champ à Poiſſon, pour ſon fils, un emploi de Contrôleur général des Aydes.

II.

COMME Poiſſon ne faiſoit que des pieces en un acte, il s'appelloit un *cinquieme d'Auteur.*

III.

UN jour que j'étois au Palais, dit

Poiſſon, un honnête homme voulut donner trois ſous du *Baron de la Craſſe;* & le Libraire en me montrant, lui dit: Tenez, voilà l'Auteur, qui ſait bien que je ne le puis donner à moins de cinq, la reliûre m'en coûte deux. Dès auſſi-tôt cet homme, quoique mal vétu, ne manqua ni de civilité, ni d'eſprit: il m'aborda, me traita d'illuſtre & d'admirable, me dit qu'il avoit mille fois remarqué dans mes ouvrages le plus beau génie du monde; enfin il m'accabla de tant de loüanges, que je ne pus m'empêcher de lui faire préſent de la piece qu'il avoit voulu acheter.

RENÉ LE PAYS, né en Bretagne l'an 1636, mort en 1690.

I.

LE Pays eut une aventure aſſez ſinguliere, dans un voyage qu'il fit en Languedoc. Le Prince de Conti qui vivoit le plus ordinairement dans

cette Province, s'écarta un jour de son équipage de chaſſe, vint à l'Hôtellerie où étoit le Pays, & demanda à l'Hôte s'il n'y avoit perſonne chez lui. On lui répondit, qu'il y avoit un galant hommme qui faiſoit cuire une poularde dans ſa chambre pour ſon dîner. LePrince qui aimoit à s'amuſer y monta, & trouva le Pays appliqué à parcourir ſes papiers; il s'approcha de la cheminée, en diſant: la poularde eſt cuite, il faut la manger. LePays qui ne connoiſſoit point le Prince, ne ſe leva point, & lui répondit: *La poularde n'eſt point cuite, & elle n'eſt deſtinée que pour moi.* Le Prince s'opiniâtra à ſoûtenir qu'elle étoit cuite, & le Pays à dire qu'elle ne l'étoit pas. La diſpute s'échauffoit, lorſqu'une partie de la Cour duPrince arriva. Pour lors le Pays le reconnut, quitta ſes papiers, & vint ſe mettre à ſes genoux, en lui diſant pluſieurs fois: Monſeigneur, elle eſt cuite, elle eſt cuite. Le Prince qui étoit ſpirituel, aimable, & familier, ſe divertit fort de cette aventure, & lui

répondit : *Puisqu'elle est cuite, il faut la manger ensemble.*

Le même Prince ayant trouvé dans cette Hôtellerie cette inscription sur la cheminée :

Je m'appelle Jean Robineau,
Qui bois toûjours mon vin sans eau ;

écrivit de suite,

Et moi le Prince de Conti,
Qui de même le bois aussi.

II.

Les railleurs appellent le Pays, le singe de Voiture ; parce qu'il se flattoit d'imiter l'enjouement & la délicatesse de cet Auteur.

III.

Le Pays ayant dit à Liniere : Vous êtes un sot en trois lettres. Vous en êtes un, vous, lui répondit Liniere, en mille que vous avez composées.

ISAAC DE BENSERADE,
né dans la haute Normandie l'an 1612, *mort en* 1691.

I.

MONSIEUR Benſerade avoit une jolie Maiſon à Gentilli. Comme il ſe donnoit pour homme de condition, il avoit fait mettre ſur la porte des armes qu'il s'étoit donné, avec une couronne de Comte. Un de ſes amis dit un jour, en les voyant: C'eſt aux Poëtes à en faire.

II.

ISAAC de Benſerade n'avoit que ſix ans, lorſque l'Évêque qui le confirmoit lui demanda s'il vouloit changer ſon nom Juif avec un nom plus Chrétien. J'y conſens, répondit-il, pourvu qu'on me donne du retour. Le Prélat ſurpris du génie de cet enfant, ne voulut point lui changer ſon nom : *Il faut le lui laiſſer*, dit-il, *il le rendra très-illuſtre.*

III.

LE Cardinal de Richelieu qui faiſoit une penſion de 600 livres à Benſerade, étant mort, le Poëte lui fit l'Épitaphe ſuivante :

Ci git, ci git par la morbleu,
Le Cardinal de Richelieu :
Et ce qui cauſe mon ennui,
Ma penſion avecque lui.

IV.

MESSIEURS Benſerade & Tallemant cauſoient un jour enſemble chez moi, dit Ménage. Je remarquai que quand Benſerade parloit, l'Abbé Tallemant portoit ſon doigt au front, comme pour montrer où l'autre avoit mal. Benſerade en faiſoit autant lorſque l'Abbé Tallemant parloit. M. le Clerc qui les écoutoit, & qui voyoit tout ce manege, leur dit : Meſſieurs, vous avez tous deux raiſon.

V.

BENSERADE alla voir un Lieutenant-Général, célebre par ses emplois. Il apprit que son Médecin lui faisoit faire une pénitence forcée de ses plaisirs : Quoi, lui dit-il, vous ne vous contentez pas d'avoir été si souvent dans la Gazette, vous voulez être encore dans le Mercure galant ?

VI.

QUAND on proposa la Fontaine pour remplir une place vacante à l'Académie Françoise, un Académicien s'y opposa fortement, à cause des ouvrages libres de ce Poëte : *Messieurs*, répeta-t-il plusieurs fois, *il vous faut donc un Marot.* Benserade ennuyé de la répétion, lui dit : *Et à vous une Marotte.*

VII.

LE Cardinal Mazarin se trouvant un soir chez le Roi, parla de la maniere dont il avoit vécu à la Cour du Pape, où il avoit passé sa jeunesse. Il

dit qu'il aimoit les Sciences; mais que ſon occupation principale étoit les belles Lettres, & ſur-tout la Poëſie, où il réuſſiſſoit aſſez bien; & qu'il étoit à la Cour de Rome, comme Benſerade en celle de France. Quelque tems après il ſortit, & alla dans ſon appartement. Benſerade arriva une heure après: ſes amis lui rapporterent ce qu'avoit dit le Cardinal. A peine eurent-ils fini, que Benſerade tout pénétré de joie, les quitta bruſquement ſans rien dire. Il courut chez le Cardinal, & heurta de toute ſa force pour ſe faire entendre: le Cardinal venoit de ſe coucher. Benſerade preſſa ſi fort & fit tant de bruit, qu'on fut obligé de le laiſſer entrer. Il courut ſe jetter à genoux au chevet du lit de ſon Eminence; & après lui avoir demandé mille fois pardon de ſon effronterie, il lui dit ce qu'il venoit d'apprendre. Il le remercia avec une ardeur inexplicable de l'honneur qu'il lui avoit fait de ſe comparer à lui pour la réputation qu'il avoit pour la Poëſie. Il ajoûta qu'il en étoit ſi

glorieux, qu'il n'avoit pû retenir sa joie, & qu'il seroit mort à sa porte, si on l'eût empêché de venir lui témoigner sa reconnoissance. Cet empressement plut beaucoup au Cardinal. Il l'assûra de sa protection, & lui promit qu'elle ne lui seroit pas inutile. En effet six jours après il lui donna une pension de deux mille francs, & lui accorda dans la suite d'autres graces plus considérables.

VIII.

BENSERADE fut nommé par la Reine Mere, pour aller en Suede résider auprès de la Reine Christine : il n'y alla pas cependant, ce qui donna lieu à une plaisanterie de Scaron, qui date ainsi une Epître à la Comtesse de Fiesque :

L'an que le Sieur de Benserade
N'alla point à son Ambassade.

IX.

BENSERADE vit entrer un jour dans sa chambre, à sept heures du

matin, un de ses amis, qui étoit premier Valet-de-Chambre du Roi, qui l'aborda avec un visage fort sérieux, & lui dit : Monsieur, je voudrois avoir de meilleures nouvelles à vous apporter que celle que je vous apporte ; mais il faut vous préparer à la bien recevoir, & obéir à sa Majesté. Benserade fut fort surpris de ce discours, & crut que du moins on lui donnoit ordre de se retirer de la Cour, & examinant en lui-même ce qui pouvoit lui attirer cette disgrace : Ah, s'écria-t-il, ce sera sans doute quelqu'un qui ne sera pas satisfait de ce que j'aurai dit de lui dans mes Ballets, qui m'auroit rendu de mauvais offices ! cependant ce que j'en ai fait n'a été que pour divertir le Roi : mais enfin, qu'y a-t-il ? & que faut-il que je fasse ? Il faut, Monsieur, répliqua l'autre, que vous preniez les trois cens pistoles que je vous apporte, & que vous vous en contentiez : car le Roi qui avoit promis de vous donner ce qu'il gagneroit hier au soir, n'ayant gagné que trois cens pistoles, ne vous envoye que cela.

X.

BENSERADE ayant offenſé Moliere ; celui-ci réſolut de s'en venger. Pour cela il s'aviſa de faire des vers du goût de ceux de Benſerade, à la louange du Roi, qui repréſentoit Neptune dans une Fête. Il ne s'en déclara point l'Auteur ; mais il eut la prudence de le dire à ſa Majeſté. Toute la Cour trouva ces vers très-beaux, & tout d'une voix les donna à Benſerade, qui ne fit point de façon d'en recevoir les complimens. L'Amiral de Brezé qui le protégeoit, étoit ravi de le voir triompher, & il en tiroit vanité, comme s'il eût été lui-même l'auteur de ces vers. Mais quand Moliere eut bien préparé ſa vengeance, il déclara publiquement qu'il les avoit faits. Benſerade fut honteux, & ſon Protecteur ſe fâcha, mais il avoit les ſentimens trop élevés pour que Moliere dût craindre les ſuites de ſon premier mouvement.

XI.

BENSERADE a mis les Métamorphoses d'Ovide en rondeaux ; son Errata même étoit un rondeau dans lequel il jugea de son Livre beaucoup mieux qu'il ne pensoit :

Pour moi, parmi des fautes innombrables,
Je n'en connois que deux considérables,
Et dont je fais ma déclaration,
C'est l'entreprise & l'exécution,
A mon avis fautes irréparables
Dans ce Volume.

L'Auteur ayant envoyé un Exemplaire de cet ouvrage à M. la Chapelle, avec une Lettre où il le prioit de lui dire son sentiment, celui-ci lui envoya un rondeau qui finissoit ainsi :

De ces Rondeaux un livre tout nouveau,
A bien des gens n'a pas eu l'art de plaire :
Mais quant à moi, je trouve tout fort beau,
Papier, dorure, images, caractere,
Hormis les vers qu'il falloit laisser faire
A la Fontaine.

XII.

BENSERADE faisoit profession de dire des bons mots, & dans le vrai il y excelloit. On n'en rapportera que peu de preuves. Un homme de la Cour étoit soupçonné d'être impuissant, & ne vouloit pas demeurer d'accord qu'il le fût. Il rencontra Benserade qui l'avoit souvent raillé là-dessus : Monsieur, lui dit-il, nonobstant toutes vos mauvaises plaisanteries, ma femme est accouchée depuis peu de jours. Eh, Monsieur, lui répliqua Benserade, on n'a jamais douté de Madame votre femme !

XIII.

UNE Driade est une nymphe des bois ; une Hamadriade est attachée à un arbre particulier. Henriette d'Angleterre, femme de Monsieur, demanda un jour à l'Opéra à Benserade, la différence qu'il mettoit entre une Driade, & une Hamadriade. Ce Poëte qui ignoroit la distinction, vit un Archevêque & un Evêque qui

attendoient Madame au ſortir de ſa loge, il prit ſur le champ ſon parti. Ne voulant pas demeurer court, il dit à cette Princeſſe : c'eſt la même différence qui eſt entre un Archevêque & un Evêque. On rit beaucoup de cette comparaiſon. Un Evêque qui viſoit à un Archevêché, dit à Madame le lendemain : je ſuis Driade ; quand vous le voudrez, Madame, ſérieuſement, je ſerai Hamadriade.

XIV.

UNE Dame demandant à Benſerade une rime pour le mot *Coeffe*, il lui répondit : il m'eſt impoſſible d'en trouver, car ce qui appartient à la tête d'une femme, n'a ni rime ni raiſon.

XV.

MONSIEUR de Mercœur pere du Duc de Vendôme & du Grand-Prieur, étoit un bon Seigneur, qui ne s'étoit jamais piqué de ſcience ; il fut fait Cardinal. Un des amis de Benſerade lui étoit venu dire pour nou-

velle que ce Seigneur étoit entré dans le Collége des Cardinaux : c'eſt, lui répondit-il, le premier où il ſoit jamais entré.

XVI.

BENSERADE ſe trouva un jour dans une compagnie, où il ſe rencontra une Demoiſelle dont la voix étoit fort belle, mais l'haleine un peu forte. Cette Demoiſelle chanta ; on en demanda ſon ſentiment à Benſerade, qui dit, *que les paroles étoient parfaitement belles, mais que l'air n'en valoit rien.*

XVII.

LORSQUE Louis XIV. fut guéri de ſa grande maladie, Benſerade dit dans les Stances qu'il lut à l'Académie en cette occaſion : Le Marchand quitte ſon négoce pour aller aux piés des Autels ; l'artiſan quitte ſon ouvrage ; le Medecin quitte ſon malade, & le malade n'en eſt que mieux.

XVIII.

XVIII.

UNE perſonne du premier mérite & de la premiere qualité, diſputant avec Benſerade ; on apporta à cette perſonne le bonnet de Cardinal. Benſerade dit : Parbleu j'étois bien fou de diſputer avec un homme qui avoit la tête ſi près du bonnet.

XIX.

MONSIEUR P***. ſe diſoit auteur d'un ouvrage que Benſerade avoit fait. On demandoit à celui-ci ce qui en étoit : je l'ai fait, répondit-il, mais il eſt à ſon ſervice.

XX.

LE Cardinal Mazarin jouant au piquet, fit un mauvais incident à celui avec qui il jouoit. Comme ils diſputoient beaucoup, Benſerade entra, qui entendant crier le Cardinal, & voyant que tout le monde ſe taiſoit autour de lui, dit : Monſeigneur, vous avez tort. Comment peux-tu,

lui dit le Cardinal, me condamner ſans ſçavoir le fait ? Ah vertubleu, dit Benſerade, le ſilence de ces Meſſieurs m'inſtruit parfaitement; ils crieroient en votre faveur plus haut que vous, ſi vous aviez raiſon.

XXI.

On dit ordinairement d'un homme d'eſprit qui ne parle point, qu'il n'en penſe pas moins; Benſerade diſoit d'un ſot qui ne parloit pas, qu'il ne penſoit pas davantage.

XXII.

Benserade dégouté de la Cour, ſe retira à Gentilli. Il mit dans ſes jardins diverſes inſcriptions, celle-ci entre autres:

Adieu fortune, honneurs, adieu vous & les vôtres,
Je viens ici vous oublier.
Adieu toi-même, amour, bien plus que tous les autres,
Difficile à congédier.

XXIII.

En mourant, Benſerade fit une pointe. C'eſt un homme mort, diſoient les Medecins à ſa garde : cependant continuez à lui faire manger de la poule bouillie. *Pourquoi du bouilli*, dit Benſerade, *puiſque je ſuis frit.*

XXIV.

Son caractere ſe trouve aſſez heureuſement exprimé dans ces vers que Senecé a faits pour mettre au bas de ſon portrait.

Ce bel eſprit eut trois talens divers,
Qui trouveront l'avenir peu crédule.
De plaiſanter les Grands il ne fit point ſcrupule,
Sans qu'ils le priſſent de travers.
Il fut vieux & galant ſans être ridicule,
Et s'enrichit à compoſer des vers.

XXV.

Despréaux diſoit que Saint-Amand s'étoit formé du mauvais de

Regnier, & Benſerade du mauvais de Voiture.

XXVI.

Le Duc d'Anguien, fils du grand Condé, plaignoit le malheureux ſort des Rondeaux de Benſerade; car enfin, diſoit-il, ſes Rondeaux ſont clairs, ils ſont parfaitement rimés, & diſent bien ce qu'ils veulent dire. Monſeigneur, répondit Deſpréaux au Prince, il y a quelque tems que je vis ſous les Charniers des Saints Innocens une Eſtampe enluminée qui repréſentoit un ſoldat poltron, qui ſe laiſſoit manger par *les poules*. Au bas de l'Eſtampe étoient ces vers :

Le Soldat qui craint le danger,
Aux poules ſe laiſſe manger.

Cela eſt clair, cela eſt bien rimé, cela dit ce que cela veut dire; cela ne laiſſe pas d'être le plus plat du monde.

CHARLES DUPERRIER, né à Aix l'an .... mort en 1692.

I.

DUPERRIER renonça à la Poëſie Latine, pour faire des vers François, dans leſquels il ne ſoutint pas ſa premiere réputation, quoiqu'il ſe fût propoſé Malherbe pour modele. La fureur qu'il avoit de réciter ſes vers à tous venans, le rendoit inſupportable. Un jour il accompagna Deſpréaux à l'Egliſe; & pendant toute la Meſſe il ne fit que lui parler d'une Ode qu'il avoit préſentée à Meſſieurs de l'Académie Françoiſe, pour le prix de l'année 1671. Il ſe plaignoit de l'injuſtice qu'il prétendoit qu'on lui avoit faite, en adjugeant le prix à un autre. A peine put-il ſe contenir un moment pendant l'élévation. Il rompit le ſilence; & s'aprochant de l'oreille de Deſpréaux: *Ils ont dit*, s'écria-t-il aſſez haut,

que mes vers étoient trop Malherbiens.
Cette ſaillie inſpira à Deſpréaux les vers ſuivans :

Gardez-vous d'imiter ce rimeur furieux,
Qui de ſes vains écrits lecteur harmonieux,
Aborde en récitant quiconque le ſalue,
Et pourſuit de ſes vers les paſſans dans la rue :
Il n'eſt Temple ſi ſaint des Anges reſpecté,
Qui ſoit contre ſa Muſe un lieu de ſûreté.

II.

DUPERRIER diſoit un jour : Il n'y a que les fous qui n'eſtiment pas mes vers. Sur quoi M. d'Herbelot lui dit le mot de Salomon : *Stultorum infinitus eſt numerus.*

III.

SANTEUIL reprochoit un jour à Duperrier qu'il étoit réduit au lait des Muſes. Cela ne peut pas être, répondit Duperrier, les Muſes ſont Vierges & n'ont point de lait, à moins que vous ne les ayez proſtituées.

GILLES MÉNAGE, né à Angers l'an 1613, mort en 1692.

I.

MÉNAGE fut obligé de prendre les Provisions d'Avocat du Roi, à Angers, que son pere lui céda. Il ne tarda pas à s'en défaire; & parce que cela occasionna une brouillerie, il disoit assez plaisamment, qu'il étoit mal avec son pere, parce qu'il lui avoit rendu un mauvais office.

II.

MÉNAGE n'étoit pas Poëte; cependant il vouloit faire des vers: pour en venir à bout, il ne faisoit que coudre les Anciens & les Modernes, comme on lui a souvent reproché. Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'à la mode des Poëtes qui se font des Maîtresses en l'air, il choisit pour la sienne, Mademoiselle de la Vergue, depuis Madame de la Fayette, qu'il ap-

pelloit en Latin *Laverna*, nom de la Déesse des Voleurs; ce qui donna lieu à cette Epigramme :

Lesbia nulla tibi est, nulla est tibi dicta Corinna
Carmine laudatur Cinthia nulla tuo :
Sed cum doctorun compiles scrinia vatum,
Nil mirum, si sit culta Laverna tibi.

III.

MONSIEUR Charpentier, dit Ménage, vint me voir un matin que j'étois occupé & que j'avois commandé qu'on ne fît entrer personne. Un de mes gens lui dit que j'étois empêché, & vint me dire que c'étoit lui; je fis courir après, & lorsqu'il entra je lui dis : Monsieur, un homme de lettres n'interrompt jamais un homme de lettres.

IV.

MÉNAGE avoit une mémoire très-heureuse. S'étant trouvé chez Madame de Rambouillet, avec plusieurs Dames, il les entretint de choses fort

agréables qu'il avoit retenues dans ses lectures. Madame de Rambouillet, qui s'en appercevoit bien, lui dit : Tout ce que vous dites est très-bien, Monsieur; mais dites-nous quelque chose de vous présentement.

V.

MÉNAGE a dit joliment qu'il ne lisoit pas le Dictionnaire de Moreri, parce qu'ayant beaucoup de mémoire, il craignoit d'en retenir toutes les fautes.

VI.

JOURNEL ne vouloit pas imprimer les origines de la Langue françoise par Ménage, parce qu'on y traitoit les Parisiens de badaux; sa naïveté inspira à l'Auteur du Livre l'Epigramme suivante:

> De peur d'offenser sa patrie,
> Journel mon Imprimeur, digne enfans de
> Paris,
> Ne veut rien imprimer sur la badauderie;
> Journel est bien de son pays.

VII.

On envoyoit tous les ans six poulardes de Mezerai à Ménage : comme on en retrancha deux, il écrivit le le mot de Martial : *stare aut crescere debent munera.*

VIII.

On parloit des origines de la Langues françoise devant la Reine de Suede, & elle dit : non seulement M. Ménage veut sçavoir d'où vient un mot, mais où il va.

IX.

Ménage alla voir un Evêque qu'il savoit être très-malade ; on lui dit que ce Prélat étoit avec son Confesseur. Je m'oppose à son absolution, dit ce Savant, parce qu'il m'est dû des arrérages d'une pension que j'ai sur l'Evêché.

X.

Un jour, dit Ménage, que j'étois au Mans, chez M. Costar qui tenoit

table ouverte, M. Duloir Official du Chapitre, s'y trouva pour dîner: nous nous entretînmes fort long-tems de Grec & de Latin M. Coſtar & moi, juſqu'à ce qu'on eût ſervi; M. Duloir qui n'avoit point eu de part à notre converſation, nous dit: Meſſieurs, afin qu'on ne diſe pas que j'aye été ſi long-tems ſans parler Latin, permettez-moi de dire le *Benedicite*. Sa demande étoit ſi juſte, qu'il eut toute la permiſſion de faire ce qu'il vouloit. Il dit *Benedicite*, nous répondîmes *Dominus*. Il continua, *nos & ea*; mais la mémoire lui ayant manqué, il en demeura-là, & n'en dit pas davantage. Nous en rîmes & nous nous mîmes à table.

XI.

LE Cardinal de Retz, dit un jour à Ménage, apprenez-moi un peu à me connoître en vers, afin que je puiſſe du moins juger de ceux qu'on m'apporte. Monſieur, lui répondit Ménage, ce ſeroit une choſe trop longue à vous apprendre: vous n'avez pas le

tems de cela ; mais lorſqu'on vous en lira, dites toujours que cela ne vaut rien, vous ne vous tromperez guere.

XII.

MÉNAGE parloit beaucoup, & laiſſoit rarement la parole aux autres dans les aſſemblées Littéraires, où il ſe trouvoit. Pour s'en excuſer, il diſoit, que quand il étoit en Anjou, il paſſoit pour taciturne, parce que les autres y parloient encore plus que lui.

XIII.

LA Requête des Dictionnaires empêcha Ménage d'être de l'Académie Françoiſe. Sur quoi M. de Monmor Maître des Requêtes, dit un jour plaiſamment, que c'étoit à cauſe de cette piece qu'il falloit le condamner à en être, comme on condamne un homme qui a deshonoré une fille à l'épouſer.

XIV.

MONSIEUR de Lamoignon, Avocat Général, pria Ménage de lui cher-

cher un Bibliothécaire qui sût les belles-Lettres. Ménage lui proposa un Avocat. Non, dit M. de Lamoignon, je ne veux point d'Avocat, parce qu'on croiroit qu'il feroit mes harangues.

XV.

MONSIEUR Servien, dit Ménage, vouloit avoir une Bibliotheque avant que de mourir. Un jour qu'il me fit appeller: Que diroit-on de moi, me dit-il, si l'on ne trouvoit point de Bibliotheque à mettre dans mon inventaire? je vous prie de m'en chercher une, & de l'acheter pour moi. M. Rigault étoit mort en ce tems-là, & la sienne n'étoit pas encore vendue. M. Servien n'en voulut pas donner ce qu'on vouloit, & il mourut sans laisser de Bibliotheque.

XVI.

COMME les pieces de Ménage n'étoient que des choses prises de côté & d'autre; Liniere disoit, qu'il falloit le condamner à être conduit au pié

du Parnasse, & à y recevoir la fleur-de-lys pour les vols qu'il avoit faits aux Anciens.

XVII

Ménage mécontent d'être abandonné par ses amis, & attaqué par des gens à qui il n'avoit jamais fait de mal, se retira à la campagne où il espéroit de vivre plus tranquillement. Il fut bien trompé. Un pigeon qu'on lui tua trois jours après son arrivée, lui fit plus dé peine que toutes les injustices qu'il avoit essuyées. Il revint à Paris, en disant : Puisque l'homme ne peut s'empêcher d'avoir du chagrin, il faut au moins qu'il en ait de raisonnable.

XVIII.

Ménage disoit souvent, ce qu'il pratiquoit en effet : J'aime qui m'aime ; j'estime qui le mérite, & je fais plaisir à qui je puis.

XIX.

Peu d'heures avant que de mourir,

ſon Curé le vint voir, & le priant de l'excuſer ſi ſon devoir de Paſteur l'obligeoit à lui faire quelques demandes ſur les Myſteres de la foi, M. Ménage lui dit: vous me faites plaiſir, Monſieur; en matiere de foi, les plus ſavans ne ſe doivent conſidérer que comme des enfans.

X X.

LAMONOIE avoit fait quelques obſervations critiques ſur un ouvrage de Ménage; il s'excuſa de les publier par l'Epigramme ſuivante:

Laiſſons en paix M. Ménage,
C'étoit un trop bon perſonnage
Pour n'être pas de ſes amis.
Souffrez qu'à ſon tour il repoſe,
Lui dont les vers & la proſe
Nous ont ſi ſouvent endormis.



PAUL PÉLISSON, né à Beziers l'an 1624, mort en 1693.

I.

DANS le tems que j'étois au College, dit Pélisson, j'allois souvent avec mon frere passer l'Automne en Gascogne, chez M. Dubourg. Ce Gentil-homme, avec une grande connoissance des belles-lettres & avec beaucoup d'esprit, possédoit une humeur si gaie & si enjouée, qu'elle lui faisoit trouver presque en toutes choses quelque matiere de raillerie, mais d'une raillerie noble & galante qui sent son bien & sa personne de condition. Nous étions donc chez lui & Monsieur de Fontrailles son proche voisin. Il y vint un jeune Gentilhomme nouvellement arrivé de la Cour. On lui demanda ce qui s'y passoit de nouveau. Il répondit qu'il n'y avoit rien de plus remarquable qu'une Académie établie depuis quelques années,

nées, par M. le Cardinal de Richelieu, pour la réformation du ſtyle. Vous verrez, dit M. Dubourg, qui ne demandoit qu'à rire, que cet homme aura inventé quelque nouveau parti contre les Procureurs & autres gens du Palais, pour les obliger ou à réformer leur ſtyle ou à financer. Le jeune Gentil-homme, qui étoit peut-être informé des mauvais bruit qu'on faiſoit courir dans Paris de l'Académie, crut bonnement que ſon hôte pouvoit être dans quelque erreur ſemblable, & pour le deſabuſer s'efforça de lui montrer par vives raiſons, que cette réformation de ſtyle ne regardoit que les Poëtes & les Orateurs. M. Dubourg voyant la plaiſante penſée qu'il avoit, pourſuivit ſa pointe, répondit que le Cardinal étoit plus fin qu'on ne penſoit; que depuis dix ans tous les partis qu'on avoit vus avoient eu de beaux commencemens, & des prétextes honnêtes; mais qu'on viendroit infailliblement des Orateurs aux Procureurs, qu'on les condamneroit à l'amende

pour chaque faute qu'ils feroient, ou que pour s'en racheter, on les contraindroit à payer de grosses taxes. Sur tout cela il prenoit M. de Fontrailles pour juge, qui ne manquoit pas d'approuver tout, ni ce jeune Gentilhomme non plus de s'obstiner au contraire; ce qu'il fit durant une après soupée entiere, avec tant de zele pour la défense de la vérité, & un tel dépit de voir de si honnêtes gens dans une opinion si étrange, que ce conte ne me repasse jamais dans l'esprit sans me donner envie de rire.

II.

Le Parlement de Paris montra de la répugnance à vérifier les Lettres Patentes accordées à l'Académie Françoise. Il y avoit trois partis dans le Parlement sur ce sujet. Le premier & le moins nombreux, étoit de ceux qui, jugeant sainement des choses, ne voyoient rien à blamer ni à mépriser dans cet établissement. Le second étoit de ceux qui, tenant pour suspect tout ce qui venoit du Cardinal de Ri-

chelieu, appréhendoient quelque dangereuse conséquence de cette institution. Le troisieme étoit de ceux qui, pour être animés contre le Cardinal, ou trop attachés à la seule étude du Palais, se moquoient de cette institution; & il y en eut un de ceux-là qui, opinant sur la vérification des Lettres, dit que *cette rencontre lui remettoit en mémoire ce qu'avoit fait autrefois un Empereur, qui après avoir ôté au Sénat la connoissance des affaires publiques, l'avoit consulté sur la sauffe qu'il devoit faire à un grand Turbot qu'on lui avoit apporté de bien loin.*

III.

L'ACADÉMIE Françoise ayant desiré d'entendre en pleine assemblée, la lecture de son Histoire par Pélisson, qui n'étoit encore que manuscrite; il fut arrêté quelques jours après en faveur de l'auteur, que la premiere place qui vaqueroit dans le Corps lui seroit destinée, & que cependant il auroit droit d'assister aux Assemblées, & d'y opiner comme Académicien,

avec cette clauſe, que la même grace ne pourroit plus être faite à perſonne pour quelque conſidération que ce fût.

I V.

PÉLISSON fit pendant quelques années, avec deux autres Académiciens, les frais du prix de Poëſie que diſtribue l'Académie Françoiſe. Après ſa mort l'Académie les fit trois fois de ſuite. Enfin M. de Clermont-Tonnerre, Evêque de Noyon & membre de l'Académie, fonda ce prix à perpétuité.

V.

PÉLISSON avoit un frere qui à l'âge de dix-huit ans fut reçu dans une Académie que les Proteſtans avoient à Caſtres, mais à condition qu'il parleroit toujours le dernier; parce que, lorſqu'il parloit avant les autres, il ne leur laiſſoit rien de bon à dire; au lieu que lorſqu'il parloit après les autres, il trouvoit toujours du bon que perſonne n'avoit dit.

VI.

MONSIEUR Fouquet Sur-Intendant des finances, ayant été arrêté, Péliſſon ſon premier Commis, eut part à ſa diſgrace & fut mis à la Baſtille. On crut que pour découvrir d'importans ſecrets, le meilleur moyen c'étoit de faire parler Péliſſon. Pour cela on apposta un Allemand ſimple & groſſier en apparence, mais fourbe & ruſé, qui feignoit d'être priſonnier à la Baſtille, & dont la fonction étoit d'y jouer le rôle d'eſpion. A ſon jeu & à ſes diſcours, Péliſſon le pénétra; mais ne laiſſant point voir qu'il connût le piége, & redoublant au contraire ſes politeſſes envers cet Allemand, il enchanta tellement ſon eſpion, qu'il en fit ſon émiſſaire. Il eut par-là un commerce journalier de lettres avec Mademoiſelle de Scudéry, & fit paſſer juſqu'à elle divers ouvrages qu'il avoit compoſés dans ſa priſon en faveur de M. Fouquet. Quand ils parurent, on ne fut pas long-tems à en deviner l'auteur. Pouvoit-on ſe trom-

per à ſon genre d'éloquence ? Auſſitôt plumes & encre lui furent ôtées, & l'on s'y prit de maniere à empêcher qu'il eût la moindre correſpondance au dehors.

Péliſſon privé du plaiſir de ſe voir occupé, fut réduit à la compagnie d'un Baſque ſtupide & morne, qui ne ſavoit que jouer de la muſette. Il trouva dans cela même une reſſource contre l'ennui. Une araignée faiſoit ſa toile à un ſoûpirail qui donnoit du jour à la priſon. Il entreprit de l'apprivoiſer, & pour cela il mettoit des mouches ſur le bord de ce ſoûpirail, tandis-que ſon Baſque jouoit de la muſette. Peu-à-peu l'araignée s'accoûtuma à diſtinguer le ſon de cet inſtrument, & à ſortir de ſon trou pour courir ſur la proie qu'on lui expoſoit. Ainſi l'appellant toûjours au même ſon, & mettant ſa proie de proche en proche, il parvint après un exercice de pluſieurs mois à diſcipliner ſi bien cette araignée, qu'elle partoit toûjours au premier ſignal pour aller prendre une mouche au fond de la

chambre, & jufque fur les genoux du prifonnier.

VII.

La petite vérole défigura fi fort Péliffon, que Madame de Sévigné difoit qu'il abufoit de la permiffion qu'ont les hommes d'être laids.

VIII.

Tout le monde a oüi parler de l'aventure que fa laideur procura à Péliffon. Une belle Dame le prit par la main un jour qu'il paffoit dans la rue, & le conduifit dans une maifon voifine. Ebloui par les charmes de la Dame, il n'avoit pas la force de réfifter, & il fe flatoit que cette aventure ne pouvoit pas avoir de dénoument defagréable. La Dame le préfenta au maître du Logis, en lui difant: *Trait pour trait comme cela.* Elle quitta enfuite brufquement le bel efprit & le laiffa là. Péliffon revenu de fon étonnement, demanda l'explication de tout cela au maître du Logis, qui après s'en être défendu,

lui avoua qu'il étoit Peintre : J'ai, dit-il, entrepris pour cette Dame la représentation de la tentation de J. C. dans le desert. Nous contestions depuis une heure sur la forme qu'il faut donner au diable, & elle vient de m'expliquer qu'elle souhaite que je vous prenne pour modele.

I X.

PÉLISSON étoit sur le point d'abjurer le Calvinisme, lorsque le Duc de Montausier dit à Mademoiselle de Scudéry, de la part du Roy, que si Pélisson se faisoit Catholique, il seroit Précepteur du Dauphin, & Président à Mortier. Un tiers qui avoit été présent à cet entretien, le rapporta à Pélisson, qui pour cette raison recula son retour à l'Eglise.

X.

PÉLISSON faisoit tous les ans, du jour de sa réunion à l'Eglise, un jour de Fête, & célébroit aussi chaque année sa sortie de la Bastille, en délivrant quelques prisonniers.

X I.

PÉLISSON avoit été chargé du ſoin d'écrire l'Hiſtoire du Roi. Une Dame de la Cour qui avoit obtenu de ce Prince un droit ſur les boucheries de Paris, & que Péliſſon lui fit perdre, s'en vengea en faiſant choiſir Racine & Deſpréaux à ſa place.

X I I.

LOUIS XIV. pour réparation de l'injure qu'on fit dans Rome à ſon Ambaſſadeur, exigea qu'on élevât une Pyramide, où l'on écriroit en lettres d'or la ſatisfaction qu'on lui avoit faite, & il conſentit enſuite que la Pyramide fût abattue. Péliſſon dit à ce ſujet: la Pyramide élevée, abattue, ſubſiſtera deux fois dans l'Hiſtoire, comme un monument de la vengeance d'un grand Roi, & comme un monument de ſa modération.

X I I I.

LE Miniſtre Morus, qui avoit fait un Poëme Latin à l'honneur de la Ré-

publique de Venise, avoit reçu une magnifique chaîne d'or. En mourant il la laissa par son testament à Pélisson, comme au plus honnête homme qu'il eût connu.

XIV.

COMME Pélisson mourut sans avoir reçu ses Sacremens ; après avoir fait profession de piété ; Liniere fit l'Epigramme suivante :

Je ne jugerai de ma vie,
D'un homme avant qu'il soit éteint ;
Pélisson est mort en impie,
Et la Fontaine comme un saint.

MARIE-MADELEINE PIOCHE DE LAVERGNE, Marquise de la Fayette, née .... morte l'an 1693.

I.

MADAME de la Fayette, la femme de France, qui avoit le plus d'esprit, & qui écrivoit le

mieux, comparoit un ſot Traducteur à un laquais que la maîtreſſe envoye faire un compliment à quelqu'un : ce que ſa maîtreſſe lui aura dit en termes polis, il va le rendre groſſierement, il l'eſtropie; plus il y avoit de délicateſſe dans le compliment, moins ce laquais s'en tire bien.

II.

MADAME de la Fayette âgée de 29 ans, diſoit : je compte encore par vingt.

III.

J'AI oui raconter par Madame de la Fayette, dit l'Abbé de Saint Pierre, que dans une converſation, Racine ſoûtint qu'un bon Poëte pouvoit faire excuſer les grands crimes & même inſpirer de la compaſſion pour les criminels. Il ajoûta qu'il ne falloit que de la fécondité, de la délicateſſe, de la juſteſſe d'eſprit, pour diminuer tellement l'horreur des crimes de Médée ou de Phedre, qu'on les rendroit aimables aux Spectateurs, au point de

leur inſpirer de la pitié pour leurs malheurs. Comme les aſſiſtans lui nierent que cela fût poſſible, & qu'on voulut même le tourner en ridicule ſur une opinion ſi extraordinaire; le dépit qu'il en eut le fit réſoudre à entreprendre Phedre, où il réuſſit ſi bien à faire plaindre ſes malheurs, que le Spectateur a plus de pitié de la criminelle, que du vertueux Hypolite.

IV.

MADAME de la Fayette diſoit: On a fait faire pour les Demoiſelles de Saint-Cyr, une Comédie par Racine, le meilleur Poëte du tems; que l'on a tiré de la Poëſie où il étoit inimitable, pour en faire à ſon malheur, & à ceux qui ont le goût du Théatre, un Hiſtorien très-imitable.

V.

MADAME de la Fayette diſoit: *M. de la Rochefoucauld m'a donné de l'eſprit; mais j'ai réformé ſon cœur:* C'eſt que M. de la Rochefoucauld, qui devint ſi vertueux, avoit donné

dans tous les vices, qui régnoient à la Cour dans le tems de sa jeunesse.

VI.

TROIS mois après que Madame de la Fayette eut commencé d'apprendre le Latin, elle en sut plus, dit Ségrais, que M. Ménage & le Pere Rapin ses Maîtres. En la faisant expliquer, ils eurent dispute ensemble sur l'explication d'un passage. Madame de la Fayette leur fit voir qu'ils n'y entendoient rien ni l'un ni l'autre, & leur donna la véritable explication de ce Passage.

VII.

MADAME de la Fayette disoit à Ségrais, que de toutes les louanges qu'on lui avoit données, rien ne lui avoit autant plû que deux choses qu'il lui avoit dites; qu'elle avoit le jugement au-dessus de son esprit, & qu'elle aimoit le vrai en toutes choses. C'est ce qui a fait dire à M. de la Rochefoucault, qu'elle étoit *vraie;* façon de parler dont il est l'auteur, & qui a réussi.

VIII.

C'est assez que d'être : C'est un mot de Madame la Fayette, qui entendoit par-là, que pour être heureux, il falloit vivre sans ambition & sans passion, au moins sans passions violentes.

IX.

MADAME de la Fayette disoit, qu'une période retranchée d'un ouvrage valoit un louis d'or, & un mot vingt sols.

X.

ZAIDE qui a paru sous le nom de Ségrais, étoit de Madame de la Fayette & de M. de la Rochefoucault. Ils avoient encore part à la Princesse de Cleves, où Ségrais travailla aussi.

ROGER DE RABUTIN, Comte de Bussi, né en Bourgogne l'an 1622, mort en 1693.

I.

QUELQU'UN se plaignant que le Cardinal Mazarin donnoit de

mauvaiſe grace; le Comte de Buſſi dit, qu'on avait tort de ſe plaindre, & qu'on étoit plus obligé à ce Miniſtre qu'aux autres; parce qu'en donnant de ſi mauvaiſe grace, il déchargeoit les gens de la reconnoiſſance.

II.

LE Comte de Buſſi Rabutin avoit fait un petit Livre, relié proprement en maniere d'Heures, où au lieu des images que l'on met dans les livres de prieres, étoient les portraits en mignature de quelques hommes de la Cour, dont les femmes étoient ſoupçonnées de galanterie: & ce que dans la ſuite il a lui-même condamné tout le premier; il avoit mis au bas de chaque portrait un petit diſcours en forme de priere accommodée au ſujet. Il avoit compoſé auſſi l'Hiſtoire Amoureuſe des Gaules, où il decrivit d'une maniere très-ſatyrique, la galanterie des principales perſonnes de la Cour.

III.

ON propoſa pour femme au Comte

de Buſſi, une Demoiſelle qui lui revenoit fort pour la naiſſance & pour la beauté ; il ne s'agiſſoit plus que du bien dans lequel on faiſoit entrer en ligne de compte la ſucceſſion d'une jeune Demoiſelle qui étoit au Couvent, & qui ſeroit infailliblement Religieuſe. Le beau de cela eſt que le Comte de Buſſi épouſa trois mois après cette prétendue Religieuſe.

IV.

MADEMOISELLE de Scudéry écrivoit au Comte de Buſſi : Votre fille a autant d'eſprit que ſi elle vous voyoit tous les jours, & elle eſt auſſi ſage que ſi elle ne vous avoit jamais vû.

V.

LE Comte de Buſſi, étant un jour entré aux Petites-Maiſons, trouva dans la cour un homme qui lui parut moins fou que les autres, & de qui il s'informa quelle étoit la folie de la plûpart des gens qui étoient là : Ma foi, lui dit-il, Monſieur, c'eſt bien peu

de

de chose : on dit que nous sommes fous parce que nous sommes des misérables : si nous étions des gens de qualité, on diroit que nous avons des vapeurs, & on nous laisseroit courir les rues.

VI.

LE Comte de Bussi amena au Commandeur son oncle, qui étoit à l'extrémité, un Augustin de la Place des Victoires, pour l'exhorter à la mort. Lorsque ce bon Pere fut sorti, le Comte rentra pour demander au malade comment il se trouvoit de son Confesseur: Fort bien, répondit le Commandeur, il dit que j'ai l'attrition.

VII.

LORSQUE le Comte de Bussi attaqua en Roussillon, le Fort de Villars, défendu par cinquante Espagnols ; Dom Rodrigues qui en étoit le Gouverneur, se lamentoit & crioit de toute sa force : *Ah! pauvre Roi Philippe* : comme si le Roi d'Espagne eût

perdu sa Couronne en perdant *le* Fort de Villars.

VIII.

MARTIAL a dit, *quidquid ames cupias non placuisse nimis.* Pélisson a traduit :

Voulez-vous être heureux ? souhaitez en aimant,
Que ce que vous aimez ne soit pas trop aimable.

Le Comte de Bussi prétendit que cette pensée étoit fausse, parce que quiconque aime, souhaite que l'objet auquel il s'attache, soit parfaitement aimable. Pélisson soûtint le contraire, & cela causa une dispute assez vive entre ces deux grands Ecrivains.

IX.

LE Roi permit au Comte de Bussi de travailler à son Histoire. Ce Seigneur présenta quelque tems après un Placet au Roi, pour en obtenir une pension. Cette demande déplut

au Prince & à toute la Cour. Bussi honteux de la démarche qu'il venoit de faire, présenta un nouveau Placet que le Roi ne lut qu'après s'être fait beaucoup prier. Le sens du Placet étoit qu'il avoit fait une faute indigne de pardon, en demandant une pension, & que si Sa Majesté étoit portée à la lui accorder, il la conjuroit de n'en rien faire. Ce tour tout à fait nouveau frappa le Roi.

X.

On disoit que le Comte de Bussi avoit beaucoup d'esprit : il lui coute trop, dit M. de la Chesnaye, je n'en acheterai jamais à la boutique où il l'a pris.

XI.

On a appliqué à Bussi Rabutin, le vers d'Ovide :

Ingenio perii qui miser ipse meo.

ANTOINETE DE LA GARDE DESHOULIERES, née à Paris l'an 1638, morte en 1694.

I.

MADAME Deshoulieres apprit à faire des Vers d'Henault, si connue par le Sonnet de l'Avorton:

Toi qui meurs avant que de naître,
Assemblage confus du néant & de l'être;
Triste avorton, informe enfant,
Rebut du néant & de l'être.

Toi que l'amour fit par un crime,
Et que l'honneur défait par un crime à son
tour;
Funeste ouvrage de l'amour,
De l'honneur, funeste victime.

Laisse moi calmer mon ennui,
Et du fond du néant où tu rentre aujourd'hui,
Ne trouble point l'horreur dont ma faute est
punie.

Deux tirans oppoſés ont décidé ton ſort ;
L'amour malgré l'honneur t'a fait donner la vie,
L'honneur malgré l'amour t'a fait donner la mort.

II.

MADAME Deshoulieres, étant allé voir une de ſes amies à la campagne, on lui dit qu'un phantôme avoit coûtume de ſe promener toutes les nuits dans l'un des appartemens du Château, & que depuis bien du tems perſonne n'oſoit y habiter. Comme elle n'étoit ni ſuperſtitieuſe ni crédule, elle eut la curioſité quoique groſſe alors, de s'en convaincre par elle-même, & voulut abſolument coucher dans cet appartement. L'aventure étoit aſſez téméraire & délicate à tenter pour une femme jeune & aimable. Au milieu de la nuit elle entendit ouvrir ſa porte. Elle parla ; mais le ſpectre ne lui répondit rien : il marchoit péſamment & s'avançoit en pouſſant des gémiſſemens. Une table qui étoit aux piés du lit fut ren-

verſée, & ſes rideaux s'entr'ouvrirent avec bruit. Un moment après le guéridon qui étoit dans la ruelle fut culbuté, & le phantôme s'approcha de la Dame. Elle de ſon côté peu troublée, allongeoit les deux mains pour ſentir s'il avoit une forme palpable. En tâtonnant ainſi, elle lui ſaiſit les deux oreilles, ſans qu'il y fit aucun obſtacle. Ces oreilles étoient longues & velues & lui donnoit beaucoup à penſer. Elle n'oſoit retirer une de ſes mains pour toucher le reſte du corps, de peur qu'il ne lui échappât; & pour ne point perdre le fruit de ſes travaux, elle perſiſta juſqu'à l'aurore dans cette pénible attitude. Enfin au point du jour elle reconnut l'auteur de tant d'allarmes pour un gros chien aſſez pacifique, qui n'aimant point à coucher à l'air, avoit coûtume de venir chercher de l'abri dans ce lieu, dont la ſerrure ne fermoit pas. Le lendemain elle railla de leurs frayeurs ſes hôtes, étonnés de ſa bravoure.

ANTOINE ARNAULD, né à Paris l'an 1612, *mort en* 1694.

I.

ARNAULD étant encore enfant barbouilloit du papier à la campagne, dans le cabinet du Cardinal du Perron, à qui il demanda une plume. Le Cardinal parut curieux de sçavoir ce qu'il vouloit en faire : je veux, dit le petit Arnauld, écrire comme vous contre les Huguenots. Vous me faites plaisir, lui dit le Cardinal, car aussi bien je suis vieux & je mourrai bien-tôt : j'ai besoin d'un substitut. Voilà la plume dont je me suis servi contre le Roi d'Angleterre ; je vous la donne comme le berger Damœtas, dont parle Virgile, qui donna en mourant sa flute & son chalumeau au petit Coridon :

Est mihi disparibus septem compacta cicutis,
Fistula, Damatas dono mihi quam dedit olim,
Et dixit moriens, te nunc habet ista secundum.

II.

MONSIEUR Arnauld régenta un cours de Philoſophie durant ſa licence. On argumenta contre quelqu'une de ſes Theſes ; & il avoua, choſe unique, que le diſputant avoit raiſon, & qu'à l'avenir il ſuivroit ſon ſentiment.

III.

ARNAULD refuta ce que Dubois, qui étoit en quelque façon ſon éleve, avoit avancé ſur l'éloquence de la Chaire. Un homme d'eſprit dit alors, que ſi Dubois n'étoit pas mort, il en mourroit.

IV.

MONSIEUR Arnauld ayant fait venir quantité d'atteſtations des Évêques d'Orient, ſur la réalité & ſur la tranſubſtantiation. Monſieur Gaudin dit qu'il avoit deſorienté M. Claude.

V.

LE Miniſtre Claude reprochoit à M. Arnauld qu'il ſe trompoit groſſie-

rement. Il eſt certain, lui repliqua le Docteur, qu'il y a ici quelqu'un de nous deux qui eſt dans une erreur groſſiere : c'eſt vous ou moi ; vous, ſi j'ai raiſon, moi, ſi votre reproche eſt juſte. N'allons pas plus loin.

VI.

Madame de Sévigné parle d'un Ecrivain qui avoit entrepris de prouver qu'il y avoit trente deux héréſies dans le Livre de la fréquente Communion. Au commencement de ſon ouvrage, il diſoit, comme nous le prouverons ci-deſſous, & à la fin il diſoit, comme nous l'avons prouvé ci-deſſus, ſans que deſſus ni deſſous il y eut la moindre choſe de démontrée ni de prouvée.

VII.

On diſoit à Deſpréaux que le Roi faiſoit chercher M. Arnauld, pour le faire arrêter. Le Roi, dit-il, eſt trop heureux pour le trouver.

VIII.

MONSIEUR Arnauld, obligé de ſe cacher pour des matieres de Religion, trouva une retraite à l'Hôtel de Longueville, à condition qu'il n'y paroîtroit qu'en habit Séculier, coëffé d'une grande perruque, & l'épée au côté. Il y fut attaqué de la fievre, & Madame de Longueville ayant fait venir le Medecin Brayer, lui recommanda d'avoir ſoin d'un Gentilhomme qu'elle protégeoit particulierement, & à qui elle avoit donné depuis peu une chambre dans ſon Hôtel. Brayer monte chez le malade, qui, après l'avoir entretenu de ſa fievre, lui demanda des nouvelles. On parle, dit Brayer, d'un Livre nouveau de Port-royal qu'on attribue à M. Arnauld ou à M. de Sacy: mais je ne le crois pas de M. de Sacy, il n'écrit pas ſi bien. A ce mot M. Arnauld oubliant ſon habit gris & ſa perruque, lui répond vivement: que voulez-vous dire? mon neveu écrit mieux que moi. Brayer enviſage ſon

malade, se met à rire, descend chez Madame de Longueville, & lui dit: La maladie de votre Gentilhomme n'est pas considérable : je vous conseille cependant de faire ensorte qu'il ne voye personne; il ne faut pas le laisser parler. Madame de Longueville étonnée des réponses indiscretes qui échappoient souvent à M. Arnauld & à M. Nicole, disoit qu'elle aimeroit mieux confier son secret à un libertin.

IX.

A peine M. Arnauld se fut-il retiré à Bruxelles, que le Marquis de Grana le fit assûrer de sa protection, & témoigna un grand desir de voir un homme dont la réputation avoit rempli toute l'Europe. M. Arnauld ne refusa pas sa protection ; mais il le fit prier de le laisser dans son obscurité, & de ne le point obliger de voir un Gouverneur des Pays-Bas Espagnols, pendant que l'Espagne étoit en guerre avec la France ; & M. le Marquis de Grana fut assez galant

homme pour approuver la délicateſſe de ce ſcrupule.

X.

MONSIEUR Arnauld étant tombé ſur la fin de ſes jours dans un aſſoupiſſement que l'on croyoit dangereux pour ſa vie, ſes amis ne ſavoient pas de meilleur moyen pour l'en tirer que de lui crier, ou que les François avoient été battus, ou que le Roi avoit levé le Siége de quelque place. Il reprenoit alors toute ſa vivacité naturelle pour diſputer contre eux, & pour leur ſoûtenir que la nouvelle ne pouvoit pas être vraie.

XI.

MONSIEUR Arnauld ayant fini ſes jours aſſez paiſiblement dans les Pays Etrangers, après une vie fort agitée; les Religieuſes de Port-Royal des Champs auſſi zélées pour ſa mémoire après ſa mort, qu'elles l'avoient été pour ſa perſonne durant ſa vie, ſouhaiterent d'avoir ſon cœur dans leur

Eglise, consolation qu'on ne songea pas à leur refuser. Elles le reçurent avec les transports qu'on peut s'imaginer, & le placerent dans le lieu le plus honorable qu'elles purent trouver.

Le cœur étant placé, il fut question d'une Epitaphe. On s'adressa à Santeuil, qui étoit alors en possession de faire toutes les Epitaphes du monde. Comme l'affaire étoit délicate, les Religieuses crurent devoir prendre le Poëte à leur avantage. Elles l'inviterent à venir passer quelques jours dans leur solitude, où on lui fit tant de caresses qu'il ne put se défendre de faire ce qu'on lui demandoit. Il leur livra les vers suivans :

Ad sanctas rediit sedes ejectus & exul
Hoste triomphato. Tot tempestatibus actus,
Hoc portu in placido, hâc sacrâ tellure quiescit,
Arnaldus, veri deffensor, & arbiter æqui.
Illius ossa memor sibi vindicet extera tellus:
Hûc cœlestis amor rapidis cor transtulit alis,
Cor numquam avulsum, nec amatis sedibus absens.

Monsieur de la Fémas traduisit cette Epitaphe de cette maniere :

Enfin après un long orage,
Arnauld revient en ces saints lieux ;
Il est au port malgré les envieux,
Qui croyoient qu'il feroit naufrage.
Ce martyr de la vérité,
Fut banni, fut persécuté,
Et mourut en terre étrangere :
Heureuse de son corps d'être dépositaire.
Mais son cœur toûjours ferme & toûjours innocent,
Fut porté par l'amour à qui tout est possible,
Dans cette retraite paisible
D'où jamais il ne fut absent.

XII.

Autre Epitaphe de M. Arnauld.

Quand Arnauld par un sort qui n'épargne personne,
Vit qu'il falloit enfin quitter ce monde-ci,
Il regarda la mort d'un œil ferme & ravi,

Le ciel, dit-il, me doit une couronne ;
Voici le moment qui la donne.
Il doit faire ma joie & non pas mon souci.
Je meurs en paix & sans inquiétude
Sur le sujet de ma béatitude.
Arnauld n'eut pas sitôt quitté la terre,
Qu'au Paradis ce nouveau Saint vola.
A la porte il se présenta :
Que voulez-vous, lui dit Saint Pierre ?
Arnauld répond d'un ton respectueux :
Sacré portier des bienheureux,
Je viens vous demander partage
Au céleste Héritage,
Où toûjours ont tendu mes vœux.
Qui moi. Hélas ! Je ne puis rien moi-même,
Lui dit Saint Pierre, & n'ai l'autorité suprême
D'ouvrir ou de fermer la porte à qui je veux.
Sur cette affaire il faut assembler les Apôtres,
Je n'ai rien que ma voix ainsi que tous les autres :
Vous l'avez dit, je n'ai rien que cela,
De ce saint lieu l'entrée est difficile ;
Nous assemblerons un Concile,
En attendant demeurez-là.

JEAN BARBIER D'AUCOUR, né à Langres, mort en 1694.

I.

LES Jésuites de Paris exposent tous les ans dans l'Eglise de leur Collége, des tableaux Enigmatiques qu'ils font expliquer sur un Théatre fait exprès pour ce jour-là, & qui cache le maître Autel. Ceux qui veulent parler, ne le doivent faire qu'en Latin. Or il arriva qu'en l'année 1663, d'Aucour s'étant mis de la partie, il laissa échapper quélques termes peu modestes. Averti par le Jésuite qui présidoit à cet exerçice, de mesurer ses paroles, parce qu'ils étoient dans un lieu sacré, il répondit brusquement: *Si locus est sacrus, quare exponitis.* Il ne put achever sa phrase, car de toutes parts les Ecoliers comme autant d'écos, répéterent son barbarisme. Les Maîtres en rirent, & le sobriquet d'*Avocat Sacrus* lui en demeura. Le dépit qu'il conçut contre les Jésuites,

Jésuites, le détermina à critiquer les entretiens d'Ariste & d'Eugene par le Pere Bouhours.

II.

Les députés de l'Académie qui allerent visiter d'Aucour dans sa derniere maladie, furent touchés de le voir mal logé. Ma consolation, leur dit-il, & ma très-grande consolation, est de ne point laisser d'héritiers de ma misere. L'Abbé de Choisi, l'un des députés, lui dit poliment: *Vous laissez un nom qui ne mourra point:* Ah, c'est de quoi je ne me flate point, répondit d'Aucour: quand mes ouvrages auroient d'eux-mêmes une sorte de prix, j'ai péché dans le choix de mes sujets. J'e n'ai fait que des critiques, ouvrages peu durables: car si le Livre qu'on a critiqué vient à tomber dans le mépris, la critique y tombe en même tems, parce qu'elle passe pour inutile; & si malgré la critique l'ouvrage se soûtient, alors la critique est pareillement oubliée, parce qu'elle passe pour injuste.

III.

MONSIEUR de Clermont-Tonnerre Evêque de Noyon, ne dit rien de d'Aucour qu'il remplaçoit à l'Académie Françoise, pour ne pas violer la loi qu'il s'étoit faite de ne louer jamais des roturiers. On l'engagea pourtant à en faire l'éloge dans son discours quand il le fit imprimer.

JEAN LAFONTAINE, né à Château-Thyerri en Champagne l'an 1621, *mort en* 1695.

I.

LAFONTAINE entra dans la Congrégation de l'Oratoire qu'il quitta dix-huit mois après. Il y avoit déjà vingt-deux ans qu'il ne se portoit encore à rien, lorsqu'il entendit lire par hasard quelques vers de Malherbe. Ce qu'éprouveroit un homme né avec de grandes dispositions pour la Musique, & qui après avoir été nourri au fond d'un bois viendroit

tout à coup à entendre un clavecin bien touché, c'eſt l'impreſſion que l'harmonie poëtique fit ſur l'oreille de Lafontaine. Il ſe mit auſſitôt à lire Malherbe, & s'y attacha de telle ſorte qu'après avoir paſſé les nuits à l'apprendre par cœur, il alloit le jour le déclamer dans les bois. Il ne tarda pas à vouloir l'imiter; & ſes eſſais de verſification furent dans le goût de Malherbe. Un de ſes parens nommé Pintrel, lui fit comprendre que pour ſe former, il ne devoit pas ſe borner aux Poëtes François, qu'il devoit lire & relire ſans ceſſe Horace, Virgile, Térence. Il ſe rendit à ce ſage conſeil, & s'en trouva bien.

II.

JAMAIS homme ne fut ſi facile à croire ce qu'on lui diſoit; témoin ſon aventure avec Poignan, ancien Capitaine de Dragons, retiré à Château Thyerri. Tout le tems que Poignan n'étoit pas au cabaret, il le paſſoit, ſans être galant, auprès de Madame Lafontaine, qui de ſon côté, étoit d'une

conduite irréprochable. On en fit cependant de mauvais rapports à Lafontaine, & on lui dit qu'il étoit deshonoré s'il ne se battoit avec Poignan. Il le crut. Un jour d'Eté il va chez lui à quatre heures du matin; le presse de s'habiller & de le suivre avec son épée. Poignan le suit sans savoir où ni pourquoi. Quand ils furent hors de la Ville, Lafontaine lui dit : *Je veux me battre contre toi, on me l'a conseillé*; & après lui en avoir expliqué le sujet, il mit l'épée à la main. Poignan tire à l'instant la sienne; & d'un coup ayant fait sauter celle de Lafontaine à dix pas, il le ramena chez lui, où la reconciliation se fit en déjeunant.

III.

MADAME la Duchesse de Bouillon, niece du Cardinal Mazarin, ayant été exilée à Château-Thyerri, voulut connoître Lafontaine. On le lui présenta, & il en fut goûté. Comme elle avoit l'esprit enjoué, elle l'engagea à composer quelques pié-

ces ; & telle fut dit-on l'origine de ſes contes.

IV.

UNE choſe qu'on ne croiroit pas de Lafontaine, & qui eſt pourtant très-vraie ; c'eſt que dans ſes converſations, il ne laiſſoit rien échapper de libre ni d'équivoque. Quantité de gens l'agaçoient, dans l'eſpérance de lui entendre faire des contes ſemblables à ceux qu'il a rimés : mais il étoit ſourd & muet ſur ces matieres. Il établit à la fin ſi bien ſa réputation ſur ce point, que les meres le conſultoient ſur l'éducation de leurs filles ; & des jeunes perſonnes ſur la maniere de ſe conduire dans le monde.

V.

APRÈS la mort de M. Colbert, Lafontaine fut ſur les rangs pour être de l'Académie Françoiſe, & il eut la pluralité des voix dans l'élection. Cet avantage ne produiſit rien en ſa faveur. Le parti qui lui étoit contraire à cauſe de la licence de ſes contes,

se hâta de prévenir le Roi contre lui, & d'intéresser sa religion. Pendant que les ordres du Prince se faisoient attendre, il vacqua une autre place qu'on donna à Despréaux. Le Roi content de ce dernier choix, dit aux Députés de l'Académie : Vous pouvez maintenant recevoir Lafontaine, il a promis d'être sage.

VI.

MADAME de la Sabliere délivra Lafontaine de tout soin domestique, dont il étoit incapable, en le retirant chez elle. Un jour qu'elle avoit congédié tous ses domestiques à la fois : Je n'ai gardé avec moi, dit-elle ; que mes trois animaux, mon chien, mon chat & Lafontaine.

VII.

RABELAIS que Despréaux appelloit *la Raison habillée en masque*, étoit l'idole de Lafontaine : il l'admiroit follement, & l'on raconte là-dessus une extravagante saillie qu'il eut chez Despréaux, en présence de

Valincour, Racine, Boileau le Docteur, & quelques autres personnes. On y parloit beaucoup de Saint Augustin: Lafontaine écoutoit, avec cette stupidité qui étoit ordinairement peinte sur son visage. Enfin il se réveilla comme d'un profond sommeil, & démanda d'un grand sérieux au Docteur, s'il croyoit que Saint Augustin eût plus d'esprit que Rabelais. Le Docteur l'ayant regardé depuis les piés juqu'à la tête, lui dit pour toute réponse : *Prenez garde, M. de Lafontaine, vous avez mis un de vos bas à l'envers :* & cela étoit vrai.

VIII.

UN jour Moliere soupoit avec Despréaux, Racine, Lafontaine, & Descoteaux fameux joueur de flute. Lafontaine étoit ce jour-là encore plus qu'à son ordinaire plongé dans ses distractions. Racine & Despréaux pour le tirer de sa léthargie, se mirent à le railler si vivement, qu'à la fin Moliere trouva que c'étoit passer les bornes. Au sortir de table, il poussa Des-

coteaux dans l'embrafure d'une fenêtre, & lui parlant de l'abondance du cœur : Nos beaux efprits, dit-il, ont beau fe trémouffer, ils n'effaceront pas le bon homme.

IX.

LAFONTAINE eut un fils qu'il mit à l'âge de 14 ans entre les mains de M. de Harlai, depuis premier Préfident, & lui recommanda fon éducation & fa fortune. On rapporte que Lafontaine fe rendit un jour dans une maifon où devoit venir ce fils, qu'il n'avoit pas vû depuis long-tems. Il ne le reconnut point, & témoigna cependant à la compagnie qu'il lui trouvoit de l'efprit & du goût ; quand on lui eut dit que c'étoit fon fils, il répondit tranquillement : Ah, j'en fuis bien aife !

X.

LAFONTAINE étant allé voir M. Dupin ; le Docteur le reconduifoit, lorfqu'ils rencontrerent le fils de ce Poëte. Monfieur, lui dit ce Savant,

vous voilà en pays de connoiſſance ; entrez dans mon appartement, je reconduis M. votre pere. Lafontaine, l'inſtant d'après demanda quel étoit ce jeune homme. Quoi, lui dit M. Dupin, vous n'avez pas connu votre fils? Le bon homme après avoir un peu réfléchi, lui répliqua d'un air embarraſſé : Je crois l'avoir vû quelque part.

XI.

LAFONTAINE ayant été invité à dîner dans une maiſon où l'on eſpéroit qu'il amuſeroit les convives, il mangea beaucoup & ne dit pas un mot. Il ſe leva de table de bonne heure, ſous prétexte de ſe rendre à l'Académie. On lui repréſenta inutilement qu'il n'étoit pas encore tems. Il répondit ſimplement : Je prendrai le plus long chemin. Ce fut chez un Fermier Général qu'il fit ſi bonne chere & ſi peu de dépenſe d'eſprit

XII.

MADAME de Bouillon, allant un matin à Verſailles, vit Lafontaine rê-

vant ſous un arbre du Cours. Le ſoir en revenant, elle le trouva au même endroit & dans la même attitude, quoiqu'il fit aſſez froid, & qu'il eût tombé de la pluie toute la journée. Lafontaine étoit le ſeul qui ne s'en apperçût pas.

XIII.

On perſuada à Lafontaine d'aller dans ſa Province, pour voir ſa femme & pour ſe reconcilier avec elle. Il part de Paris dans la voiture publique, arrive chez lui, & demande ſon épouſe. Le domeſtique qui ne le connoiſſoit pas, répond que Madame eſt au Salut. Lafontaine va tout de ſuite chez un ami, qui lui donne à ſouper & à coucher, & le régale pendant deux jours. La voiture publique retourne à Paris; Lafontaine s'y met, & ne ſonge plus à ſa femme. Quand ſes amis de Paris le revoyent, ils lui demandent s'il eſt reconcilié avec elle: J'ai été pour la voir, leur dit-il, mais je ne l'ai pas trouvée; elle étoit au Salut.

XIV.

LAFONTAINE ayant fait un conte très-licentieux, y ajoûta, par un tour d'imagination qui n'eſt que de lui, un Prologue très-ingénieux, adreſſé au fameux Arnauld, pour remercier par occaſion ce Docteur, des éloges qu'il avoit donnés à ſes fables. Il montra le conte à Meſſieurs Racine & Deſpréaux, qui lui firent ſentir l'indécence & le ridicule qu'il y auroit à adreſſer un pareil ouvrage à M. Arnauld.

XV.

RACINE mena un jour Lafontaine à Ténebres, & s'appercevant que l'Office lui paroiſſoit long, il lui donna pour l'occuper un Volume de la Bible qui contenoit les petits Prophetes. Il tomba ſur la priere des Juifs dans Baruch, & ne pouvant ſe laſſer de l'admirer, il diſoit à M. Racine; c'étoit un beau génie que ce Baruch: Qui étoit-il? Le lendemain & pluſieurs jours ſuivans, lorſqu'il ren-

contrloit dans la rue quelque perſonne de connoiſſance, après les complimens ordinaires, il élévoit ſa voix, pour dire : avez-vous lû Baruch ? c'étoit un beau génie.

XVI.

LAFONTAINE, après avoir mangé ſon bien, conſerva toujours ſon caractere de déſintéreſſement. Il entroit à l'Académie, & la barre étant tirée au bas des noms, il ne devoit pas ſuivant l'uſage avoir part aux jettons de cette ſéance. Les Académiciens, qui l'aimoient tous, dirent d'un commun accord qu'il falloit en ſa faveur faire une exception à la regle : Non Meſſieurs, leur dit-il, cela ne ſeroit pas juſte : je ſuis venu tard, c'eſt ma faute. Ce qui fut d'autant mieux remarqué qu'un moment auparavant, un Académicien extrêmement riche, & qui logeant au Louvre n'avoit que la peine de deſcendre de ſon appartement, pour venir à l'Académie, en avoit entr'ouvert la porte, & ayant vû qu'il arrivoit trop tard, avoit re-

fermé la porte, & étoit remonté chez lui.

XVII.

LAFONTAINE étant tombé malade, M. Pouget Vicaire de ſa Paroiſſe, qui eſt devenu depuis ſi célebre dans la Congrégation de l'Oratoire, alla le viſiter, & fit d'abord tomber le diſcours ſur les preuves de la Religion. Jamais Lafontaine n'avoit été impie par un principe; mais il avoit vécu dans une prodigieuſe indolence ſur la Religion, comme ſur tout le reſte : *Je me ſuis mis*, dit-il à M. Pouget, *depuis peu à lire le Nouveau Teſtament, je vous aſſûre que c'eſt un fort bon Livre : par ma foi c'eſt un bon Livre.*

Une particularité qui montre bien l'idée qu'on avoit de Lafontaine; c'eſt que la garde qui étoit auprès de lui, voyant avec quel zele on l'exhortoit à la pénitence, dit un jour à M. Pouget : *Eh, ne le tourmentez pas tant, il eſt plus bête que méchant* ! Et une autre fois : *Dieu n'aura pas le courage de le condamner.*

XVIII.

Le Confeſſeur de Lafontaine mourant l'exhortoit à faire des aumônes: Je n'en puis pas faire, répondit le Poëte, je n'ai rien; mais on fait une nouvelle édition de mes contes, & le Libraire m'en doit faire préſent de cent Exemplaires, je vous les donne; vous les ferez vendre pour les pauvres. Dom Jerôme, de qui on tient ce fait, a aſſûré que le Confeſſeur, preſque auſſi ſimple que le pénitent, étoit venu le conſulter pour ſavoir s'il pouvoit recevoir cette aumône.

XIX.

Le même jour que le Duc de Bourgogne apprit que Lafontaine avoit reçu le ſaint Viatique, il lui envoya une bourſe de cinquante louis. Il lui faiſoit ſouvent de ſemblables gratifications, ſans quoi apparemment Lafontaine ſe fût tranſplanté en Angleterre: car Madame de la Sabliere étant morte, il fut invité par Saint-

Évremond à s'y retirer, & quelques Milords s'obligerent de pourvoir à ses besoins: mais les bienfaits du Duc de Bourgogne, épargnerent à la France la douleur de perdre un si excellent homme, & la honte de ne l'avoir pas arrêté par de foibles secours.

XX.

La pénitence de Lafontaine étoit sincere, & si austere, qu'on le trouva couvert d'un cilice lorsqu'on le deshabilla pour le mettre au lit de la mort.

XXI.

Lafontaine s'étoit fait lui-même son Epitaphe, long-tems avant sa mort: Elle exprime bien son caractere:

Jean s'en alla comme il étoit venu,
Mangea son fonds après son revenu,
Croyant le bien chose peu nécessaire:
Quant à son tems bien sut le dispenser,
Deux parts en fit dont il soûloit passer
L'une à dormir, & l'autre à ne rien faire.

XXII.

L'Abbé de Clerambault qui étoit extrèmement contrefait, ayant été nommé pour ſuccéder dans l'Académie Françoiſe à Lafontaine ; on dit qu'il falloit un Eſope pour remplacer un Lafontaine.

XXIII.

La femme de Lafontaine ayant été inquiétée après la mort de ſon mari, pour le payement de quelques charges publiques ; M. d'Armenonville, alors Intendant de Soiſſons, écrivit à ſon Subdélégué, qu'il vouloit que la famille de Lafontaine fut exempte à l'avenir de toute taxe, & de toute impoſition : tous les Intendans de Soiſſons ſe ſont fait depuis un honneur de confirmer cette grace ; & les deſcendans de Lafontaine, conſervent précieuſement la Lettre de M. d'Armenonville ; auſſi glorieuſe pour le Magiſtrat qui protégeoit les Lettres, que pour le Poëte qui l'occaſionna.

XXIV.

XXIV.

MONSIEUR de Fontenelle a dit ingénieusement, que c'étoit par bêtise que Lafontaine préféroit les fables des Anciens aux siennes. Et un autre bel esprit a écrit que Lafontaine étoit moins qu'homme avec les hommes, & plus qu'homme avec les bêtes.

XXV.

ON est surpris que Despréaux n'ait jamais nommé Lafontaine; il en a dit la raison à M. Racine fils. Il ne regardoit pas Lafontaine comme original, parce qu'il n'étoit créateur ni de ses sujets ni de son style, qu'il avoit pris dans Marot & dans Rabelais.

FRANÇOIS CASSANDRE, mort en 1695.

CASSANDRE, Auteur d'une excellente traduction de la Rethorique d'Aristote, avoit du mérite,

mais son humeur bourrue & farouche, lui fit perdre tous les avantages que la fortune put lui présenter; de sorte qu'il vécut d'une maniere très-obscure & très-misérable. Il mourut tel qu'il avoit vécu, c'est-à-dire, très-misantrope; & non seulement haïssant les hommes, mais ayant même assez de peine à se reconcilier avec le Souverain Etre. Le Confesseur qui l'assistoit à la mort, voulant l'exciter à l'amour de Dieu par le souvenir des graces que Dieu lui avoit faites: *Ah, oui*, dit Cassandre, d'un ton chagrin & ironique, *je lui ai de grandes obligations! il m'a fait jouer ici bas un joli personnage.* Et comme son Confesseur insistoit à lui faire reconnoître les graces du Seigneur: *Vous savez*, dit-il, en redoublant l'amertume de ses reproches, & montrant le grabat sur lequel il étoit couché, *vous savez comme il m'a fait vivre, voyez comme il me fait mourir.*

PIERRE NICOLE, né à Chartres l'an 1625, *mort en* 1695.

I.

NICOLE avoit peu de facilité à parler, & il disoit au sujet d'un certain homme qui parloit bien : il me bat dans la chambre, mais je ne suis pas plutôt au bas de l'escalier que je l'ai confondu.

II.

NICOLE ne prenoit point parti dans les divers sentimens qui partageoient Port-Royal. Il disoit qu'il n'étoit point des guerres civiles.

III.

LE Pere Bouhours reprit beaucoup de fautes dans les ouvrages de Port-Royal. Aucun de ces Messieurs ne voulut les corriger dans de nouvelles éditions, excepté Nicole.

IV.

MADAME de Longueville étoit presque la seule personne de Port-Royal, qui eût de la considération pour Nicole ; ce qui lui fit dire quand elle mourut, qu'il avoit perdu tout son crédit. J'ai même, ajoûtoit-il, perdu mon Abbaye, parce qu'elle étoit la seule qui l'appellât M. l'Abbé Nicole.

V.

MONSIEUR Nicole avoit un talent admirable pour la Controverse ; mais il n'en avoit pas du tout pour les Sermons. Il y a quelques années, dit-il, qu'un de mes amis m'ayant montré le Panégyrique d'un Saint qu'il devoit prononcer, & lui ayant dit avec liberté que je n'en étois point du tout satisfait, il m'engagea à lui en faire un : je le fis ; il l'adopta & le déclama parfaitement bien. Cependant ayant assisté moi-même à ce Sermon, j'entendis à mes côtés je ne sai combien de gens qui ne pouvoient s'empêcher

de dire assez haut : Le pauvre Sermon ! Est-ce-là prêcher ! Qui a jamais vû un tel Panégyrique ? Etant enfin sorti, il y en eut qui me vinrent trouver pour me dire sérieusement qu'étant ami du Prédicateur, je le devois avertir de ne se plus mêler d'un métier dont il s'acquitoit si mal. Le Prédicateur ne se rebuta pas néanmoins de ce mauvais succès, il exigea de moi une seconde fois la même corvée. Je l'acceptai, pour avoir une seconde fois le plaisir de ces jugemens du monde, & j'assistai encore à ce Sermon. L'amour propre s'étoit un peu défendu la premiere fois contre le jugement du Public, parce que le Prédicateur avoit défiguré le premier Sermon par quantité de lambeaux mal cousus qu'il y avoit ajoûtés. Mais la seconde fois il fut entierement désarmé ; car le Prédicateur n'ajoûta pas un mot à ce que je lui avois donné. Il le déclama mieux qu'il ne méritoit. Cependant ce second Sermon eut le même succès que le premier, & excita les mêmes plaisanteries.

VI.

NICOLE eſt auteur de la perpétuité de la Foi : comme il avoit un extérieur peu favorable, il fut très-mal reçû par le Cenſeur de ce Livre. Cet homme ſimple alla trouver le fameux M. Arnauld, & lui dit qu'il falloit abſolument qu'il ſouffrît qu'on le fit paſſer pour auteur de cet ouvrage, en ajoûtant très-ingénieuſement : Monſieur, ce n'eſt pas la vérité qui perſuade les hommes, ce ſont ceux qui la diſent.

VII.

MONSIEUR Nicole n'approuvant pas ſur la fin de ſes jours tous les ſentimens de Port-Royal, perdit beaucoup de ſon crédit. Il dit dans une de ſes lettres : Depuis un tems je ſuis un Saint à qui l'on n'offre pas beaucoup de chandelle.

VIII.

MONSIEUR Nicole prétendoit qu'il n'y avoit point d'homme, quel-

que mérite qu'il eût, qui ne fût très-mortifié s'il ſavoit tout ce qu'on penſe de lui.

BARTHELEMI D'HERBELOT, né à Paris, l'an 1625, *mort en* 1695.

MONSIEUR d'Herbelot célebre par la connoiſſance qu'il avoit des Langues Orientales, fit le voyage d'Italie, pour y voir des Arméniens & d'autres Orientaux. Arrivé à Florence, il fut reçu par un Sécretaire d'Etat, & conduit dans une maiſon préparée pour ſon logement, où il y avoit ſix pieces de plein-pié magnifiquement meublées, une table de quatre couverts ſervie avec toute la délicateſſe poſſible, & un carroſſe aux livrées du grand Duc. Une Bibliotheque célebre ayant été expoſée en vente dans ce tems-là à Florence, ce généreux Prince pria M. d'Herbelot de la voir, d'examiner les manuſcrits en

Langues Orientales qui y étoient contenus, d'en mettre à part les meilleurs & d'en marquer le prix. Quand cela fut fait, le grand Duc les acheta & en fit présent à M. d'Herbelot, comme de la chose qui pouvoit le plus lui être utile, & lui faire le plus de plaisir.

MARIE DE RABUTIN, Marquise de Sévigné, née en Bourgogne l'an 1626, *morte en* 1696.

I.

COMME on chantoit un *Credo* à Saint Paul en méchante Musique, Madame de Sévigné disoit: Ah, que cela est faux! Puis se tournant vers ceux qui l'écoutoient: Ne croyez pas, dit-elle, que je renonce à la Foi; je n'en veux pas à la lettre, ce n'est qu'au chant.

II.

MADAME de Sévigné disoit qu'elle

ne craignoit rien tant que les gens qui avoient de l'esprit tout le jour.

III.

MADAME de Sévigné s'informant de la santé de Ménage, il lui répondit : Madame je suis enrhumé. Je la suis aussi, dit-elle. Il me semble, reprit Ménage, que selon les regles il faudroit dire, *je le suis*. Vous direz comme il vous plaira, repliqua-t-elle ; mais pour moi je croirois avoir de la barbe si je disois autrement.

I V.

MADAME de Sévigné disoit plaisamment : il faut tout pardonner aux amans & aux gens des petites Maisons.

V.

JE tenois un jour, dit Ménage, une des mains de Madame de Sévigné avec les deux miennes. Lorsqu'elle l'eut retirée, M. Pelletier me dit : Voilà le plus bel ouvrage qui soit jamais sorti de vos mains.

V I.

LORSQUE Madame de Sévigné eut compté la dot de sa fille, elle s'écria : quoi, faut-il tant d'argent pour obliger M. de Grignan à coucher avec ma fille ! Après avoir un peu réfléchi, elle se reprit en disant : il y couchera demain, après demain, toutes les nuits ; ce n'est point trop d'argent pour cela.

V I I.

MADAME la Comtesse Colonne & Madame Mazarin, passant à Arles, chacune avec un petit coffre plein de Pierreries, allerent voir chez Madame de Grignan, Madame de Sévigné. Cette illustre Dame s'appercevant qu'elles étoient en linge sale, leur envoya le soir à chacune une douzaine de chemises, avec une lettre qui commençoit ainsi : Vous êtes comme des Héroïnes de Roman, force Pierreries & point de linge.

VIII.

Je ne puis souffrir, disoit Madame de Sévigné, que les vieilles gens disent : Je suis trop vieux pour me corriger. Je pardonnerois plutôt à une jeune personne de tenir ce discours. La jeunesse est si aimable, qu'il faudroit l'adorer si l'ame & l'esprit étoient aussi parfaits que le corps ; mais quand on n'est plus jeune, c'est alors qu'il faut se perfectionner, & tâcher de regagner par les bonnes qualités ce qu'on perd du côté des agréables

IX.

Louis XIV. ayant dansé avec Madame de Sevigné, elle se remit à sa place auprès de Bussi, à qui elle dit : il faut avouer que le Roi a de grandes qualités, je crois qu'il obscurcira la gloire de ses Prédécesseurs. Bussi ne put s'empêcher de lui rire au nez, en voyant à quel propos elle donnoit ces louanges, il lui répondit : On n'en peut pas douter, Madame, puisqu'il vient de danser avec vous. Elle étoit si sa-

tisfaite de ce Prince, dit Bussi, qu'elle fut sur le point de crier, *vive le Roi*

X.

MADAME de Sévigné étoit depuis long-tems auprès d'une Tante fort malade. Elle disoit : Ce qui me feroit souhaiter d'être loin d'ici, ce feroit afin d'être sincerement affligée de la perte d'une personne qui m'a toujours été si chere ; & je sens que si je suis ici, la liberté qu'elle me donnera m'ôtera une partie de ma tendresse & de mon bon naturel.

XI.

MADAME de Sévigné disoit au Comte de Bussi : Sauvons-nous avec notre bon parent S. François de Sales, il conduit les gens en Paradis par de beaux chemins.

XII.

MADAME de Sévigné alla chez le Premier Président de Bellievre pour lui recommander un Procès qu'elle

avoit. Elle l'aborda d'un air aiſé, & après bien des révérences, elle lui parla de ſon affaire ; mais comme elle s'apperçut qu'elle s'embarraſſoit dans les termes : Monſieur, lui dit-elle, je ſçais bien l'air, mais je ne ſçais pas les paroles.

XIII.

MADAME de Sévigné décidoit la diſpute de Deſpréaux & de Perrault, en diſant : Les anciens ſont plus beaux ; mais nous ſommes plus jolis.

XIV.

LES lettres de Madame de Sévigné étoient d'un ſtyle naturel, vif, plein de nobleſſe & d'eſprit, quand elle les écrivoit elle-même ; ce n'étoit plus la même choſe quand elle les dictoit. Son ſtyle ſi ſerré étoit lâche ; & Corbinelli lui diſoit, qu'elle ceſſoit alors d'avoir de l'eſprit.



ANTOINE VARILLAS,
né à Gueret l'an 1624, *mort en* 1696.

I.

VARILLAS difoit ordinairement que de dix chofes qu'il favoit, il en avoit appris neuf dans la converfation.

II.

VARILLAS avoit un neveu qui lui écrivant un jour, termina fa lettre par ces mots ordinaires, mais mal ortographiés, *votre très-obéiffant*. Varillas fut fi indigné de cette faute, qu'il s'imagina que celui qui l'avoit faite ne feroit jamais capable de rien, & ne méritoit point d'avoir fa fucceffion. Sur cela il fonda de fon bien un Collége dans fa patrie.

III.

VARILLAS eft tombé dans un nombre infini de fautes de Chronolo-

gie, ce qui eſt une ſuite néceſſaire de la méthode qu'il a ſuivie en compoſant ſes Hiſtoires: il avoit lu dans ſa jeuneſſe un ſi grand nombre de manuſcrits qu'il en avoit perdu la vûe. On la rétablit à force de remedes; mais elle demeura ſi foible, qu'il ne pouvoit lire qu'au grand jour. Ainſi dès que le ſoleil baiſſoit, il fermoit ſes Livres & s'abandonnoit à la compoſition de ſes ouvrages. Il ne travailloit alors que de mémoire; & quelque ſûre que fut la ſienne, il étoit impoſſible qu'elle lui repreſentât fidellement les divers événemens dont il pouvoit avoir beſoin, avec toutes leurs circonſtances, & encore moins les dates des tems où ils étoient arrivés.

IV.

LORSQUE l'Hiſtoire des héréſies par Varillas parut, on y trouva des fautes ſans nombre. Ménage ayant rencontré l'Auteur quelques jours après, il lui dit: Monſieur, vous venez de faire un Livre plein d'héréſies.

V.

VARILLAS se donnoit de fort grandes libertés dans ses Histoires. Il dit un jour à un homme qui le voyoit fort interessé : J'ai trois Rois à faire parler ensemble ; ils ne se sont jamais vus, & je ne sai comment m'y prendre. Quoi donc ! lui dit l'autre, est-ce que vous faites une Tragédie ?

VI.

VARILLAS étoit également laborieux & solitaire ; il se vantoit d'avoir été trente ans sans avoir mangé une seule fois hors de chez lui.

VII.

QUELQU'UN a mis sur chaque Volume des Histoires de Varillas, *cy git :* Il auroit pû ajoûter, *sans espérance de résurrection.*



JEAN-

JEAN-BAPTISTE SANTEUIL, né à Paris l'an 1630, *mort en* 1697.

I.

QUAND Santeuil etoit extrèmement content de quelqu'une de ses Poësies, il disoit qu'il alloit faire tendre des chaînes aux ponts, de peur que les autres Poëtes en passant ne se jettassent dans la riviere.

II.

SANTEUIL étant un jour à Notre-Dame de Paris, & s'amusant à regarder les anciennes figures en bas relief de la porte de l'Eglise, il dit à son frere en touchant un pillier: Mon frere, cela est bien vieux pour être faux, voulant dire que si notre Religion n'étoit pas la véritable, les monumens érigés à sa gloire n'auroient pas subsisté si long-tems.

III.

QUOIQUE Santeuil ait été ſouvent preſſé de ſe faire ordonner Prêtre, il n'a jamais été que Soûdiâcre. Cela ne l'empêcha pas de prêcher dans un Village un jour que le Prédicateur avoit manqué. A peine fut-il monté en Chaire qu'il ſe brouilla. Il ſe retira en diſant: Meſſieurs, j'aurois bien d'autres choſes à vous dire, mais il eſt inutile de vous prêcher davantage, vous n'en deviendrez pas meilleurs.

IV.

UN jour un Religieux de S. Victor, Confrere de Santeuil, lui montra des vers où ſe trouvoit le mot *quoniam*, qui eſt une expreſſion tout à fait proſaïque. Santeuil pour le railler lui récita tout un Pſeaume où ſe trouve vingt fois le mot *quoniam.* Confitemini Domino *quoniam* bonus; *quoniam* miſericordia ejus. *Quoniam* ſalutare ſuum, &c. Le Religieux piqué, lui répliqua fort ingénieuſement ſur le champ par ce mot de Virgile.

Insanire licet quoniam tibi.

V.

SANTEUIL disoit que quoiqu'il n'y eût point de salut hors de l'Eglise, pour personne, il étoit excepté de cette regle, parce qu'il étoit obligé d'en sortir pour faire le sien, y entendant chanter ses Hymnes avec trop d'amour propre.

VI.

QUELQU'UN disant à Santeuil, qu'on l'eût fait Supérieur de sa Communauté, s'il eût été plus regulier. Nous ne prenons pas, répondit-il, pour Supérieurs ceux qui ont été vertueux & bien réglés toute leur vie. Nous élisons ceux qui eussent été pendus, s'ils fussent restés dans le monde : ceux là, ajoûta-t-il, sont ordinairement plus capables de gouverner une Maison que les autres, ils connoissent par eux-mêmes les foiblesses humaines, & y savent mieux appliquer les remedes qui y sont propres.

VII.

On demandoit un jour à Santeuil, quelle Ville il croyoit la plus belle, & on lui nomma Rouen, Lyon, Toulouse. N'y en a-t-il pas, dit-il, quelqu'une plus éloignée que toutes celles-là de la Capitale ? On lui en nomma une dans le fond de la Provence. Eh ! bien, reprit Santeuil, c'est la plus belle: Pourquoi ? lui dit-on, C'est reprit-il, parce que c'est la plus éloignée de mon Couvent.

VIII.

Dominique, ce célebre Arlequin de la Comédie Italienne, ayant fait faire son Portrait, voulut avoir des vers Latins pour mettre au bas. Il s'adressa à Santeuil, qui le reçut mal. Après lui avoir demandé brusquement qui il étoit, pourquoi il venoit, qui est-ce qui l'envoyoit, où il l'avoit vû; le Poëte sans attendre de réponse, lui ferma sa porte. Dominique qui vit qu'il falloit agir singulierement pour avoir raison d'un hom-

me si singulier, retourna à S. Victor dans son habit d'Arlequin, qu'il avoit couvert d'un manteau rouge. Il frappa à la porte du Poëte, qui après lui avoir dit cinq ou six fois inutilement d'entrer, lui cria en colere: O quand tu serois le diable, entre si tu veux? Dominique jetta sur le champ son manteau & entra brusquement: Santeuil surpris tendit les bras, ouvrit de gros yeux, & se tint immobile quelque tems sans pouvoir rien dire, croyant effectivement que c'étoit le diable. Dominique étant resté assez long-tems dans une posture qui répondoit à l'étonnement du Poëte, en changea, & commença à courir d'un bout de la chambre à l'autre, en faisant mille postures. Santeuil revenu de sa surprise, se leva & fit les mêmes tours de chambre. Dominique voyant que ce jeu lui plaisoit, tira son épeé de bois, & allongeant & raccourcissant le bras, lui donnoit de petites tapes, tantôt sur les joues, tantôt sur les doigts, tantôt sur les épaules. Santeuil irrité lui rendoit de

tems en tems des coups de poings, qui étoient esquivés fort adroitement. Ensuite Arlequin détachant sa sangle, & Santeuil prenant son aumusse, ils se firent sauter l'un l'autre, jusqu'à ce que le Poëte las de cette Comédie, dit à l'autre : mais enfin quand tu serois le diable, si faut-il que je sache qui tu es? Qui je suis? répondit Dominique avec le ton de voix propre de son habit : Je suis le Santeuil de la Comédie Italienne O pardi, si cela est, reprit Santeuil, je suis l'Arlequin de S. Victor. Dominique leva alors son masque; ils s'embrasserent très-cordialement l'un l'autre, & Santeuil ne se fit pas presser pour faire ce qu'on souhaitoit de lui. Il trouva sur le champ ce mot,

Castigat ridendo mores.

IX.

LE Prieur de saint Victor ayant sû que Santeuil & l'Abbé Bouin, qui étoient tous deux novices, joüoient continuellement, leur défendit le jeu.

Santeuil fut mis en priſon pour avoir deſobéi le jour même. l'Abbé Bouin alla lui propoſer de joüer à travers la chatiere qui étoit à la porte ; ils s'aſſirent à terre chacun de ſon coté, & mirent l'argent au milieu du trou. A peine Santeuil eut pris les cartes, qu'il s'écria : J'ai gagné : J'ai quinte, quatorze & le point ; Bouin ſe ſaiſit auſſitôt de l'argent & s'enfuit ſans rien dire. Santeuil cria de toutes ſes forces au voleur, au voleur, au voleur. Ces cris attirerent toute la maiſon dans le lieu où on les entendoit. Le Prieur qui fut d'abord au fait de ce dont il s'agiſſoit, ſe mit à gronder ſon priſonnier, qui au lieu de l'écouter, ne ceſſoit de crier comme auparavant que Bouin étoit un fripon, qu'il avoit emporté ſon argent ; en ajoûtant perpétuellement : j'avois quinte, quatorze & le point. Le Supérieur, qui dans le fond de l'ame, rioit de l'extravagance de Santeuil, eut toutes les peines du monde à le calmer, & fut contraint de l'enfermer plus étroitement.

X.

Un jour que Santeuil s'étoit mis dans un Confeſſionnal, pour dire ſes Vêpres, ou pour rêver à quelque ouvrage; une femme croyant que c'étoit un Confeſſeur, ſe mit à genoux, lui dit toute ſa vie. A meſure que le Poëte marmotoit quelque choſe, la bonne pénitente, qui penſoit que c'étoient des reproches, ſe preſſoit de finir ſa confeſſion. Lorſqu'elle eut tout dit, elle s'apperçut que le Confeſſeur ne diſoit plus rien. Elle prit le parti de lui demander l'abſolution: eſt-ce que je ſuis Prêtre, lui dit Santeuil? Comment donc, reprit la Dame fort étonnée, & pourquoi donc m'avez-vous écoutée? & pourquoi m'as tu parlé, reprit Santeuil? Je vais de ce pas me plaindre à ton Prieur, ajoûta la femme, & moi tout conter à ton mari, ripoſta Santeuil.

X I.

Un Abbé, homme de qualité & de mérite, ayant paru médiocrement

admirateur de quelques vers que Santeuil lui montra, le Poëte lui dit des choſes très-deſobligeantes. Le lendemain l'Abbé, pour adoucir le chagrin qu'il lui avoit cauſé, lui envoya dix piſtoles. Santeuil en les recevant dit au Laquais qui les lui portoit : Vous direz à votre maître que je ſuis fâché de ne lui avoir dit que des injures, & qu'une autrefois je le battrai, parce que ſans doute il m'enverra beaucoup plus d'argent.

X I I.

QUELQU'UN demandoit à Santeuil pourquoi les belles femmes avoient ordinairement moins d'eſprit que les femmes laides. C'eſt, répondit-il, que les dernieres cherchent ſans ceſſe quelqu'un qui leur en donne, au lieu que les autres fuient ceux qui voudroient leur en donner.

XIII.

UN Gentilhomme Angevin ſe plaignoit à un Procureur de Paris, d'avoir été trompé par un Moine. Quoi!

Monſieur, lui dit Santeuil qui étoit préſent à l'entretien, un homme de votre âge ne connoît pas les Moines. Il y a quatre choſes dans le monde, pourſuivit-il, dont il faut ſe défier, du viſage d'une femme, du derriere d'une mule, du côté d'une charette, & d'un Moine de tous les côtés.

XIV.

MONSIEUR D ... qui n'étoit pas content de Santeuil, lui envoya deux groſſes bouteilles pleines d'urine avec un peu d'eſſence au-deſſus pour leur donner de l'odeur. On les lui remit de la part du meſſager de Montpellier, & il donna deux écus au porteur. Quelques jours après, il voulut goûter ſes liqueurs, & découvrit ce qui en étoit. M. D ... qui aimoit à plaiſanter, ne tarda pas à faire viſite à Santeuil, & à le railler de l'aventure. Le Poëte diſſimula de ſon mieux ſon chagrin; mais il médita ſa vengeance. Comme il connoiſſoit le goût du railleur, il fit préparer de l'ordure en guiſe de tabac, & un jour qu'il

étoit avec M. D ... il tira de sa poche une tabatiere qui en étoit pleine. M. D ... en prit aussitôt, & l'ayant trouvé d'une odeur extrèmement forte & desagréable, fy, dit-il, quel diable de tabac as-tu là ? C'est du tabac de Montpellier, répondit Santeuil.

X V.

Un Abbé pria Santeuil de lui faire une Epitaphe pour un de ses parens qui étoit mort, & lui donna six louis pour l'engager à y travailler incessamment. Le Poëte le promit, & il n'en fit rien, il ne songea plus qu'aux vers de ceux qui les payeroient seulement quand ils seroient faits. L'Abbé envoya plusieurs fois chercher l'Epitaphe. On lui répondit long-tems qu'elle n'étoit pas finie, & à la fin qu'on ne savoit ce qu'il vouloit dire. L'Abbé y alla lui-même, & ayant frappé à la porte de Santeuil; celui-ci cria : Qui est là ? l'Abbé répondit, Ami. Quel ami, repartit Santeuil; celui qui paye avant qu'on ait tra-

vaillé, dit l'Abbé. Santeuil ouvrit la porte, & regardant l'Abbé d'un visage riant, demanda s'il y avoit quelque chose à faire pour son service. L'Abbé l'interrompant, lui dit : Est-ce que vous ne vous souvenez plus de l'Epitaphe que vous m'avez promise, & des six louis que je vous ai donnés pour la faire ? Ma foi non, répondit Santeuil, je vous assûre que je perds bien des choses faute de mémoire : cependant puisque vous assûrez que je vous l'ai promise, je la ferai, car je garde inviolablement ma parole. Cette Epitaphe fut enfin finie au bout de six mois ; mais il fallut la payer une seconde fois, parce que le Poëte ne se souvenoit plus ou feignoit de ne se plus souvenir des six louis qu'il avoit reçus,

XVI.

SANTEUIL étant un jour à la table de M. le Prince, Madame la Duchesse lui donna en riant un soufflet, pour le punir, disoit-elle, de ce qu'il n'avoit pas encore fait des vers à sa

louange. Le Poëte ayant pris assez mal ce badinage, Madame la Duchesse se fit porter un verre d'eau qu'elle lui jetta au visage, pour laver, disoit-elle l'affront qu'elle lui avoit fait. Santeuil que la honte avoit empêché de parler jusqu'alors, dit d'un ton piqué, qu'il étoit bien juste que la pluie vînt après le tonnerre.

XVII.

SANTEUIL ayant un soir soupé en ville & retournant tard dans son Couvent, rencontra dans une rue détournée deux voleurs qui lui prirent sa bourse. Ils lui demanderent ensuite s'il avoit une montre, non répondit-il. Tant pis, reprirent les voleurs, car si vous en aviez eu, vous sauriez qu'il est heure indue pour vous. A quelques pas de là, deux autres voleurs lui demanderent encore la bourse. Messieurs, leur répondit Santeuil, je l'ai donnée à garder à deux honnêtes Messieurs qui ont bien voulu s'en charger il n'y a qu'un instant: les voleurs entendirent à demi-mot, & fu-

rent partager avec leurs camarades l'argent du Poëte.

XVIII.

TROIS Dames allerent un jour voir Santeuil, & lui dirent qu'elles venoient lui demander la collation. Santeuil leur fit présent à chacune de ses vers Latins, & leur dit en les leur présentant : Voilà de quoi je vous regale. Bon, dirent elles, le beau regal ! gardez vos vers pour ceux qui entendent le Latin, il nous faut à nous toute autre chose. Quoi, répondit le Poëte, vous n'entendez pas le Latin? parbleu cela me surprend, il faut que vous l'appreniez : c'est la langue des Anciens & du grand monde. Oui, repliquerent les Dames, du grand monde du pays Latin ; mais ailleurs elle n'*est* guere connue. Santeuil se fâcha de cette réponse, & les quitta brusquement, disant qu'il ne vouloit avoir aucun commerce avec des ignorantes. Du caractere dont étoit Santeuil, on peut croire qu'il affecta ce chagrin pour se dispenser de donner une collation.

XIX.

SANTEUIL étant retourné à Saint Victor à onze heures du soir, le portier refusa de lui ouvrir, parce que, disoit-il, on le lui avoit défendu. Après bien de négociations & des pourparlers, Santeuil fit glisser un demi-louis sous la porte, & elle lui fut ouverte. Il étoit à peine entré, qu'il feignit d'avoir oublié un livre sur un banc où il s'étoit assis pendant qu'on le faisoit attendre. L'officieux portier sortit pour l'aller chercher, & on ferma aussitôt la porte. Maître Pierre qui étoit à demi-nud frappa à son tour, & Santeuil lui ayant fait les mêmes questions & les mêmes difficultés qui lui avoient été faites, disoit toûjours qu'il ne lui ouvriroit pas, que M. le Prieur le lui avoit défendu. Eh! M. de Santeuil, répliqua le portier, je vous ai ouvert de si bonne grace; je t'ouvrirai de même si tu veux, dit Santeuil, il ne tient qu'à toi, & ensuite il fit semblant de s'en aller. Le portier l'ayant appellé lui

dit ; j'aime mieux encore vous rendre votre argent. Santeuil le prit & lui ouvrit la porte.

XX.

SANTEUIL rêvant une nuit dans son lit à quelques vers, se leva tout à coup, ouvrit la porte de sa chambre, & courut dans le Dortoir en chemise, en criant de toutes ses forces : Je l'ai trouvé, je l'ai trouvé. Ses Confreres éveillés par ce bruit, lui demanderent ce qu'il avoit trouvé ; le plus beau vers que Dieu ait jamais fait, répondit Santeuil. Les Religieux rirent de son extravagance & se recoucherent.

XXI.

ON fit beaucoup d'Epitaphes pour Santeuil. Voici la meilleure.

Ci gît le célebre Santeuil.
Poëtes & fous, prenez le deuil.

PRADON,

PRADON,
né à Rouen, mort en 1698.

I.

RACINE fit repréſenter pour la premiere fois la Tragédie de Phedre, le premier jour de Janvier de l'an 1677 ſur le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne. Quelques perſonnes de la premiere diſtinction unis de goût & de ſentimens, entr'autres la Ducheſſe de Boüillon & le Duc de Nevers, ayant appris quelque tems auparavant qu'il y travailloit, engagerent Pradon à faire une Tragédie ſur le même ſujet, pour mortifier Racine, & pour faire tomber ſa piece quand elle paroîtroit. Pradon, fier de quelques ſuccès que la cabale avoit procurés à ſes premieres Tragédies, fut aſſez vain pour joûter contre cet illuſtre Poëte. Il compoſa donc ſa Phedre par émulation, & la fit repréſenter deux jours après celle de Racine, par les Comédiens du Roi. Quelque mauvaiſe que fût cette piece, elle ne laiſſa pas

d'abord de paroître avec éclat, & de se soutenir même pendant quelque tems. Deux choses principalement contribuerent à ce succès : la concurrence des deux Tragédies que tout le monde voulut voir, & les applaudissemens que les protecteurs de Pradon donnerent à sa piece.

Madame Deshoulieres que Pradon consultoit sur tout ce qu'il faisoit, & qui, pour ce sujet, prenoit intérêt à la réussite de sa Tragédie, voulut voir la premiere représentation de celle de Racine. La prévention la lui fit trouver mauvaise ; & revenue chez elle, elle fit en soupant avec quelques personnes parmi lesquelles étoit Pradon, ce fameux Sonnet contre la piece qu'elle venoit d'entendre.

Dans un fauteuil doré, Phedre tremblante & blême,
Dit des vers où d'abord personne n'entend rien.
Sa nourrice lui fait un sermon fort chrétien

Contre l'affreux dessein d'attenter sur
soi-même.

Hippolyte la hait presque autant qu'-
elle l'aime.
Rien ne change son cœur, ni son chaste
maintien.
La nourrice l'accuse, elle s'en punit bien,
Théſée a pour son fils une rigueur extrême.

Une grosse Aricie au teint rouge, aux
crins blonds,
N'est-là que pour montrer deux énormes
tetons,
Que malgré sa froideur, Hippolyte Ido-
lâtre ;
Il meurt enfin traîné par ses Coursiers
ingrats ;
Et Phedre, après avoir pris de la mort
aux rats,
Vient en se confessant mourir sur le Théâ-
tre.

Ce Sonnet se répandit bien-tôt dans Paris. Le lendemain matin, l'Abbé Tallemand l'aîné en apporta une copie à Madame Deshoulieres, qui la reçut sans rien témoigner de

la part qu'elle avoit au Sonnet, & elle fut ensuite la premiere à le montrer, comme le tenant de l'Abbé Tallemand.

Les amis de Racine crurent que ce Sonnet étoit l'ouvrage de M. le Duc de Nevers, l'un des protecteurs de Pradon; car pour Pradon lui-même, ils ne lui firent pas l'honneur de le soupçonner d'en être l'Auteur. Dans cette pensée, ils tournerent ainsi ce Sonnet contre M. de Nevers, sur les mêmes rimes.

Dans un Palais doré, Damon jaloux & blême,
Fait des vers où jamais personne n'entend rien.
Il n'est ni Courtisan, ni Guerrier, ni Chrétien,
Et souvent, pour rimer, il s'enferme lui-même.

La Muse par malheur le hait autant qu'il l'aime;
Il a d'un franc Poëte & l'air & le maintien;
Il veut juger de tout, & n'en juge pas bien;

Il a pour le Phébus une tendresse extrême.

Une Sœur vagabonde aux crins plus noirs que blonds,
Va dans toutes les Cours offrir ses deux tetons,
Dont, malgré son pays, son frere est idolâtre;
Il se tue à rimer pour des lecteurs ingrats;
L'Enéide est pour lui pis que la mort aux rats,
Et selon lui, Pradon est le Roi du Théâtre.

On attribua à Racine & à Despréaux cette réponse trop satyrique & trop maligne, puisqu'elle va jusqu'à attaquer les mœurs & la personne. Mais voyant que M. de Nevers disoit par-tout qu'il les faisoit chercher pour les faire assassiner, ils la desavouerent hautement. Sur quoi M. le Duc Henri Jules, fils du Grand Condé, leur dit: Si vous n'avez pas fait le Sonnet, venez à l'Hôtel de Condé, où M. le Prince saura bien

vous garantir de ces menaces, puisque vous êtes innocens; & si vous l'avez fait, venez aussi à l'Hôtel de Condé, où M. le Prince vous prendra de même sous sa protection, parce que le Sonnet est très-plaisant & plein d'esprit; ils ont assuré depuis que ce Sonnet avoit été fait par le Chevalier de Nantouillet avec le Comte de Fiesque, le Marquis d'Effiat, M. de Guilleragues, & M. de Manicamp.

Monsieur de Nevers répliqua par cet autre Sonnet, qui est encore sur les mêmes rimes.

Racine & Despréaux, l'air triste & le teint blême,
Viennent demander grace, & ne confessent rien.
Il faut leur pardonner, parce qu'on est Chrétien;
Mais on sait ce qu'on doit au Public, à soi-même.

Damon pour l'interêt de cette sœur qu'il aime,

Doit de ces scélérats châtier le maintien;
Car il seroit blâmé de tous les gens de bien,
S'il ne punissoit pas leur insolence extrême.

Ce fut une furie aux crins plus noirs que blonds,
Qui leur pressa du pus de ses affreux tetons
Ce Sonnet qu'en secret leur cabale idolâtre.

Vous en serez punis, Satyriques ingrats,
Non pas en trahison d'un sou de mort aux rats,
Mais de coups de bâton donnés en plein Théâtre.

Cette querelle fut enfin terminée par la médiation de quelques personnes du premier rang.

Au reste la Phedre de Racine, après avoir été sur le point d'échouer, eut bien-tôt des applaudissemens universels, pendant que celle

de Pradon tomba dans un oubli dont elle n'a jamais pû se retirer.

II.

Le Regulus de Pradon fut fort bien reçu, & son Antigone fort mal. C'est par allusion au sort de ces deux piéces, qu'un Seigneur ayant trouvé cet Auteur qui portoit un assez mauvais habit, sous un beau manteau d'écarlate, lui dit : Pradon, voilà le manteau de Regulus sur le juste-au-corps d'Antigone.

III.

Pradon étoit devenu amoureux à Paris d'une jolie Gascone, elle ne l'aimoit pas ; mais ses saillies la divertissoient. Il lui écrivit une lettre en prose & en vers, où sa passion avoit plus de part que sa muse. Elle lui fit une belle réponse, qui ne laissoit voir que de l'esprit, il l'admira : mais il n'en fut guere content, & il ne répliqua que par ces quatre vers :

Vous n'écrivez que pour écrire,
C'eſt pour vous un amuſement ;
Moi qui vous aime tendrement,
Je n'écris que pour vous le dire.

IV.

On lit dans les mêlanges de Vigneul Marville, un conte ſur Pradon, dont on croira ce qu'on voudra. Pradon ayant fait une piece de Théatre, s'en alla le nez dans ſon manteau avec un ami, ſe mêler dans la foule du Parterre, afin de ſe dérober à la flatterie, & d'apprendre lui-même ſans être connu, ce que le Public penſeroit de ſon ouvrage. Dès le premier acte, la piece fut ſifflée. Pradon, qui ne s'attendoit qu'à des louanges & des exclamations, perdit d'abord contenance, & frappoit fortement du pié. Son ami le voyant troublé, le prit par le bras & lui dit : Monſieur, tenez bon contre le revers de fortune ; & ſi vous m'en croyez, ſifflez hardiment comme les autres. Pradon revenu à lui-même, & trou-

vant ce conseil à son goût, prit *son* sifflet & siffla des mieux. Un Mousquetaire l'ayant poussé rudement, lui dit en colere, pourquoi sifflez-vous, Monsieur ? La piece est belle ; son Auteur n'est pas un sot : il fait figure & bruit à sa Cour. Pradon un peu trop chaud repoussa le Mousquetaire, & jura qu'il siffleroit jusqu'au bout. Le Mousquetaire prend le chapeau & la perruque de Pradon, & les jetta jusques sur le Théatre. Pradon donne un soufflet au Mousquetaire ; & celui-ci l'épée à la main tire deux lignes en croix sur le visage de Pradon, & veut le tuer. Enfin Pradon sifflé & battu pour l'amour de lui-même, gagne la porte, & va se faire panser.

V.

PRADON étoit l'homme du monde le moins instruit. On prétend qu'un jour au sortir d'une de ses Tragédies ; le Prince de Conti, lui ayant dit qu'il avoit transporté en Europe une Ville qui est en Asie ; je prie votre Altes-

ſe de m'excuſer, lui dit Pradon; car je ne ſais pas la Chronologie.

VI.

EPIGRAMME de Gacon, ſur la Tragédie de Scipion, qui fut jouée en Carême, & qui eut le ſort ordinaire aux ouvrages de Pradon.

Dans ſa piece de Scipion,
Pradon fait voir ce Capitaine,
Prêt à ſe marier avec une Africaine:
D'Annibal il fait un poltron,
Ses héros ſont enfin ſi différens d'eux-mêmes,
Qu'un quidam les voyant plus maſqués qu'en un bal,
Dit que Pradon donnoit au milieu du Carême
Une piece de Carnaval.

VII.

MONSIEUR le Verrier crut amuſer M. Deſpréaux mourant, par la lecture d'une Tragédie, qui dans ſa nouveauté faiſoit beaucoup de bruit.

Après la lecture du premier acte, il dit à M. le Verrier : Ah, mon ami, ne mourrai-je pas assez promptement ! Les Pradons, dont nous nous sommes moqués dans notre jeunesse, étoient des soleils auprès de ceux-ci.

VIII.

Epitaphe de Pradon.

Cy gît le Poëte Pradon,
Qui durant quarante ans d'une ardeur sans pareille,
Fit à la barbe d'Apollon
Le même métier que Corneille.

IX.

POUR exprimer l'ascendant que les femmes ont sur les hommes, Lamothe disoit : Elles seroient maîtresses de faire rechercher la Phedre de Pradon & abandonner celle de Racine.

CLAUDE BOYER,
né à Alby .... mort en 1698

I.

LA Judith de l'Abbé Boyer, fut repréſentée par de fameux Acteurs, & occupa le ſcene pendant tout un Carême. Elle fut malheureuſement imprimée dans la quinzaine de Pâques, & ſifflée à la rentrée. Mademoiſelle de Champmêlé, faiſoit le rolle de Judith. Etonnée d'entendre une pareille ſimphonie; elle, dont les oreilles étoient accoûtumées aux applaudiſſemens, apoſtropha le parterre en ces termes: Meſſieurs nous ſommes ſurpris que vous receviez aujourd'hui ſi mal une piece que vous avez applaudie pendant le Carême. Dans ce moment on entendit une voix qui prononça ces paroles: *Les ſifflets étoient à Verſailles, aux Sermons de l'Abbé Boileau.*

II.

L'ABBÉ Boyer au fortir d'une de fes pieces, où il n'y avoit pas eu grand monde, en ayant jetté la faute fur la pluie, Furetiere fit l'Epigramme fuivante :

Quand les Pieces repréfentées
De Boyer font peu fréquentées ;
Chagrin qu'il eft d'y voir peu d'affiftans,
Voici comme il tourne la chofe :
Vendredi la pluie en eft caufe,
Et le Dimanche le beau tems.

JEAN RACINE né à la Ferté-Milon l'an 1639, *mort en* 1699.

I.

RACINE fut élevé à Port-Royal. M. Lancelot, Sacriftain de cette Abbaye, homme très-habile, lui apprit le Grec, & dans moins d'une année le mit en état d'entendre les Tragédies de Sophocle & d'Euripide. Elles l'enchanterent à un tel

point, qu'il paſſoit les journées à les lire & à les apprendre par cœur, dans les bois qui ſont autour de l'étang de Port-Royal. Il trouva le moyen d'avoir le Roman de Théagene & de Chariclée en Grec. Le Sacriſtain lui prit ce Livre, & le jetta au feu ; huit jours après Racine en eut un autre, qui éprouva le même traitement. Il en acheta un troiſieme, & l'apprit par cœur, après quoi il l'offrit au Sacriſtain, pour le brûler comme les autres.

II.

DANS la diſpute qu'eut Racine avec Nicole ſur la Comédie, M. Arnauld, quoique fort irrité contre Racine, ne put s'empêcher de convenir, en parlant à un de ſes amis, que Nicole avoit pris le change, & que ce n'étoit point à l'art qu'il devoit faire le procès, mais à l'ouvrier qui avoit péché contre le but & l'intention de l'art.

III.

RACINE aima long-tems Made-

moiselle de Champmêlé. Il ne se dégoûta d'elle que lorsqu'elle l'eut quitté pour M. de Clermont-Tonnerre : ce qui fit dire alors de cette fameuse Actrice, *qu'un Tonnerre l'avoit déracinée.*

I V.

RACINE fut reçu à l'Académie Françoise avec Fléchier. Celui-ci ayant parlé le premier fut infiniment applaudi. Racine qui parla ensuite, gâta son discours par la trop grande timidité avec laquelle il le prononça. Ainsi voyant qu'il n'avoit pas été goûté, il ne voulut pas le donner à l'Imprimeur.

V.

RACINE & Despréaux venant de faire un jour leur cour à Versailles, se mirent dans un carrosse public avec deux bons Bourgeois, qui s'en retournoient à Paris. Comme ils étoient contens de leur cour, ils furent extrêmement enjoués pendant tout le chemin, & leur conversation fut la plus vive, la plus brillante, & la

la plus ſpirituelle du monde. Les deux Bourgeois étoient enchantés, & ne pouvoient ſe laſſer de marquer leur admiration. Enfin à la deſcente du carroſſe, tandis que l'un d'eux faiſoit ſon compliment à Racine, l'autre s'arrêta avec Deſpréaux, & l'ayant embraſſé tendrement: *J'ai été en voyage*, lui dit-il, *avec des Docteurs de Sorbonne, & même avec des Religieux, mais je n'ai jamais ouï de ſi belles choſes : en vérité vous parlez cent fois mieux qu'un Prédicateur.*

VI.

RACINE diſoit à ſes enfans: Quand vous trouverez dans le monde des perſonnes qui ne vous paroîtront pas eſtimer mes Tragédies, & qui même les attaqueront par des critiques injuſtes; pour toute réponſe, contentez-vous de les aſſurer que j'ai fait tout ce que j'ai pû pour plaire au Public, & que j'aurois voulu pouvoir mieux faire.

VII.

RACINE avoit l'esprit porté à la raillerie, & même à une raillerie amere, ce qui étoit cause qu'il disoit quelquefois des choses piquantes. Lorsqu'après la capitulation du Château de Namur, le Prince de Barbançon qui en étoit Gouverneur en sortoit, il lui dit : Voilà un mauvais tems pour déménager ; ce qu'il ne lui disoit peut-être qu'à cause des pluies continuelles. Le Prince qui crut qu'il vouloit le railler, répondit avec douceur : Quand on déménage comme je fais, le plus mauvais tems est trop beau ; & cette réponse plut au Roi.

VIII.

RACINE auroit eu les passions extrêmement vives, si elles n'avoient été réprimées par la Religion. Sur quoi Despréaux disoit : La raison conduit ordinairement les autres à la Foi ; mais c'est la Foi qui a conduit Racine à la raison.

IX.

SEGRAIS dit que cette maxime de la Rochefoucault : *c'est une grande pauvreté de n'avoir qu'une sorte d'esprit*, fut écrite à l'occasion de Racine & de Despréaux, dont tout l'entretien rouloit sur la Poësie, & qui hors de-là ne savoient rien.

X.

RACINE étoit fort amer dans ses railleries. Ses amis ne trouvoient point grace auprès de lui, quand il leur échappoit quelque chose qui lui donnoit prise. Un jour Despréaux ayant avancé à l'Académie des Inscriptions quelque chose qui n'étoit pas juste, Racine ne s'en tint pas à une simple plaisanterie, qui part souvent du premier feu de la dispute ; mais il tomba si rudement sur son ami, que Despréaux fut obligé de lui dire : Je conviens que j'ai tort ; mais j'aime mieux avoir tort que d'avoir aussi orgueilleusement raison que vous l'avez.

X I.

DESPRÉAUX, accablé un jour des railleries de Racine, lui dit d'un grand ſang froid, quand la diſpute fut finie : avez-vous eu envie de me fâcher ? Dieu m'en garde, répond ſon ami. Eh bien, répond Deſpréaux, vous avez donc tort, car vous m'avez fâché.

X I I.

RACINE eut envie de ſe faire Chartreux. Un vertueux Eccléſiaſtique qu'il prit pour Confeſſeur, trouva ce parti violent. Il repréſenta à ſon Pénitent, qu'un caractere tel que le ſien, ne ſoutiendroit pas longtems la ſolitude ; qu'il feroit plus prudemment de reſter dans le monde, & d'en éviter les dangers en ſe mariant à une perſonne remplie de de piété ; que la ſolitude d'une épouſe ſage l'obligeroit à rompre avec toutes les pernicieuſes ſociétés où le voir du Théâtre l'avoit entraîné. Lorſque dans la ſuite de ſa vie, les

inquiétudes domestiques l'agitoient, il s'écrioit : Pourquoi m'y suis-je exposé ? Pourquoi m'a-t-on détourné de me faire Chartreux ? Je serois bien plus tranquille.

XIII.

RACINE rapportoit de Versailles, une bourse de mille louis, & trouva Madame Racine qui l'attendoit à Auteuil dans la maison de Despréaux, il courut à elle, & l'embrassant : Félicitez-moi, lui dit-il, voici une bourse de mille louis que le Roi m'a donnée. Elle lui porta aussi-tôt des plaintes contre un de ses enfans, qui depuis deux jours ne vouloit point étudier ; une autre fois, reprit il, nous en parlerons : livrons-nous aujourd'hui à notre joie. Elle lui représenta qu'il devoit en arrivant faire des réprimandes à cet enfant, & continuoit ses plaintes, lorsque Despréaux qui, dans son étonnement, se promenoit à grands pas, perdit patience, & s'écria : Quelle insensibilité ! Peut-on ne pas

ſonger à une bourſe de mille louis?

XIV.

RACINE avoit envie d'être courtiſan; mais il ne ſavoit pas l'être. Le Roi le voyant un jour à la promenade avec M. de Cavoye: Voilà, dit-il, deux hommes que je vois ſouvent enſemble, j'en devine la raiſon; Cavoye avec Racine ſe croit bel eſprit, Racine avec Cavoye ſe croit courtiſan.

XV.

LE Roi aimoit à entendre lire Racine, & lui trouvoit un talent ſingulier pour faire ſentir la beauté des ouvrages qu'il liſoit. Dans une indiſpoſition qu'il eut, il lui demanda de lui chercher quelque Livre propre à l'amuſer. Racine propoſa une des Vies de Plutarque: C'eſt un Gaulois, répondit le Roi. Racine répliqua qu'il tâcheroit en liſant, de changer les tours de phraſe trop anciens, & de ſubſtituer les mots en uſage aux mots vieillis depuis

Amyot ; ce que Racine exécuta avec beaucoup de ſuccès.

XVI.

RACINE, chargé par Louis XIV. de faire ſon hiſtoire, lui demanda une audience particuliere : Sire, lui dit-il, un Hiſtorien ne doit point flater ; il doit repréſenter ſon Héros tel qu'il eſt, il doit même ne rien oublier. Comment Votre Majeſté veut-elle que je parle de ſes amours ? Paſſez là-deſſus, lui répondit le Roi. Mais, Sire, répliqua Racine avec fermeté, ce que j'omettrai, le lecteur ne l'omettra pas : Louis ne ſe rendit point ; il lui dit encore, paſſez par-deſſus. Racine ajoûta enſuite : Comme il y a dans la vie de Votre Majeſté des choſes incroyables, la ſincérité avec laquelle j'avouerois à mon lecteur les foibleſſes de mon Héros, lui perſuaderoient que je reſpecte toujours la vérité ; & ce reſpect ſerviroit dans ſon eſprit de paſſe-port à mon hiſtoire. Le Roi lui dit alors : Je ſuis indéterminé ; tout

ce que je puis vous dire à présent, c'est de passer là-dessus.

XVII.

LORSQUE Louis XIV. partit pour aller faire le siége de Mons, il ordonna à ses deux Historiens de le suivre. Racine qui aimoit une vie plus tranquille s'en dispensa. Le Roi à son retour lui en fit des reproches : Je n'avois, Sire, dit ingénieusement le Poëte, que des habits de ville ; j'en avois ordonné de campagne, mais les villes que Votre Majesté assiégeoit ont été plûtôt prises, que mes habits n'ont été faits.

XVIII.

JE me souviens, dit Valincour, qu'étant un jour à Auteuil chez Despréaux, avec Nicole & quelques autres amis d'un mérite distingué, nous mîmes Racine sur l'Œdipe de Sophocle. Il nous le récita tout entier, le traduisant sur le champ, & il s'émut à un tel point, que tout ce que nous étions d'Auditeurs nous éprouvâmes

tous les ſentimens de terreur & de compaſſion, ſur quoi roule cette Tragédie. J'ai vû nos meilleurs Acteurs ſur le Théatre; j'ai entendu nos meilleures pieces: mais jamais rien n'approcha du trouble où me jetta ce récit; & au moment même que je vous écris, je m'imagine voir encore Racine avec ſon Livre à la main, & nous tous conſternés autour de lui.

XIX.

RACINE étant allé lire au grand Corneille ſa Tragédie d'Alexandre; Corneille lui donna beaucoup de louanges, mais en même tems lui conſeilla de s'appliquer à tout autre genre de Poëſie qu'au Dramatique, l'aſſûrant qu'il n'y étoit pas propre. Corneille étoit incapable d'une baſſe jalouſie; s'il parloit ainſi, c'eſt qu'il le penſoit.

XX.

IL revint à Racine que ſon Andromaque étoit beaucoup critiquée par le Maréchal de Créqui & par le Com-

te d'Olonne. Le Maréchal n'avoit pas la réputation d'aimer trop les femmes, & le Comte n'avoit pas lieu de se plaindre d'être trop aimé de la sienne. Racine fit là-dessus l'Épigramme suivante, qu'il adressoit à lui-même :

La vraissemblance est choquée en ta piece,
Si l'on en croit & d'Olonne & Créqui.
Créqui dit que Pyrrus aime trop sa maîtresse,
D'Olonne, qu'Andromaque aime trop son mari.

XXI.

UN Prince força un bel esprit qui lui étoit attaché, à aller entendre prêcher un Prédicateur qu'il protégeoit. Au retour du Sermon, le Prince lui en demanda son sentiment. Il ne pouvoit pas en dire du mal, de peur de déplaire à son maître, qui consideroit le Prédicateur ; il ne pouvoit pas aussi en conscience en dire du bien. Il se défendit de dire son sentiment, en disant qu'il avoit été fort distrait au

Sermon, par les exclamations que faisoit de tems en tems un jeune Ecclésiastique appuié contre un pillier, proche du lieu où il étoit: cet homme, ajoûta-t-il, faisoit des postures de desesperé, en s'écriant, O M. Racine! O M. Racine! & en proférant ces paroles, il frappoit du pié, & levoit les yeux au Ciel. Pourquoi faisoit-il cela? dit le Prince: c'est, répondit le Poëte, ce que je lui ai demandé, lorsque le Sermon a été fini. Quoi, Monsieur, m'a dit cet Ecclésiastique, vous ne savez pas ce qui ariva à M. Racine au sujet de sa piece d'Alexandre, qui est un ouvrage achevé! Ses amis l'avoient tous assuré de la bonté de sa piece; ils avoient raison. Lui, sur cette confiance, la met dans les mains de la Troupe de Moliere. Qu'ariva-t-il? Cette piece si belle tomba à la premiere representation. M. Racine au desespoir d'un si mauvais succès, s'en prend à ses amis, qui lui en avoient donné si bonne opinion. A cela les amis répondent: Votre piece est excellente, mais vous la

donnez à jouer à une Troupe qui ne fait jouer que le comique, c'eſt pour cela ſeulement qu'elle n'a pas réuſſi; mais donnez la à l'Hôtel de Bourgogne, & vous verrez quel ſuccès elle aura. Ce conſeil fut ſuivi, & cette piece lui donna une grande réputation. Voilà, continua cet homme, ce qui m'eſt arrivé: J'avois compoſé ce Sermon que vous venez d'entendre; c'eſt au dire des connoiſſeurs une piece achevée: cependant je l'ai donnée à déclamer à ce bourreau, voyez quel effet cela produit dans ſa bouche? Il affoiblit les endroits qui doivent être pouſſés, & déclame comme un forcené ceux qui ſont tendres: mais je ferai comme M. Racine, je lui ôterai mon Sermon, & je le ferai prêcher par quelqu'un qui s'en acquittera mieux que lui.

XXII.

RACINE comptoit au nombre des choſes chagrinantes, les loüanges des ignorans; & lorſqu'il ſe mettoit en bonne humeur, il rapportoit le

compliment d'un vieux Magiſtrat, qui n'ayant jamais été à la Comédie, s'y laiſſa entraîner par une compagnie, à cauſe de l'aſſûrance qu'elle lui donna, qu'il verroit l'Andromaque. Il fut très-attentif au ſpectacle qui finiſſoit par les Plaideurs. En ſortant il trouva l'Auteur, & lui dit: Je ſuis très-content, Monſieur, de votre Andromaque, c'eſt une jolie piece; je ſuis ſeulement étonné qu'elle finiſſe ſi gaiement: j'avois d'abord eu quelque envie de pleurer, mais la vûe des petits chiens m'a fait rire.

XXIII.

RACINE avoit un oncle Chanoine Régulier d'Uzès, qui lui réſigna ſon bénéfice; mais comme il différa trop long-tems à prendre l'habit de cet Ordre, un Régulier lui diſputa ce bénéfice, & l'emporta. La perte de ſon procès le détermina à compoſer ſa Comédie des Plaideurs. Aux deux premieres repréſentations, les Acteurs furent preſque ſifflés, & n'oſerent haſarder la troiſieme. Moliere

qui étoit alors brouillé avec Racine, ne se laissa pas entraîner au jugement de la multitude, & dit en sortant, que ceux qui se moquoient de cette piece, méritoient qu'on se moquât d'eux. Un mois après, les Comédiens étant à la Cour, & ne sachant quelle petite piece donner à la suite d'une Tragédie, risquerent les Plaideurs: Louis XIV. qui étoit très-sérieux en fut frappé, y fit même de grands éclats de rire, & la Cour n'eut pas besoin de complaisance pour l'imiter. Les Comédiens partis de Saint-Germain en trois carrosses à onze heures du soir, allerent porter cette bonne nouvelle à Racine, qui logeoit à l'Hôtel des Ursins. Trois carrosses après minuit & dans un lieu où il ne s'en étoit jamais tant vu ensemble, reveillerent tout le voisinage. On se mit aux fenêtres, & comme on vit que les carrosses étoient à la porte de Racine, & qu'il s'agissoit des Plaideurs, les Bourgeois se persuaderent qu'on venoit l'enlever pour avoir mal parlé des Juges. Tout Paris le

crut à la Conciergerie le lendemain; & ce qui donna lieu à une vision si ridicule, c'est qu'effectivement un vieux Conseiller avoit fait grand bruit au Palais sur cette Comédie.

XXIV.

CORNEILLE dit dans le Cid, en parlant de Dom Diegue :

> Ses rides sur son front ont gravé ses exploits.

M. Racine, par maniere de Parodie, dit dans les Plaideurs, d'un Sergent,

> Ses rides sur son front gravoient tous ses exploits.

Corneille fut très-offensé de cela. Quoi, disoit-il, il ne tiendra qu'à un jeune homme de venir tourner en ridicule les plus beaux vers des gens.

XXV.

LE rolle de Néron dans Britannicus, fut joué par Floridor, le meilleur Comédien de son siecle: mais

comme c'étoit un Acteur fort aimé du public, tout le monde souffroit de lui voir représenter Néron, & d'être obligé de lui vouloir du mal. Cela fut cause que l'on donna le rolle à un Acteur moins chéri, & la piece s'en trouva mieux.

XXVI.

On sait l'impression que firent sur Louis XIV. quelques vers de Britannicus. Lorsque Narcisse rapporte à Néron les discours qu'on tient contre lui, il lui fait entendre qu'on raille son ardeur à briller par des talens, qui ne doivent point être les talens d'un Empereur.

Il excelle à conduire un char dans la carriere,
A disputer des prix indignes de ses mains,
A se donner lui-même en spectacle aux Romains,
A venir prodiguer sa voix sur un Théâtre.

Ces vers frapperent le jeune Monarque, qui avoit quelquefois dansé dans

dans les ballets ; & quoiqu'il dansât avec beaucoup de noblesse, il ne voulut plus paroître dans aucun ballet, reconnoissant qu'un Roi ne se doit point donner en spectacle.

XXVII.

ON demanda au Grand Condé ce qu'il pensoit de Bérénice, qu'on jouoit depuis long-tems. Il répondit, par ces deux vers, où Titus parle de sa maîtresse.

Depuis cinq ans entiers chaque jour je la vois ;
Et crois toûjours la voir pour la premiere fois.

Ce jugement est bien différent de celui que lui attribue un Ecrivain. Il prétend que Racine ayant demandé à ce Prince ce qu'il pensoit de Bérénice, le Grand Condé se mit à chanter ce refrain de chanson : *Marion pleure, Marion crie ; Marion veut qu'on la marie*. Il passe pour constant aujourd'hui que cette réponse est de Chapelle.

XXVIII.

LOUIS XIV. dont le discernement étoit si juste, apperçut son premier Medecin Dodart, au sortir de Bérénice, & il lui dit en riant : J'ai été sur le point de vous envoyer chercher pour secourir une Princesse, qui vouloit mourir sans savoir comment.

XXIX.

LORSQUE les Comédiens Italiens donnerent la Parodie de Bérénice, un Auteur qui avoit fait quelques Tragédies avec succès, se mit de très-mauvaise humeur contre eux. Quel abus, disoit-il, de souffrir que des bateleurs rendent ridicules les sentimens héroïques, que les Auteurs tâchent de mettre dans les Tragédies ! Si l'on tourne en plaisanterie ces sentimens, où est-ce que le Roi trouvera des Ministres pour son Conseil & des Généraux pour ses Armées ? Il faut être bien Poëte pour croire que le courage des Généraux & les lu-

mieres des Miniſtres, ne ſe prennent que dans les pieces de Théatre

XXX.

CORNEILLE étant auprès de Ségrais à une repréſentation de Bajazet, lui dit : Je me garderois bien de le dire à d'autres qu'à vous, parce qu'on diroit que je n'en parlerois que par jalouſie ; mais prenez-y garde, il n'y a pas un ſeul perſonnage dans Bajazet, qui ait les ſentimens qu'on doit avoir, & qu'on a à Conſtantinople.

XXXI.

DANS le tems que Racine faiſoit ſa Tragédie de Mithridate, il alloit tous les matins aux Tuileries, où travailloient alors toutes ſortes d'ouvriers. Là récitant ſes vers à haute voix, ſans s'appercevoir ſeulement qu'il y eût perſonne dans le jardin, tout d'un coup il ſe trouva environné de tous ces ouvriers. Ils avoient quitté le travail pour le ſuivre, le prenant pour un homme qui, par déſeſpoir, alloit ſe jetter dans le baſſin.

XXXII.

RACINE a donné à Mithridate un caractere fort élevé. Aussi de toutes les Tragédies que Charles XII. lut dans son loisir de Bender, aucune ne lui plaisoit autant que celle-là ; & il montroit avec le doigt à un de ses Ministres tous les endroits qui le frappoient.

Corneille appelloit l'Achille, l'Agamemnon, le Mithridate de Racine, des Héros refondus à notre mode.

XXXIII.

BEAUBOURG qui étoit extrêmement laid, jouant le rolle de Mithridate ; Mademoiselle Lecouvreur, qui jouoit celui de Monime, lui dit : *Ah ! Seigneur, vous changez de visage.* On cria du parterre : *Laissez-le faire.*

XXXIV.

DANS le tems que Racine donna son Iphigénie, Coras & Leclerc en donnerent une autre qui n'est guere

connue que par l'Epigramme suivante, attribuée à Racine :

Entre Leclerc & son ami Coras,
Tous deux Auteurs rimant de compagnie,
N'a pas long-tems s'ourdirent grands débats
Sur leur propos de leur Iphigénie.
Coras lui dit, la piece est de mon cru :
Leclerc répond : Elle est mienne & non vôtre.
Mais aussitôt que l'ouvrage a paru,
Plus n'ont voulu l'avoir fait, l'un ni l'autre.

XXXV.

Un Mathématicien pur & rigide n'avoit jamais lû Racine. Quelqu'un lui en ayant fait l'éloge, il se laissa persuader de lire Iphigénie. Mais à peine en eut-il parcouru trois ou quatre scenes, qu'il jetta le Livre, en disant : Qu'est-ce que cela prouve ?

XXXVI.

Le fameux Arnauld n'avoit lû de toutes les Tragédies de Racine que

Phedre. Après l'avoir lue, il dit à l'Auteur : Pourquoi avez-vous fait Hippolyte amoureux? Eh ! sans cela, Monsieur, répartit Racine, qu'auroient dit nos Petits-maîtres ?

XXXVII.

ATHALIE fut d'abord mal reçue. On disoit que c'étoit un sujet de dévotion destiné à amuser des enfans. Un Prêtre & un enfant en étoient, disoit-on, les principaux objets. Despréaux tint bon. Il osa soûtenir qu'Athalie étoit le chef-d'œuvre & du Poëte & de la Tragédie, & que le public tôt ou tard y reviendroit. Il fut seul de son avis ; & malgré sa prédiction, Racine mourut persuadé qu'il avoit manqué son sujet, parce que la froideur du public pour cette Tragédie lui fit croire qu'il n'avoit pas su la rendre intéressante. Cette piece faite pour Saint-Cyr, n'avoit jamais été jouée par les Commédiens. M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, voulut connoître quel effet elle produiroit sur le Théatre ;

& malgré la clause insérée dans le Privilége, ordonna aux Comédiens de l'exécuter. Le succès fut étonnant, & les premieres représentations faites à la Cour, donnoient un nouveau prix à cette piece, parce que le Roi étoit à peu-prés de l'âge de Joas.

XXXVIII.

RACINE voulant détourner son fils aîné de la Poësie, lui avouoit que la plus mauvaise critique lui avoit toujours causé plus de chagrin que les plus grands applaudissemens ne lui avoient fait de plaisir. Ne crois pas, lui disoit-il, que ce soient mes Pieces qui m'attirent les caresses des Grands. Corneille fait des vers cent fois plus beaux que les miens, & cependant personne ne le regarde; on ne l'aime que dans la bouche de ses Acteurs, au lieu que sans fatiguer les gens du monde du recit de mes ouvrages, dont je ne leur parle jamais, je les entretiens de choses qui leur plaisent: mon talent avec eux n'est pas de leur faire sentir que j'ai de l'es-

prit, mais de leur apprendre qu'ils en ont.

XXXIX.

RACINE aimoit tendrement Despréaux, & il lui dit la derniere fois qu'il l'embrassa : Je regarde comme un bonheur pour moi de mourir avant vous.

XL.

RACINE tourmenté dans sa derniere maladie, pendant trois semaines, d'une cruelle sécheresse de langue & de gosier, se contentoit de dire : J'offre à Dieu cette peine ; puisse-t-elle expier le plaisir que j'ai trouvé souvent à la table des Grands !

XLI.

MONSIEUR de Voltaire écrit à M. le Marquis Scipion Maffei : Ne croyez pas que la coûtume d'accabler nos pieces d'un épisode inutile de galanterie, soit dûe à Racine, comme on le lui reproche en Italie. C'est lui au contraire qui a fait ce qu'il a pu pour réformer en cela le goût de la Na-

tion. Jamais chez lui la paſſion de l'amour n'eſt épiſodique ; elle eſt le fondement de toutes ſes pieces, elle en forme le principal intérêt. C'eſt la paſſion la plus théatrale de toutes, la plus fertile en ſentimens, la plus variée. Elle doit être l'ame d'un ouvrage de Théatre, ou en être entierement bannie ; ſi l'amour n'eſt pas tragique, il eſt inſipide ; & s'il eſt tragique, il doit régner ſeul : il n'eſt pas fait pour la ſeconde place. C'eſt Rotrou, c'eſt Corneille qui en formant notre Théatre, l'ont preſque toujours défiguré par ces amours de commande ; & voilà pourquoi on joue ſi peu les pieces de Corneille.

XLII.

RACINE parla un jour ſi éloquemment à Madame de Maintenon ſur la miſere des peuples, & les moyens de les ſoulager, qu'elle l'engagea à lui donner tout cela par écrit, en lui promettant le ſecret. Elle liſoit ce mémoire lorſque le Roi entra chez elle, le prit ; & après en avoir par-

couru quelques lignes, lui demanda avec vivacité quel en étoit l'auteur. Madame de Maintenon après s'être défendue quelque tems de le nommer, fut enfin forcée à le faire : quoi, dit le Roi, d'un air irrité, parce qu'il sçait faire des vers, croit-il tout sçavoir ? & parce qu'il est grand Poëte, veut-il être Ministre ?

MADELAINE DE SCUDERY,
morte en 1701.

I.

MONSIEUR le Maréchal de Roquelaure avoit un portrait de Mademoiselle de Scudéry, représenté en Vestale, entretenant le feu sacré avec ce mot *Fovebo*, gravé au bas de l'Autel qui soûtenoit ce feu, pour marquer qu'elle entretenoit toujours avec soin une aimable liaison avec ses illustres amis, M. le Duc de Montausier, Conrart, Pélisson, Sarasin, &c.

II.

SARRASIN & Pélisson étoient tous

deux extrêmement attachés à Mademoiselle de Scudéry. On prétend qu'elle donna la préférence au dernier, dont la laideur ne laisseroit pas soupçonner qu'elle s'âttachât à la matiere. Elle lui déclara sa passion par ces vers qu'elle fit sur le champ :

Enfin Acanthe il faut se rendre,
Votre esprit a charmé le mien ;
Je vous fais citoyen du tendre,
Mais de grace n'en dites rien.

Ces vers en occasionnerent d'autres ; ceux-ci en particulier dont on ignore l'Auteur,

La figure de Pélisson,
Est une figure effroyable ;
Mais quoique ce vilain garçon
Soit plus laid qu'un singe & qu'un diable,
Sapho lui trouve des appas :
Mais je ne m'en étonne pas,
Car chacun aime son semblable.

III.

LORSQUE Monseigneur le premier Dauphin fut de retour de sa campagne de Philisbourg, Mademoiselle de Scudéry présenta des vers à Madame la Dauphine, où elle lui disoit :

Et la gloire & l'amour vous comblent de plaisirs ;
Qui des deux d'un grand cœur remplit mieux les désirs ?

Madame la Dauphine répondit, qu'il falloit faire la question à M. le Dauphin. M. de Montausier le lendemain, en tirant les rideaux du lit de Monseigneur, lui dit : Je viens demander la réponse des vers de Mademoiselle de Scudéry.

IV.

Il y a quelque tems, dit Ménage, que M. Duperrier me fit voir une lettre très-bien écrite, qui finissoit par *Votre très-humble, très-obéissante servante.* Je lui dis que cela ne valoit rien, & que ce n'étoit point le style d'une Dame. Il soûtint le contraire. Le lendemain je reçus un billet de Mademoiselle de Scudéry, qui finissoit de la même maniere. Cela me surprit, & je fis voir le billet à M. Duperrier, qui alla faire part à Mademoiselle de Scudéry de notre differend. Il est vrai, dit-elle, qu'on n'écrivoit pas ainsi autrefois : mais aussi les femmes ne doivent-elles plus être si fieres, depuis qu'elles ne sont plus si vertueuses.

V.

On disoit à Mademoiselle de Scudéry, que Versailles étoit un lieu enchanté : Oui, dit-elle, pourvu que l'enchanteur y soit. Elle vouloit parler du Roi.

VI.

Dans un voyage que M. & Mademoiselle de Scudéry firent en Provence, ils coucherent au Pont S. Esprit. On les plaça dans une chambre où il y avoit deux lits. Avant de s'endormir, M. de Scudéry parla de Cyrus, & demanda à sa sœur ce qu'ils feroient du Prince Masare. Après quelques contestations, il fut arrêté qu'on le feroit assassiner. Des Marchands, qui étoient dans une chambre voisine, entendirent cette conversation, & crurent que ces deux étrangers complotoient la mort de quelque grand Prince, dont ils déguisoient le nom sous celui de Masare. La Justice fut avertie, Monsieur & Mademoiselle de Scudéry saisis & mis en prison. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'ils réussirent à se justifier & à obtenir leur élargissement.

VII.

MADEMOISELLE de Scudéry envoya ces vers à M. de Coulange qui étoit à Rome :

Quoi cette muse si jolie,
Qui fait badiner si gayement,
Et toûjours agréablement,
Se taira-t-elle en Italie ?
Je lui demande trait pour trait,
Un bon & fidele portrait,
D'un Pape que tout le monde aime ;
Cette muse en fait de fort beaux ;
Sa maniere n'est pas la même.
Jamais sur le Parnasse on ne vit rien de tel :
Elle est tantôt Calot, & tantôt Raphaël.

M. de Coulange ne fit point le portrait que Mademoiselle de Scudéry demandoit ; mais ayant appris qu'elle avoit été malade, & qu'elle étoit revenue en santé, il lui envoya ces vers, sur l'air de Joconde :

Sapho j'ai long-tems hésité ;
Mais il faut que je chante
Le retour de votre santé ;
Ce beau sujet me tente :
Quand la fièvre vous fait souffrir,
Ce n'est qu'une querelle :
Hé quoi ! peut-on jamais mourir,
Quand on est immortelle ?

Mademoiselle de Scudéry répondit sur le même air :

Vous louez trop flateusement
Une pauvre mortelle ;
Je sai bien qu'en vers, quand on ment,
Ce n'est que bagatelle :
Mais pour ne vous rien déguiser,
Je ne me saurois rendre,
Car il faudroit, pour m'appaiser,
Le portrait d'Alexandre. *

M. de Coulange répliqua, sur le même air :

Sapho, qui va trop loin se perd,
Je crains un labyrinthe,
Le chemin ne m'est pas ouvert
Pour aller à Corinthe.
Vous demandez de ma façon
Le portrait du Saint-Pere,
Pour chanter le grand Othobon,
Il faudroit un Homère.

VIII.

Mademoiselle de Scudéry caussoit familierement dans un antichambre avec des laquais. Comme on parut surpris de la voir s'abaisser jusques-là : Laissez moi, dit elle, j'aime à causer avec eux ; quand ils ne sont que laquais, ils sont doux & traitables : mais dès qu'ils quittent leur condition, & qu'ils s'élevent à

* Le Pape Alexandre huit.

quelque rang diſtingué, ils ont une ſotte fierté qui les rend inſupportables.

IX.

MADEMOISELLE de Scudéry fut éclabouſſée dans la rue par le carroſſe d'un Financier qui étoit dedans : Cet homme-là, dit-elle, eſt vindicatif, nous l'avons croté autrefois, il nous crote maintenant.

X.

DESPRÉAUX appelloit les Romans de Mademoiſelle de Scudéry, une *boutique de verbiage*. C'eſt un Auteur, diſoit-il, qui ne ſait ce que c'eſt que de finir. Ses Héros & ceux de ſon frere n'entrent jamais dans un appartement que tous les meubles n'en ſoient inventoriés. Vous diriez que c'eſt un Procès-verbal dreſſé par un Sergent.

FIN DU SECOND VOLUME.

De l'Imprimerie de LE BRETON, Imprimeur ordinaire du ROI, rue de la Harpe.

